

# Le JOUR

*Desjardins*  
Hebdomadaire national \$1



Volume 1, numéro 47  
du 23 au 29 décembre 1977

**Le citoyen-soldat**



**JOYEUX NOËL à tous**

# SYMPOSIUM

...incomparable...comme la Grèce

Spécialités Grecques  
Orchestre et Bouzouki  
Souper dansant

Tous les soirs sauf le lundi  
Table d'hôte: \$5.95 et \$6.95  
de 18.00 à 20.00 sauf le samedi



5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547

EN BAS:  
la pittoresque pêcherie grecque  
11.30 - 15.00 et 18.00 - minuit

## PRIX DAVID 1977

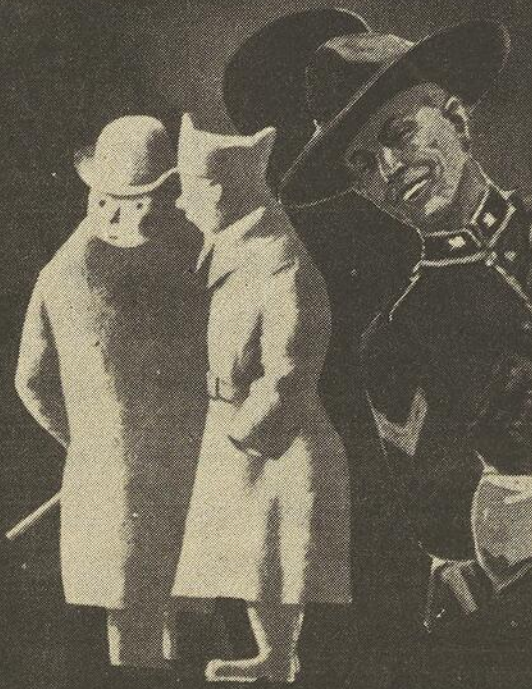
Jacques Ferron  
Contes  
édition intégrale

éditions  
hurtubise hmh

380 ouest  
st-antoine  
montréal

## SCANDALE R.C.M.P.

# SILENCE



L'ENNEMI GUETTE VOS  
CONFIDENCES

PRIX \$3.95

Commandes postales — Découpez et postez:

Entreprises Juris,  
c.p. 1204  
Station "H"  
Montréal H3G 2N2

Je désire recevoir \_\_\_\_\_ exemplaires de votre magnifique poster délirant, en couleurs brillantes, intitulé SILENCE, L'ENNEMI GUETTE VOS... Ci-joint, un chèque visé, ou mandat pour la somme de \_\_\_\_\_ en raison de \$3.95 le poster, plus 8% pour l'inévitable taxe provinciale.

NOM \_\_\_\_\_

S.V.P. écrire en lettres moulées

ADRESSE \_\_\_\_\_

s.v.p. me faire parvenir des informations concernant la distribution de votre poster délirant. J'aimerais devenir distributeur pour  école  bureau  au travail  région  syndicat  groupement, spécifiez

Poster géant! (26" x 36")  
Couleurs brillantes!  
(Noir et écarlate genre RCMP)  
Poster d'Actualité brûlante!  
Tout québécois averti se doit d'en afficher au moins un... à la maison, au bureau, en classe... partout!

En vente "surveillée" aux endroits suivants:

Librairie Québec Amériques  
1668 rue Saint-Denis - 843-5873

Dépanneur Christian  
4027 est, rue Beaubien  
(Face centre Paul Sauvé)

Agence du Livre Français,  
1249 ouest, rue Bernard,  
(Face cinéma Outremont)

S.O.S. Copie Enr.  
1479 est, rue Ste-Catherine,  
(Face au Patriote)

Librairie le 12,  
12 est, rue Sainte Catherine,  
(Près St. Laurent, Place des Arts, Place Desjardins)

A SHERBROOKE

Co-Op des Etudiants,  
Université de Sherbrooke,  
Sherbrooke, P.Q.

Librairie LE MONDE,  
1353 est, rue Dorchester,  
(Face Maison Radio-Canada)

Librairie VOLUME 1,  
5623 Côte des Neiges,  
739-5433  
(Près Univ. de Mtl.)

Marché du Livre,  
Les Galleries 2001,  
2001 Université,  
Métro McGill,  
Entrée passage du Métro  
entre Eaton et la Baie.

et aux librairies du Scorpion  
Centre Laval  
Centre d'achat Langelier  
Les Terrasses Eaton  
Centre d'achat Domaine  
Centre d'achat Champlain-  
Brossard  
Galeries d'Anjou

DISTRIBUTEURS  
CAMELOTS DEMANDES  
Dans plusieurs régions du  
Québec, et de Montréal.  
Ecrire pour renseignements

## LES ENFANTS D'ICI AIMENT LES LIVRES D'ICI

COMMUNICATION JEUNESSE



Meilleurs Voeux  
Season's Greetings  
Feliz Ano Novo  
Die Besten Glückwünsche  
Feliz Año Nuevo  
Tanti Auguri

LÂCHE TOUT & VIENS AVEC NOUS

Voyages Unik

HEURES D'AFFAIRES: 1570, ch. Chambly, Longueuil, Qué. J4J 3X5  
Du lundi au vendredi de 9h. à 21h. 674-6273 / 866-2951  
Samedi de 10h. à 16h.

# le Sommaire du JOUR

Hebdomadaire national  
Volume 1, no 47  
semaine du 23 au 30 décembre 1977

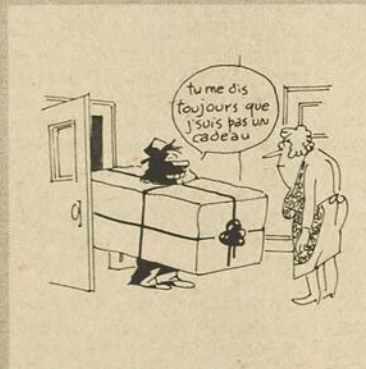


## Notre page couverture

Dans la deuxième tranche de son document sur la défense d'un Québec indépendant, Joseph-René-Marcel Sauvé parle, notamment, du simple soldat et de ses peurs.

pages 6, 8, 10 et 12

Conception: Michel Giroux  
Jean Gladu  
© TRICYCLE



Et comme cadeau de Noël, une pleine page de Berthio. Mais Berthio, lui, contrariant, prétend que "c'est pas un cadeau".  
page 19

## Courrier et mots croisés

*Vous avez la parole* .....page 4  
*Mots croisés* .....page 38

## Éditorial

*Surveiller pour diviser*  
par Evelyn Dumas..... page 5

Le point du Jour  
*Pour nous et pour d'autres*  
par Pierre Vadeboncoeur.....page 7

## Québec/défense

*Portrait de J.R.M. Sauvé*.....page 6  
*Aspects stratégiques de la défense du Québec*

*Quelques considérations sur la tactique*

*L'armement et l'équipement*

*Recommandations sommaires pour une politique et un programme*  
*Une politique de dissuasion*  
textés de J.R.M. Sauvé .....pages 6, 8, 10 et 12

## Québec

*Un cadeau de Noël aux Québécois*  
*L'Assemblée nationale reçoit unanimement la loi sur la consultation populaire*  
par Jacques Larue-Langlois.....page 15

*La session à Québec*  
*Fructueux sprint final*  
par Claude Lévesque.....page 15

*Le livre Blanc sur l'Énergie*  
*Des faits. Rien que des faits.*  
*La politique du gouvernement reportée au "printemps"*  
par Jacques Larue-Langlois.....page 16

*Les échos du Jour* .....page 18

*Les prix du Québec*  
*Une première grande fête de la culture*  
par Roch Côté .....page 20

*Dans la région la plus polluée du Québec, Rouyn-Noranda*  
*La qualité de l'environnement est remise entre les mains des citoyens*  
par Jacques Larue-Langlois.....page 22

*La loi 45 est acceptée*  
*Les dispositions anti-briseurs de grève gardent toute leur efficacité*  
par Jacques Larue-Langlois.....page 22

*L'assurance-automobile: Ça y est*  
par Claude Lévesque.....page 23

## Canada

*Le fédéral et les minorités*  
*Drôle de cadeau de Noël*  
par Michel C. Auger.....page 23

*Jamieson fait le point*  
*La politique extérieure du Canada*  
par Michel C. Auger.....page 24

## Chroniques

*C'est pas un cadeau!*  
de Berthio .....page 19

*L'air du temps*  
par le professeur Nimbus.....page 24

*Le Grand Soir est remis à demain matin...*  
par Pierre Chaloult.....page 25

*Lettre ouverte*  
*À Michel Solomon*  
par Pierre Bourgault.....page 26

*Le sombre vilain*.....page 27

## Arts et lettres

*La semaine à livre ouvert*  
*La judéité québécoise*  
par Jacques Ferron.....page 28

*Lettres*  
*Caliban, de Pierre Seguin ou La Tempête dans un verre d'eau*  
*Démystifier l'écriture?*  
textes de René Lapière .....page 29

*Arts plastiques*  
*Mythes ou mites?*  
par Yves Robillard.....page 30

*Théâtre*  
*Théâtre pour enfants ou infantilisme théâtral?*  
par Bernard Andrès .....page 32

*Cinéma*  
*Des Andes à l'Abitibi*  
par Patrick Straram le Bison ravi .....page 33

*Musique*  
*Deux beaux disques: Chausson, Poulenc et Stravinsky*  
par Pierre Prévost.....PAGE 34


*Le pop*  
*Reno, Ferland, Charlebois*  
*Le désolant Noël de nos croulants*  
par Bruno Dostie.....page 35

*Media*  
*De Serge Bélair au Misanthrope*  
par Roch Côté .....page 36

*Sélections*.....page 37

# ciné-plus

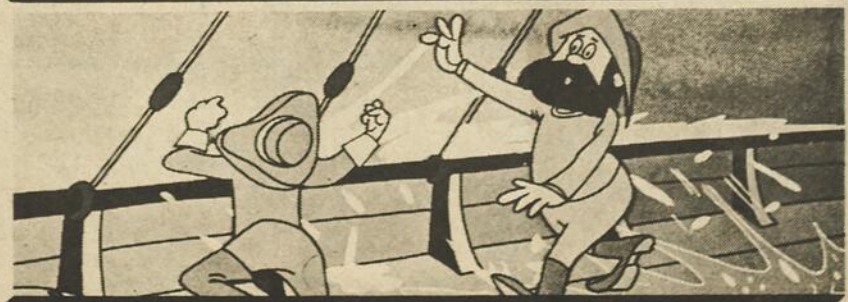
Dimanche 25 décembre  
19h30

La télévision de  Radio Québec

Montreal  
17  
ou le câble

## Robinson Crusoe

Dessin animé  
de Gibba



# Que veut le Québécois francophone? Rien d'autre que son dû.

Article paru dans la revue Maclean's, le 13 juin 1977. Version française approuvée par l'auteur. Publiée avec l'autorisation de la revue.

**C'**est à Franz Kafka je pense, que l'on doit cette observation particulièrement piquante, et tout à fait contemporaine sur la manière dont une minorité économiquement forte arrive à imposer sa culture à une majorité économiquement faible. Dans une situation analogue à celle que l'on trouve aujourd'hui au Québec, où la monarchie des Habsbourg tentait d'étouffer la culture tchèque à Prague en soutenant la minorité linguistique allemande, Franz Kafka (qui appartenait par sa culture à la minorité allemande) disait à un confrère de classe: "Je suis allé au Théâtre national allemand. Or ni le metteur en scène, ni les acteurs, ni même le public, n'étaient allemands."

Cette observation me rappelle certains groupes ethniques, comme les Italiens, les Grecs et les Juifs anglophones, qui se sont joints aux Anglais d'origine pour défendre la "culture anglaise" au Québec. A qui la faute si les immigrants ou fils d'immigrants ne comprennent pas que la langue du Québec, c'est le français et non l'anglais? Qui faut-il blâmer, si, pendant des générations, ceux qui venaient au Canada et s'établissaient à Montréal voyaient dans les francophones des indigènes, et dans l'oligarchie anglophone la puissance dont la culture était celle du nouveau pays? A qui faut-il s'en prendre si le Canadien moyen-qu'il soit d'origine anglaise ou allogène-ne se rend pas compte que le Québécois francophone veut se sentir chez lui dans sa province autant que le Canadien anglophone se sent chez lui à Toronto?

Nombreux sont les anglophones qui, tout en proclamant à grands cris la nécessité d'un Québec bilingue, refusent un bilinguisme véritable pour les neuf autres provinces. Nous savons aujourd'hui que la plupart des francophones hors Québec n'envoient pas et ne voudraient pas en-

voyer leurs enfants à des écoles de langue française, par crainte d'empêcher leur intégration à la majorité anglophone.

D'autre part, les francophones québécois ne s'intéressent guère, au fond, au bilinguisme à l'extérieur de leur province. C'est un beau rêve, mais rien de plus. Pour leur propre territoire, ils croient à l'unilinguisme.

En pareilles circonstances, il a toujours été vain de brandir la menace de catastrophe économique. Le cas de la Belgique illustre bien l'inanité de ce genre de chantage. Il y a quarante ans, la Flandre était pauvre et bilingue. Aujourd'hui, on n'y parle que le néerlandais, les Flamands ayant renoncé au français "universel" en faveur de leur propre langue. Il n'y a plus d'école françaises en Belgique flamande, mais celle-ci — paradoxalement — est devenue la région la plus prospère du pays, et la seule où Américains et Allemands soient disposés à investir des capitaux.

La perspective d'une ère messianique où tout Canadien serait en voie de devenir bilingue n'impressionne guère le Québécois francophone. Parfois, quand je regarde la télévision et entends le "français" d'un chef aussi brillant que Joe Clark, je me demande si c'est là l'égalité linguistique qu'il convient de proposer comme idéal aux francophones du pays. Est-ce suffisant, comme pense M. Trudeau, pour que les Canadiens français puissent se sentir chez eux dans toute les provinces du Canada? Est-il vraiment possible d'amener le reste du pays à étudier le français avec toute la diligence que les Québécois continueront à mettre à l'étude de l'anglais, que les Canadiens français continuent à faire partie du Canada ou qu'ils vivent dans un Etat indépendant? Quand on est six millions de Québécois entourés de 250 millions de Nord-Américains de langue anglaise, on a besoin de savoir l'anglais. Dans un Québec plus indépen-

dant qu'aujourd'hui, l'anglais sera étudié avec autant d'ardeur que l'arithmétique.

Il fut un temps où l'Eglise assurait la survie de la langue et de la culture du Québec. C'était avant que les Québécois mettent à l'heure du XXI<sup>ème</sup> siècle, de son esprit et de ses impératifs économiques. Aujourd'hui, il n'est pas vrai qu'un Québécois instruit en français puisse jamais se sentir aussi à l'aise dans une entreprise de sa propre localité qu'un Canadien anglophone dans toute autre province. Le jeune Québécois est aujourd'hui devant un choix: ou bien s'assimiler, oublier ses origines et s'adapter à la culture de la majorité des Canadiens, ou bien lutter pour la suprématie de sa langue et de son mode de vie dans la province où il est encore majoritaire.

Je ne crois pas que la majorité des Québécois renoncent jamais à vouloir vivre en français au Québec aussi naturellement que le Torontois vit en anglais à Toronto. Aucun sophisme ne convaincra le Québécois de renoncer à son droit inaliénable à sa propre culture. Ce n'est plus le manœuvre simple et sans instruction d'un Québec de fin de siècle, qui voyait dans l'employeur anglophone un patron de droit divin. Sa volonté d'imposer le règne du français au Québec, il n'y renoncera pas pour l'amour d'un quelconque anglophone. Il sait que les États-Unis entretiennent des relations commerciales avec de nombreux pays où l'anglais n'est pas la langue de la majorité, et qu'en matière d'investissements, les décisions des Américains ne dépendent pas de la langue utilisée par les populations. Les menaces que l'on fait planer sur l'avenir économique des Québécois sont donc non seulement illusoires et fallacieuses, mais immorales.

Il me semble que, lorsque les nationalistes du Québec parlent à la fois de souveraineté et d'association avec le Canada, ils ouvrent la porte à un accommodement au

sein de la Confédération. Première condition: que ceux qui ignorent les réalités du Québec cessent de parler de dix provinces parmi lesquelles le Québec serait comme les autres. La fédération est formée de deux nations: le Québec et le Canada anglais. Ces deux peuples pourraient rester fédérés si l'on commençait par reconnaître qu'ils forment deux nations distinctes. En second lieu, le seul moyen d'empêcher le démembrement du Canada, c'est de le diviser en cantons, comme la Suisse.

Je n'ai jamais entendu dire à un Suisse: je suis Suisse français, Suisse allemand ou Suisse italien. Pourquoi? Parce que le Suisse français se sent chez lui à Genève autant que le Suisse allemand à Zurich ou le Suisse italien à Lugano. Un Suisse allemand qui s'établit à Genève ne songerait jamais à réclamer une école allemande, car il sait que la langue de Genève, c'est le français. Il en serait de même, inversement, si un Suisse français s'installait à Zurich. Établir des écoles au Québec pour les Canadiens de langue anglaise ou pour les parents qui désirent faire instruire leurs enfants en anglais, c'est affaiblir la situation du français à Montréal, qui risque de devenir une ville anglophone en une ou deux générations. Les jeunes se rendent compte qu'il leur faut une loi pour défendre le français contre la poussée de l'anglais. D'où l'appui accordé présentement à la position de René Lévesque en matière culturelle. Le Canada français, tout simplement, n'a pas envie de devenir une autre Louisiane, avec un Quartier français exotique comme celui de la Nouvelle-Orléans.

Meyer Joshua Nurenberger

Né en Pologne, Meyer Joshua Nurenberger est directeur et éditeur de la revue *The Jewish Times* à Toronto.

## LE JOUR

Courrier de la  
deuxième classe,

permis numéro 3299

# TOUT UN CADEAU

# SUPER

## 29

# DÉCEMBRE

# INTER

## 6

# JANVIER

# Surveiller pour diviser

“**A**vec toutes ces histoires sur la sécurité nationale du Canada, la sécurité nationale du Québec, elle, en prend un coup”. Ce commentaire d'un très jeune Québécois devant les multiples révélations sur les agissements douteux de la GRC touche le cœur du problème.

Aucun pays ne se dispense de services de renseignements, et aucun service de renseignements n'est dépourvu d'une branche qui se livre à des actions plus ou moins infâmes. Cela est vrai depuis l'Antiquité, comme on peut s'en instruire en lisant le livre de **Jean-Pierre Alem**, *L'espionnage à travers les âges*, publié tout récemment aux éditions Stock, à Paris.

Les révélations plus ou moins rocambolesques sur la GRC qu'on nous sert de diverses sources ces derniers mois, indiquent clairement que les autorités responsables de la sécurité nationale du Canada jugent que la

pire menace au maintien de l'intégrité du pouvoir étatique canadien ce sont les forces qui visent à l'émancipation de la nation québécoise. Elles l'ont reconnu et bien naïf qui s'en étonnerait.

Et quand l'ancien directeur des services de sécurité de la GRC, le surintendant Donald Cobb, affirme qu'un certain "réseau Parizeau" a recueilli des renseignements pour le compte d'une "puissance étrangère", comment ne pas se demander si le Québec lui-même n'est pas déjà devenu une "puissance étrangère" pour ces messieurs des services de sécurité canadiens.

Hélas, mille fois hélas, la nation québécoise émergente n'a pas de services de renseignements. Alors que nous sommes déjà en état de siège, du point de vue de la guerre économique et de la guerre de propagande, nous n'avons même pas les moyens d'entreprendre des actions purement défensives sur ces terrains. Cela est dû avant tout à ce que la

plupart des militants de l'indépendance, à cause de leur réprobation à l'égard des tactiques infâmes chez les policiers de l'autre camp, n'ont jamais pu concevoir que dans des autres neuves du vin neuf peut avoir un goût bien différent.

En espérant que le Québec ne poussera pas la pureté d'intentions jusqu'au suicide, en attendant que nous apprenions qu'aucun outil, en politique comme en ébénisterie, n'est bon ni mauvais en soi et que tout dépend de l'usage qui en est fait, les militants de l'indépendance doivent faire des efforts déterminés pour se blinder contre les actions malpropres des agents de l'adversaire. Ce serait un début.

Ainsi, dans le livre de Jean-Pierre Alem, il y a un passage éclairant sur l'**intoxication**, technique des services spéciaux des renseignements, "qui consiste à fournir à l'ennemi de faux renseignements pour l'amener à croire ce que l'on désire qu'il croie, et

à prendre les décisions qu'on désire qu'il prenne".

Une variante de cette technique est utilisée activement depuis novembre 76 et de plus en plus contre le Parti québécois et ses dirigeants.

Ça commence par la formule: "As-tu su ce qu'a fait un tel" ou "As-tu su ce qu'a dit un tel", etc. Cela peut partir d'une déclaration partiellement vraie, ou coupée de son contexte, ou parfois simplement inventée, d'un ministre du gouvernement. Exemple: un journal anglophone de Montréal a fait dire, entre guillemets, à J. Yvan Morin, qu'il avait traité les enfants illégalement inscrits à l'école anglaise de "non-persons", ce qu'il n'avait jamais dit. Exemple, on a fait dire à Gerald Godin "l'indépendance si nécessaire, mais pas nécessairement l'indépendance," alors qu'il ne l'a jamais dit. Et la liste serait longue de ces désinformations que beaucoup d'indépendantistes prennent ensuite pour de l'argent comptant.

Il y a aussi les fabrications et les "frame-ups", dirigés contre des éléments forts du parti. Par exemple: "J'ai vu une lettre de nombre 77 où X réclamait des fonds pour la caisse électorale à tel homme d'affaires."

Les "frame ups", internationalement, sont le plus souvent basés sur le chantage sexuel, comme ce qui arriva un jour à la femme d'un diplomate en poste à Moscou: elle cherchait un piano, alla en inspecter un chez un vendeur, accepta un thé, s'assoupit, rentra tard chez elle et le lendemain son mari reçut dans une enveloppe des photos de sa femme dans les positions les plus obscènes. Quel réflexe aurait un indépendantiste qui entendrait de telles histoires affriolantes sur un des dirigeants? Serait-ce le réflexe de flairer la manœuvre ou celui de s'amuser d'une histoire salée?

Tout cela vise à tenter de convaincre les militants indépendantistes qu'il doivent faire passer les exigences de la vigilance avant les plaisirs du potinage et des racontars au cours des prochains mois, s'ils ne veulent pas se retrouver divisés, méfiants les uns à l'égard des autres, au moment des combats décisifs.

La GRC ne nous surveille pas uniquement pour occuper ses temps morts, mais d'abord pour savoir où sont nos points faibles. Il serait bien triste d'affaiblir nos positions par de vains bavardages et un manque de loyauté envers les nôtres.

Evelyn Dumas





**J.R.M. Sauvé**

Géographe spécialisé en géopolitique, science qui étudie la survivance des États, J.R.M. Sauvé a servi vingt-sept années dans les Forces armées canadiennes. Pendant les cinq premières années il fut membre des forces de réserve, ce qui lui permit de faire l'entraînement en même temps que les études académiques. En service régulier pendant les vingt-deux années suivantes, il a rempli de multiples fonctions et fut affecté à de nombreux postes tant au Canada qu'à l'étranger. Ancien membre du quartier général de la Force mobile, ancien professeur au Collège militaire de Teshie, au Ghana, il a servi tour à tour avec l'OTAN, avec l'Organisation des Nations-Unies au Moyen-Orient, et avec le programme d'assistance aux pays du Commonwealth. Officier d'infanterie et parachutiste, il a pris sa retraite en avril 1975, à l'âge de 44 ans, et il reçoit une pension de l'armée canadienne.

Membre de l'Institut des études stratégiques de Londres, il est aussi conseiller à la Banque fédérale de développement. Athlète, il a gagné onze médailles d'or à la lutte de style libre. Sportif et dévoué au sport amateur, il fut le premier instructeur de lutte olympique au Service des Sports de la ville de Montréal. Il fut secrétaire général de la Fédération de lutte olympique du Québec et secrétaire trésorier de l'Association de tir du Québec. Il est également président-fondateur du célèbre club de gymnastique artistique féminine Gymnix, à qui il a donné le nom.

Il faut signaler que ses premières études en géopolitique ont porté sur le rôle de

la géographie dans la survivance des Canadiens français. Il a fait des études aux universités Laval, d'Ottawa, de Montréal et de Londres et il a aussi suivi pendant deux ans des séminaires de géographie sur l'organisation de l'espace allemand en Allemagne du nord avec le professeur Richard Buthe. Ses dernières études lui ont permis de perfectionner ses connaissances déjà acquises en géographie en même temps que la langue et la civilisation allemande.

Chargé par l'aile conservatrice du Parti québécois d'examiner les possibilités de faire l'indépendance dans la paix, il a effectué à cet effet une série de recherches qui l'ont conduit dans plusieurs pays. Jusqu'à maintenant, ses réponses ainsi que ses exposés sur le sujet ont été restreints à un nombre réduit de personnes, dont le premier ministre lui-même, quelques ministres et députés ainsi qu'un certain nombre de membres du PQ. Dès le début de 1975, il a soumis un exposé détaillé d'une cinquantaine de pages qui a été sérieusement examiné par tous les concernés, dont monsieur Lévesque lui-même. Cependant, le Parti n'était pas au pouvoir à ce moment et en conséquence, on ne crut pas qu'il y avait lieu d'y donner suite.

Depuis que le PQ est au pouvoir, la question est revenue quelquefois sur le tapis. Cependant, on a demandé à M. Sauvé de reprendre la plume et de publier à l'intention du grand public un exposé détaillé et illustré, sous la forme d'un livre. Ce travail est présentement en train de se faire. En attendant, il nous fait plaisir de reproduire l'exposé du début des années 75.

Le document de 1975

# ASPECTS STRATÉGIQUES DE LA DÉFENSE DU QUÉBEC

Copyright LE JOUR 1977

**LE JOUR rendait publique la semaine dernière la première tranche d'un document tenu jusqu'ici confidentiel, contenant des propositions pour la Défense d'un Québec indépendant. La semaine dernière, il était question de l'arrière-plan du problème. Cette semaine, la seconde et dernière tranche traite des aspects les plus concrets dont devra tenir compte une politique de Défense pour le Québec.**

par J.R.M. Sauvé



Les caractéristiques de notre territoire nous ont valeur de survivre et de progresser comme peuple. A condition de savoir les exploiter, elles vont continuer à jouer le même rôle dans l'avenir. Le territoire est défendable et c'est maintenant au tour de la stratégie de confirmer cette défendabilité.

Comment défendre une vallée périphérique, inscrite dans une zone péninsulaire montagneuse et localisée dans des mers glacées et isolées, traversée en plus par un cours d'eau orienté vers l'océan? Afin de raisonner adéquate-

ment ce problème, distinguons tout l'ensemble en trois zones stratégiques, soit:

Le noyau  
Le périmètre  
La zone tentaculaire

## Le noyau

La défense du noyau, c'est la défense de la vallée par l'intérieur. On serait porté à croire que le noyau de la vallée qui est la partie la plus habitée est en même temps la partie la plus vulnérable, mais il n'en est rien. En fait, c'est la partie la plus apte à se défendre; c'est l'endroit où se trouve la plus forte concentration de moyens. C'est aussi la partie la plus favorable du point de vue logistique, laquelle joue un rôle capital dans la défense moderne. Dans la défense d'un Etat-

nation, c'est dans le noyau qu'on peut extraire la proportion la plus élevée de combattants de première ligne, ce qui permet d'égaliser les chances avec un envahisseur dont les effectifs d'ensemble peuvent être plus élevés mais qui dispose d'une proportion assez faible de combattants. Ce problème, qui est celui de toutes les armées modernes devient critique dans le cas d'un envahisseur. En effet, son fer de lance représente ordinairement une proportion assez faible des effectifs totaux, alors que le défendant qui part d'un noyau central peut disposer d'un fer de lance proportionnellement plus élevé. A cet avantage d'ajoute le fait que la défensive (qui est

une phase de guerre active et qu'il ne faut pas confondre avec la simple protection) est plus efficace et plus économique que l'offensive.

Par quelle méthode stratégique défend-t-on une vallée semblable? Partons d'abord du fait que la vallée peut être attaquée de tous les côtés à la fois, ou au moins de plusieurs côtés à la fois. La défense doit donc être apte à rencontrer simultanément plusieurs attaques. Dans ce cas, il existe une technique d'ensemble qui a fait ses preuves à maintes reprises dans l'histoire, jusqu'à très récemment, et qui les fera encore dans l'avenir. Certains exégètes l'appellent la "stratégie des lignes intérieures". Elle consiste

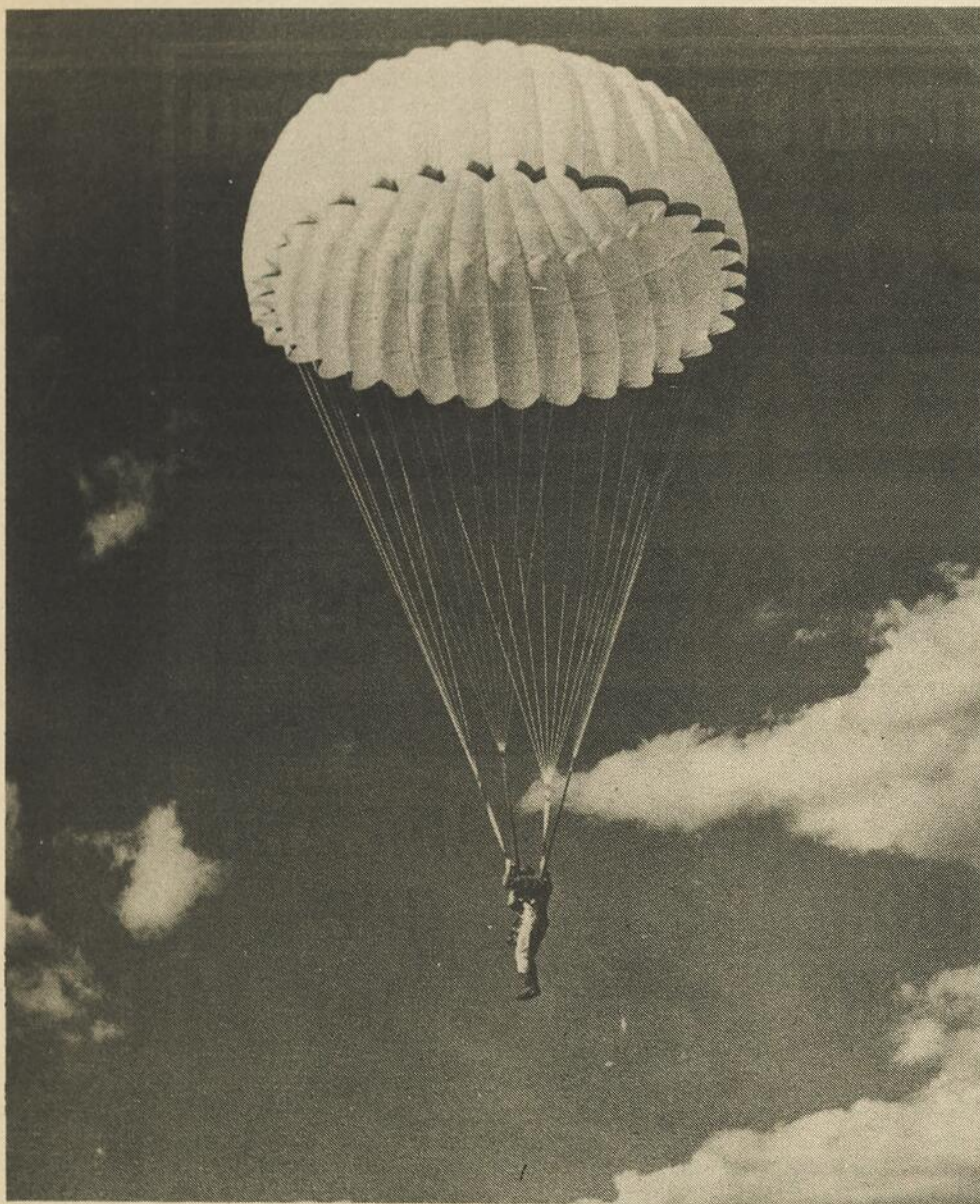


Photo de J. Boly

### Souvenir du premier saut

Emouvant à voir, ce parachutiste militaire flottant entre ciel et terre mais on ne réalise pas jusqu'à quel point il est vulnérable, pendant sa chute et après sa chute.

A la seconde guerre mondiale, toutes les opérations parachutées ont échoué sauf une: la capture de l'île de Crête par les Allemands. Pourquoi ont-ils réussi? Parce qu'ils ont été réalistes et n'ont pas demandé à leurs parachutistes plus qu'ils n'en pouvaient donner.

essentiellement à contenir l'invasisseur sur plusieurs côtés à la fois par l'action défensive et à contre-attaquer en force avec les réserves sur un ou deux points choisis comme étant les plus aptes à désarçonner l'adversaire. On répète la manoeuvre jusqu'au succès complet. Sa réussite dépend d'un rigoureux calcul de temps et d'espace, comme en témoignent les faits rapportés dans l'histoire. De plus, les exemples contemporains sont nombreux. Comment l'expliquer? En premier lieu, la défense sur plusieurs points peut s'effectuer avec des forces inférieures en nombre à celles de l'adversaire. Pour ceux qui se donnent la peine d'apprendre et de se servir de la défense, il n'est pas nécessaire d'être nombreux ni d'être très fortement armé, non seulement

pour contenir mais même pour détruire un attaquant. Lorsque les forces disponibles sont insuffisantes pour écraser l'attaquant, la défensive peut contenir l'adversaire jusqu'au regroupement des réserves et de la contre-attaque. Pour sa part, la contre-attaque est plus simple à organiser et à exécuter que l'attaque. Elle est plus courte, plus facile à coordonner. A la condition d'être effectuée au bon endroit et au bon moment, c'est-à-dire lorsque la dynamique de l'attaquant est rendue au point mort et avant qu'il n'ait eu le temps de se mettre en défense, la contre-attaque peut signifier le désastre pour l'adversaire. Plusieurs batailles historiques qui semblaient perdues pour un côté ont été gagnées par des contre-attaques. Dans les conditions où en sont actuellement l'organisa-

tion, l'armement, l'équipement et la logistique des armées, un attaquant qui brise son armée sur une bonne défensive peut être plusieurs années sans revenir à charge. De plus, il court le risque d'être placé dans une position de faiblesse par une contre-offensive efficace qui aura eue pour effet d'agrandir le glacis qui sépare les deux États. Dans notre cas, la défense du noyau devra être effectuée principalement par des territoriaux encadrés par eux-mêmes et par des permanents.

### La défense périmétrique

Le périmètre dont il s'agit ici, c'est la zone intermédiaire située au point de contact entre la vallée et les zones montagneuses qui l'entourent. La défense périmétrique se place entre la

stratégie des lignes intérieures et la défense tentaculaire décrite dans le chapitre suivant.

Pour obtenir les meilleurs résultats, la défense périmétrique doit se situer sur la première et la seconde ligne des crêtes du secteur montagneux. Il ne s'agit pas de construire une ligne de défense statique dans cette zone mais d'aménager des points d'appuis aux endroits stratégiques. Ces points d'appuis renforcent à la fois la défense du noyau et la défense tentaculaire, tant des points de vue tactiques que logistiques. Le rôle de ces points d'appuis peut alors se définir comme suit:

1. Interdire les mouvements adverses le long du périmètre de la vallée.
2. Appuyer la défense du noyau et de la zone tentaculaire tant du point de vue logistique que tactique.
3. Conserver et contrôler des réserves matérielles qui peuvent être gardées sous le roc.
4. Contrôler et maintenir le système de surveillance et de communications tactiques.
5. Fournir les services d'entraînement par le périple.

La stratégie des points d'appuis a fait ses preuves à plusieurs reprises dans l'histoire. Dans un cas particulier, les points d'appuis ont suffi, presque seuls, à assurer la conquête et la garde d'une vallée encaissée, avec un recours minimum à la stratégie des lignes intérieures, ou à la défense tentaculaire. Cette stratégie a largement compensé les déficiences tactiques de l'armée impliquée.

Les points d'appuis de la défense québécoise peuvent être tenus d'une manière continue et permanente par des éléments permanents de la défense, auxquels peuvent venir s'ajouter des éléments territoriaux.

### La défense tentaculaire

Tous les secteurs situés en dehors du périmètre de la vallée s'inscrivent dans la défense tentaculaire. Ceci comprend la défense côtière, la défense navale, la défense aérienne stratégique, ainsi que la défense des territoires de l'Arctique.

La caractéristique principale de la zone tentaculaire est l'immensité du glacis et l'obstacle spatial et temporel qu'il constitue. Un adversaire qui pénètre

## le point du jour

### Pour nous et pour d'autres

"Le Canada, pour moi, c'est un empire".

Rodrigue Tremblay

Le Canada apparaît de plus en plus comme une machine à concentrer la richesse en Ontario. Par ce biais l'on en arrive à des considérations particulièrement intéressantes et pleines d'avenir. Il ne s'agit plus uniquement de langue et de culture.

La question culturelle, bien que d'une importance considérable, j'ai senti pendant des années qu'elle risquait de constituer une espèce de goulot d'étranglement pour l'ensemble de la problématique nationale. Pour les Canadiens français, l'identité culturelle est une très vieille idée, très familière, globale, profondément historique, et, des générations durant, cette idée-là a tiré à elle l'essentiel de la pensée politique. Elle exerçait un pouvoir d'attraction excessif, réduisant tout le reste autour d'elle (Comme *Cité libre* l'a bien vu) et le faisant presque disparaître. C'était abusif et dangereux. Le problème québécois était loin d'être unidimensionnel, mais exposé surtout dans un seul de ses aspects on finissait par le tenir pour de peu d'intérêt et notamment pour anachronique. Le patriotisme québécois, de la sorte, a failli compromettre sans rémission la cause patriotique et tout ce qui dépend d'elle.

Or aujourd'hui l'inattendu arrive: les pensées les plus vivantes et les plus réelles sortent maintenant de ce foyer dans toutes les directions. Nous apprenons progressivement, par exemple, que le Canada, par rapport au Québec et à nous, est et ne peut être, pour une bonne part, que la structure juridique (ou le décor) (ou la façade trompeusement allongée d'un océan jusqu'à l'autre) d'un impérialisme qui est en réalité l'impérialisme ontarien. Tout allait finir par être sacrifié à cet impérialisme, notre culture, bien sûr, mais aussi notre prospérité, et non seulement la nôtre mais celle du Québec même, comme elles le sont d'ores et déjà trop largement, — ce qui comprend la prospérité du peuple québécois anglophone lui-même, chose importante à souligner.

J'ai placé en exergue à cet article une phrase de M. Rodrigue Tremblay, extraite d'une interview publiée la semaine dernière dans LE JOUR, et je prends la liberté de suggérer au lecteur de revenir sur cette instructive interview que forcément personne ailleurs n'aura citée... M. Tremblay nous fait mieux saisir que la structure fédéraliste, compte tenu du poids spécifique de ses parties et entre autres de celui de l'Ontario, fait obstacle au développement optimal du Québec, car cette structure, comme celle de tout empire, favorise son point de plus grande concentration des avoirs et du pouvoir. Une idée se profile sous une telle analyse: c'est que la structure fédérale est une structure réactionnaire pour les principales régions du Canada à l'exception de l'Ontario. Cette idée n'est pas de tout repos.

Elle n'est pas de tout repos et c'est pourquoi les fédéralistes d'Ottawa et du Québec insistent pour souligner à double trait le caractère **culturel** du problème québécois et constitutionnel. C'est une façon de mettre un écran. Mais quant à nous, nous nous situons bien au-delà de cette limite artificielle et spécieuse assignée par l'adversaire au débat. Et ici, dans nos frontières québécoises, c'est du problème du peuple québécois qu'il s'agira, et non pas seulement de celui des francophones québécois. Cette problématique est propre à intéresser, positivement cette fois, l'Ouest canadien et les anglophones d'ici.

Un grand retournement résultera peut-être de tout cela. On nous répétait sans cesse que l'intérêt des choses était économique et que l'indépendantisme correspondait seulement à des préoccupations culturelles. Voici que nous répondons tout à coup: chers amis, vous avez parfaitement raison, le problème est aussi économique. Nous voilà d'emblée sur leur terrain. C'est assez surprenant. Le pis, mes vieux copains d'Ottawa, c'est que sur ce terrain-là, de notre côté, avec le temps, nous aurons peut-être de la compagnie...

Pierre Vadeboncoeur

## Aspects stratégiques...

(suite de la page 7)

aux confins de ce glaciaire aura des problèmes logistiques considérables à résoudre, afin de pouvoir assurer sa progression vers l'intérieur, dont chaque pas risque d'être extrêmement pénible. Il existe quelques exemples très récents de tentative de subjugation par envahissement de la zone tentaculaire, qui ont abouti à la catastrophe pour l'envahisseur.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la défense de la zone tentaculaire est fondée non sur la défensive, mais sur l'offensive. Les troupes de la zone tentaculaire doivent être préparées pour l'action offensive. Elle peuvent se composer d'éléments territoriaux et permanents de tous les services.

### Conclusion

La stratégie, n'a rien de compliqué. Elle se fonde sur des vérités simples qui échappent à la compréhension d'une foule de gens précisément parce qu'elles sont trop simples. La difficulté en stratégie n'est pas de comprendre les concepts fondamentaux mais de les appliquer aux situations concrètes qui se présentent. Ceci nous amène à la phase d'exécution de notre programme stratégique, car ce n'est pas tout de comprendre la question dans son principe, il faut en avoir aussi l'économie. La première catégorie de problèmes pratiques qu'il faut penser à résoudre concerne d'abord la tactique. En effet, passer de la stratégie à la tactique, c'est passer des opérations aux perspectives de la bataille proprement dite.

## Le document de 1975

# QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA TACTIQUE

Copyright LE JOUR 1977

par J.R.M. Sauvé



Comme la géopolitique et la stratégie, la tactique est affaire de constantes. Elle s'appuie sur des principes assez semblables à ceux de la stratégie, soit: détermination et maintien des objectifs, maintien du moral, concentration et économie de l'effort, sécurité et surprise, simplicité et souplesse, mobilité, coordination, coopération et administration. Avant d'aller plus loin, nous devons faire l'examen des éléments de base de la tactique, qui sont: l'homme, le matériel et la mécanique. Ce qu'on appelle mécanique, c'est l'articulation d'une force armée (comme par exemple: peloton, compagnie, bataillon, brigade, division, etc.) et la dynamique des mouvements de cette organisation. Il s'agit simplement d'établir où se trouvent les points forts et les points faibles, d'une manière générale, en autant que l'organisation s'en trouve affectée, sans égard aux situations concrètes dans lesquelles elle pourrait se trouver. En pratique, cependant, il est néces-

saire d'apprécier individuellement chaque situation.

### L'homme en tactique

En matière de guerre, lorsqu'on ne se trouve pas directement impliqué, on est facilement porté à envisager l'homme comme un abstraction. Nombreuses sont les écoles de guerre qui envisagent les problèmes tactiques comme un jeu d'échec, qui s'attendent à voir l'homme se comporter comme un pion dans un jeu de combinaisons savantes et irréfutables du strict point de vue de la logique. Les événements historiques viennent pourtant les démentir de génération en génération, mais ces intellectuels abstraits ne démordent pas pour autant. Pour eux, l'homme n'est pas un être vivant, fait de chair et d'os, un être moral, capable d'amour et de haine, de confiance et de désespoir, de grandeur et de bassesse, de courage et de lâcheté. L'homme pour eux n'est pas un être qui a besoin de manger, de boire, de dormir, de se distraire, de s'instruire, d'être rassuré, réconforté, non!

L'homme pour eux n'est qu'une donnée comme une autre. Et pourtant la victoire à la guerre est toujours allée du côté de ceux

qui ont dirigé les hommes, non comme des abstractions, mais comme des êtres faibles, démunis, émus, peureux, nerveux, s'échappant à eux-mêmes et aux autres, c'est-à-dire, comme sont exactement les hommes dans une lutte armée. Les vainqueurs des grandes batailles ont toujours été les humanistes, ceux qui connaissaient la nature humaine et qui savaient comment l'homme devient historique. L'histoire de tous les temps démontre, sauf qu'il y aura toujours des individus qui ne la verront pas et qui préféreront imaginer quelque combinaison abstraite qu'ils prendront pour de la réalité. Ces individus trou-

vent place dans toutes les écoles et trouvent moyen de s'imposer à chaque nouvelle génération. Leur système semble dé-

comportiez-vous? Vous étiez probablement incapable d'insérer la clé dans la serrure de votre porte, alors que c'était pourtant la bonne clé, incapable de composer un numéro de téléphone que vous aviez composé des centaines de fois avant, incapable de vous exprimer, de dire les mots qu'il fallait pour obtenir des résultats. Et encore, vous n'étiez probablement pas en danger de mort. En stratégie comme en tactique, la majorité des individus impliqués sont directement en danger de mort. Cela ne se cache pas derrière des idées abstraites. L'instinct de conservation n'a jamais été vaincu par la raison; il est trop primitif. Il faut faire appel à un autre instinct plus primitif et plus puissant que l'instinct de conservation physique, autrement, les hommes les plus convaincus et les plus ardents défenseurs de la patrie fuiront comme des oiseaux en face de l'ennemi. Six mille ans d'Histoire le prouvent.

Beaucoup d'armées et de systèmes de défense sont organisés en fonction de l'homme raisonnable que l'on rencontre le plus souvent en temps de paix, lorsque tout est tranquille et que chacun se sent en sécurité. On agit comme si la raison allait être mai-

---

**“En face du danger, l'homme perd la raison et devient une bête instinctive....”**

---

gager tellement de force qu'elle séduit même des esprits avertis. Seule la catastrophe les fait temporairement retomber par terre.

Qu'on ne se fasse aucune illusion. En face du danger, l'homme perd la raison et redevient une bête instinctive. Vous qui me lisez, rappelez-vous certains moments d'énergie, de panique ou de peur qu'il vous est sans doute arrivé de vivre pendant votre existence. Vous préférez les oublier? Rappelez-vous en quand même, pour les besoins de la cause. Comment vous

### L'homme devant la peur

Comment vous

**PRIX  
DAVID 1977**

**Jacques Ferron**  
La Charrette  
roman

éditions  
hurtubise hmh

380 ouest  
st-antoine  
montreal

trousse du jeu dans l'éventualité d'une guerre, ce qui est complètement faux. Le préjugé pourtant est tenace et l'erreur se répète d'une génération à l'autre, en dépit des démentis les plus formels rapportés par l'Histoire. A l'heure du danger en effet, la raison s'estompe, les masques les plus subtils s'effondrent, les comportements changent étrangement, car chacun apparaît dénudé en face de l'autre. Pour plusieurs, le fait de se voir et de se connaître tels qu'ils sont et non tels qu'ils ont toujours cherché à paraître, leur donne souvent un choc dont ils se remettent difficilement. Ce sont ceux-là qui fuient les premiers et ce qu'ils fuient, c'est eux-mêmes autant que les circonstances dans lesquels ils sont inopinément plongés. A l'autre extrême se trouve l'armée des mal aimés: Ce sont eux qui, non seulement n'ont pas peur de la mort, mais la souhaitent. Ils commettent les actes les plus téméraires et se moqueront de ceux qui ont peur de la mort, oubliant qu'ils ont eux-mêmes peur de la vie. La guerre leur offre au moins l'opportunité de mourir sans que leur conscience leur reproche le suicide. Ce sont eux qui aiment le plus la guerre, mais ils ne sont pas ce qu'on pourrait appeler des militaristes. En effet, le militariste est un dominateur qui écrase les autres pour son plaisir alors que le mal aimé est un homme écrasé par la mauvaise conscience qu'on lui a inculquée et qui se détruit pour libérer les autres et lui-même avec. Entre ces extrêmes se trouve la grande majorité des hommes ordinaires, qui ont normalement peur de la mort mais qui sont quand même capables de sacrifier leur vie. Pour eux, il n'y a qu'une seule force capable de leur faire affronter le danger et de se comporter d'une manière efficace en face des tâches qu'ils auront à accomplir, cette force: c'est le sens du devoir et de la discipline.

Par définition, la discipline, substantif qui prend sa racine dans le mot disciple, n'est ni plus ni moins qu'un dénominateur commun acceptable auquel souscrivent un certain nombre d'individus. Ce dénominateur commun, qui est aussi élevé que possible, exige du dépassement de la part de chacun de ceux qui sont impliqués. La discipline véritable est le

## ASSURANCE AUTOMOBILE

# Ce que les consommateurs nous ont dit...

Depuis longtemps, les compagnies d'assurance connaissent les besoins des consommateurs.

Plus de 3 000 personnes nous téléphonent chaque mois.

C'est pourquoi les compagnies ont proposé le régime Autobac pour

- **réduire les primes;**
- **accélérer les règlements;**
- **mieux indemniser les victimes.**

Le régime Autobac propose une assurance no-fault pour les dommages corporels et matériels.

C'est un régime qui permet de réduire les primes, **contrairement au projet du gouvernement.**

C'est un régime qui accélère les règlements et qui indemnise mieux les victimes.

Pourquoi?

Parce qu'il indemnise toutes les victimes rapidement, sans discussion et que, **contrairement au gouvernement**, il leur permet, dans les cas graves, d'aller devant les tribunaux.

L'AUTOBAC, c'est l'élimination des complications qu'entraînera le projet du gouvernement.

L'AUTOBAC, c'est la réponse aux vrais besoins des Québécois.

### Parlez-en à votre député



**Bureau d'assurance du Canada**

*Des assureurs qui se font concurrence pour mieux vous servir.*

Veillez m'envoyer tous les renseignements relatifs à l'AUTOBAC, sans obligation de ma part.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Retournez ce coupon au BAC, 1080, Beaver Hall, Montréal H2Z 1S8

**La tactique...**

(suite de la page 9)

contraire de l'égoïsme et de la recherche mesquine de soi. L'homme et la femme disciplinés sont ceux qui agissent pour le bien commun, rien de plus. Ce sont des individus qui ont harmonisé leur MOI avec le ÇA, tandis que les indisciplinés, qui remplissent présentement les rues, sont des individus qui imposent leur petit moi tyrannique aux autres. La tyrannie vient toujours de l'indiscipline, même lorsque cette tyrannie se cache derrière des apparences de discipline, comme par exemple les allures martiales qu'ont voit souvent chez certains individus qui portent un uniforme. Comme officier, j'avais appris de bonne heure à me méfier de ces soldats qui ont l'air d'être plus disciplinés que les autres. La discipline est d'abord dans l'esprit et c'est l'état d'esprit qui compte. Il en est de même du sens du devoir. L'un et l'autre se jugent par les résultats obtenus pendant les moments difficiles, non par les apparences, ce qui n'empêche pas non plus de se conformer à la lettre, par esprit de discipline et non pour être considéré par les autres. L'esprit de devoir et de discipline est cette force qui donne à la défense d'un État la cohésion sans laquelle aucun succès n'est possible. Quant au dénominateur commun, il y en a un qui trouve sa source dans la personne: le JE, qui dépasse tout l'univers organique de l'individu. Lorsque le JE est harmonisé avec le NOUS, il crée un instinct de conservation moral encore plus puissant que l'instinct de conservation physique. C'est l'IDENTIFICATION, le plus fort de tous les instincts, le seul qui fait qu'un homme agira droitement et efficacement, même devant la mort. Car le sens du devoir et de la discipline ainsi que l'identification ne font qu'une seule force. Lorsque cette force est présente chez des individus, ils préféreront mourir plutôt que tomber dans l'ignominie. C'est la seule force capable d'annihiler l'instinct de conservation physique. Évidemment, elle dépasse la raison.

**Force de l'identification**

En passant, c'est aux

Romains que revient le mérite d'avoir trouvé la force de l'identification, allée au sens du devoir et d'une discipline parfois terrible. C'est en fonction de cette découverte psychologique qu'ils ont formé la légion, organisation qui conciliait habilement l'UN et le MULTIPLE dans l'homme. Sans doute, se sont-ils appuyés sur une définition aristotélicienne de l'homme. De toute manière, la légion romaine a fait ses preuves, jusqu'à ce que la décadence, qui détruit par l'intérieur, rende cette institution aussi inefficace que les autres, dans le même empire. Car les succès de la légion romaine ne s'expliquent ni par la force du nombre, ni par ses vertus mécaniques et encore moins par la force physique et la bravoure du soldat romain. Le Romain en effet était loin d'avoir l'étoffe d'un batailleur. Petit de taille, épris de ses aises, paresseux, il avait une peur terrible des Gaulois, des Cimbres, des Germains et des Asiatiques et pourtant, il les a tous battus. Les Grecs étaient physiquement plus forts; ils aimaient la guerre à la folie et pourtant, ils ont été battus par les légions romaines qui n'opposaient que trois lignes à la phalange grecque, composée de quatre, huit, seize et parfois trente-deux phalangistes de profondeur. L'explication de ces victoires est simple: par la légion, les Romains opposaient à la fureur guerrière de leurs adversaires la force de l'identification, du combat exécuté par devoir, de la discipline, autrement plus efficace que la bravoure. Par cette discipline, aucun Romain ne pouvait se permettre d'oublier un seul instant que le but de la guerre était politique et non personnel, que la guerre n'était pas une fin en elle-même. C'était l'ULTIMA RATIO et on n'y avait recours que lorsqu'il était impossible de faire autrement. Ce sens politique donné à la guerre, inscrit dans le devoir et la discipline de l'armée, a fait régner la paix dans le monde antique pendant plusieurs centaines d'années, jusqu'à la décadence et les invasions barbares. Il me revient à l'esprit un incident qui s'est produit en Italie, pendant les premiers temps des légions romaines. Un détachement ayant été envoyé dans la région du détroit de Messines pour protéger la population contre les incursions

et les razzias en provenance de Sicile, l'officier en charge organisa une expédition punitive contre les Siciliens. Lui et ses hommes furent alors immédiatement rappelés à Rome et écartelés sur la place publique. On ne les avait pas envoyés pour faire du grabuge en Sicile mais simplement pour protéger la population locale en cas d'incursion en provenance du détroit et c'est absolument tout ce qu'ils avaient à faire, rien d'autre. Nul doute que la garnison suivante a compris la leçon. En 1940, lors de l'invasion de l'Europe, les Allemands ont tenté d'en faire autant en imposant une discipline de fer à leurs soldats, mais ils n'avaient pas compté sur le racisme des Nazis et ses conséquences. Inversement, lorsque les Alliés occidentaux envahirent l'Europe, le comportement des troupes de plusieurs de ces armées montrait clairement que le but de l'expédition était l'assouvissement d'une vengeance. Or, qui cède à une passion cède à toutes les autres. Le désordre se mit bientôt de la partie et dans plusieurs pays où ils ont passé, les libérateurs furent rapidement considérés comme d'autres ennemis. On a vu, jusqu'à très récemment, comment l'absence de sens politique et d'une rigoureuse discipline a conduit à l'échec des armées qui étaient matériellement bien supérieures à celles de leurs adversaires, la défaite militaire entraînant derrière elle la défaite politique de l'État.

Ces considérations sommaires nous font au moins entrevoir l'homme ainsi que les éléments d'ordre moral aptes à assurer la survivance de l'État dans les grandes crises. Pour le moment, nous passerons sous silence le problème de la conduite des hommes, le maintien du moral, la nécessité de ne faire aucune injustice à personne, la valeur d'une bonne administration, etc. Ce qu'il est important de retenir, c'est que les grandes oeuvres ne sont pas accomplies par des héros et des martyrs mais par des gens ordinaires comme ceux que l'on rencontre tous les jours, des gens qui font ce qu'ils ont à faire. C'est parce que chacun fait résolument ce qu'il a à faire que tout s'accomplit. Cette doctrine doit constituer la base de notre politique de défense, rien de plus.

**Le document de 1975****L'ARMEMENT ET L'EQUIPEMENT**

Copyright LE JOUR 1977

par J.R.M. Sauvé



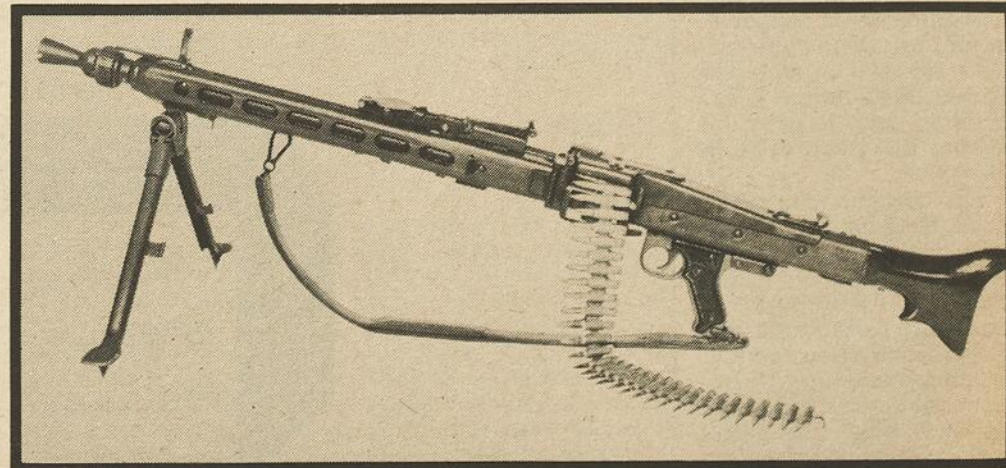
Beaucoup d'illusions circulent à ce sujet. Il suffit qu'une annonce paraisse ou qu'une nouvelle se répande pour donner l'impression qu'une arme fantastique aux propriétés inusitées va changer du jour au lendemain le cours de l'Histoire. La réalité à ce sujet est passablement plus prosaïque. Les armes fantastiques sont habituellement connues, copiées et reproduites bien avant d'avoir fait long feu. Résultat: les chances étant redevenues égales, on a recours aux armes conventionnelles, celles qui exigent des muscles et de la volonté. Ni les gaz, la guerre chimique, biologique, nucléaire ou thermonucléaire ne vont bien loin. La raison, c'est que nul ne veut détruire l'autre et se détruire lui-même avec. Seuls, les mégalomanes qui cherchent le pouvoir absolu cherchent l'arme absolue. Lorsqu'ils la trouvent, elle se retourne rapidement contre eux. En effet, ceux qui dominent par la violence extérieure dominent rarement les coeurs et les esprits qui ne manquent pas une occasion favorable de se retourner contre le despote, lequel ne peut absolument pas tout penser et tout prévoir, si intelligent

soit-il. Sa grande force ne tient la plupart du temps qu'à un fil, qu'il faut savoir trouver et couper. Pour nous, hommes ordinaires, la réussite à l'heure du danger, dépend de la conciliation exigeante de facteurs multiples. Le procurement d'un équipement et d'un armement adéquat n'est pas une chose facile, comme nous le verrons.

Les armes et l'équipement trop sophistiqués subissent ordinairement le même sort que les armes quasi-absolues. Leur faiblesse est de n'être utilisables que par des conditions idéales, ce qui arrive rarement. Ensuite, elles se neutralisent les unes les autres, de sorte que les batailles finissent par se faire avec les armes les plus simples et avec des hommes qui n'ont rien de technocratique. La preuve en a été faite jusqu'à très récemment encore. Cela ne veut pas dire qu'il faut négliger de s'équiper d'armes spéciales. Au contraire, il faut que l'adversaire sache qu'on est capable de lui rendre coup sur coup et bassesse pour bassesse. L'essentiel, c'est de savoir que ce ne sont pas les fakirs qui règlent les grands problèmes de l'État et que les constantes ne doivent pas être oubliées à cause d'eux. Une défense qui se fonde sur le transitoire fait fausse route en partant.

En tenant compte des

lenteurs de la bureaucratie, des tâtonnements de la science et de la recherche, des difficultés de l'industrie de s'adapter à des changements importants, des constantes de l'économie nationale et des tergiversations de la politique, il faut généralement entre huit et douze ans pour mettre une nouvelle arme au point. Les États les plus gros sont les plus lents et la précipitation aboutit inévitablement à des faux résultats qui ne tardent pas à être reconnus comme tels et à devenir une cause de scandale public, auquel s'ajoute le gaspillage des ressources et le recul dans le temps qui finalement en résulte. Le proverbe qui dit que le temps ne respecte pas ce qui se fait sans lui se vérifie alors de manière impressionnante. Au moment où la nouvelle arme sort, ses caractéristiques et surtout ses faiblesses sont déjà connues de tout le monde de sorte qu'elle est facilement contrebattue. De plus, il est très rare qu'une défense nationale soit équipée de la "meilleure" arme. Elle est habituellement trop chère. Quant à la deuxième meilleure, il est presque toujours trop difficile de l'obtenir dans les délais prescrits. Généralement, l'État doit se contenter de la troisième meilleure arme et quelquefois de la quatrième. Lorsque la corruption s'en mêle, la défense

**Mitrailleuse MG 3**

Simple, robuste, facile à manier, cette superbe mitrailleuse allemande MG3, peut tirer 1300 balles à la minute. Cependant, ses qualités techniques exceptionnelles ne constituent en aucune manière une garantie de succès tactique. Car la technique est une chose et la tactique en est une autre.

Courtoisie de Rheinmetall (Allemagne)

risque alors d'être dotée de la neuvième et dixième arme, tout en payant le prix de la première...

**Les exigences d'une arme de guerre sont à peu près les suivantes:**

**Adaptabilité**  
**Robustesse**  
**Simplicité**  
**Facile à entretenir**  
**Facile à faire fonctionner, même dans les conditions les plus difficiles**

Prenons l'exemple du fusil, tel que nous le connaissons aujourd'hui, avec le canon rayé, le projectile en fuseau, les poudres à combustion lente, qui permettent de propulser la balle à une plus grande vélocité; tout cela date du début du siècle. Le fusil automatique était connu dès 1920. Quant aux calibres de guerre, ils ont assez peu de différences entre eux. Des calibres comme le .303 des Britanniques, le .30-06 des Américains, le 7.92 millimètres des Allemands et le plus récent 7.62 millimètres utilisé comme calibre standard par l'O.T.A.N., se ressemblent. Les projectiles varient en diamètre entre 6 et 8 millimètres, pèsent entre 150 et 180 grains et sont propulsés hors du canon à une vélocité initiale variant entre 2400 et 2800 pieds à la seconde. Tous les fusils de guerre, comme le Mauser, Lee Enfield, Springfield, Lebel, Garand, FN, sont potentiellement meurtriers jusqu'à un mille de distance. Pourtant, au cours des deux guerres mondiales, en Corée et au Vietnam, les individus qui ont été tués ou blessés par des balles de fusil sont extrêmement rares, comparé au nombre de coups qui ont été tirés. Selon des calculs, cette proportion varierait entre un coup sur 73,000 et un coup sur 800,000 et même davantage. Ce chiffre peut paraître étonnant mais ne devrait pas nous surprendre puisqu'au Québec, les chasseurs qui hantent chaque année la forêt à la recherche du gibier attrapent leur cible à raison d'un coup sur 100,000; chiffres qui émanent de la Fédération Québécoise de la Faune. À partir de ces faits, on peut affirmer que l'État qui trouverait le moyen de faire de chaque citoyen un franc-tireur capable d'attraper sa cible à tout coup n'aurait besoin que de 100,000 balles pour se débarrasser d'un envahisseur dont l'armée se compose de 100,000 hommes. C'est ce qu'un pays comme la Suisse tente de réaliser de-

puis assez longtemps. En pratique, cependant, les meilleurs résultats au tir auraient été atteints par les Boers pendant leur guerre contre les Anglais et aussi par les Espagnols au cours de la guerre de 1936. Ce que Boers et Espagnols avaient en commun, c'est le mousqueton Mauser de calibre 7 millimètres. Le mousqueton est une arme plus courte que la carabine et le calibre 7 mm est un peu plus petit que les autres, ce qui revient à dire que l'arme est plus simple et plus facile à tirer dans n'importe quelle condition. Il exigeait très peu d'entraînement pour être manœuvré efficacement et comme son recul était beaucoup plus faible que celui des autres fusils de guerre, l'homme qui s'en servait n'avait pas à appréhender le coup et la détonation de sorte qu'il pouvait se concentrer sur la qualité de son tir. Cette arme insignifiante, fabriquée dès 1893, est probablement le fusil de guerre le plus efficace qui soit. À l'autre extrême, prenons l'exemple du célèbre Garand .30-06, premier fusil automatique à faire une apparition massive dans un théâtre de guerre, l'arme des Américains lors de la seconde guerre mondiale. Son inventeur, Jean Garand, est un Québécois de Laprairie. Le fusil Garand était évidemment une arme techniquement sophistiquée et plus avancée que les autres, ce qui n'en fit pas une meilleure arme de guerre pour autant comme en témoigne la malheureuse expérience d'Omaha Beach, lors du débarquement du 6 juin 1944. Après la première journée, on a trouvé sur la plage des centaines de Garand qui n'avaient pas tiré un seul coup, et de qui est pire, le cran de sûreté n'avait même pas été déplacé en position de feu. À l'inverse, des milliers d'Américains furent fauchés par le tir de l'infanterie allemande, armée du Mauser 98K, dont le modèle original datait de 1898 et qui n'avait pas été changé depuis. Une réussite semblable est inimaginable dans les circonstances car c'est un fait connu que le soldat américain qui débarqua en Normandie était mieux entraîné que son homologue allemand. De plus, les Allemands venaient d'essayer un bombardement massif, qui les avait passablement secoués, alors que les Américains n'avaient pas été soumis à une canonnade semblable. Une bonne par-

tie de la réponse se trouve dans le fait que le Mauser est facile à manoeuvrer et à tirer, même pour un homme apeuré, surexcité, ému et s'échappant à lui-même, tandis que la Garand exige des mouvements de la main d'une précision telle que l'homme pris dans une bataille serait incapable de les exécuter, même avec le meilleur entraînement du monde. Exception pour les forts mais ils sont très rares. Ces faits nous montrent la vérité des enseignements d'Ardant du Picq, à savoir que dans toutes choses de guerre, il faut partir de l'homme et son état moral au moment du combat. Ici, le dénominateur commun le plus bas est encore le plus sûr.

### Les missiles

L'introduction généralisée des missiles pour de multiples usages constitue le changement majeur dans l'armement des derniers vingt ans. La grande majorité de ces missiles sont relativement simples à fabriquer et à utiliser. Dans la majorité des cas, un individu avec une instruction du niveau secondaire peut apprendre à s'en servir efficacement en une ou deux semaines. Les missiles contre avions, montés sur un châssis de camion et guidés par radar ou laser ne sont guère plus difficiles à faire fonctionner. Évidemment, la manoeuvre des missiles intercontinentaux armés d'ogives nucléaires est passablement plus compliquée, et, plus risquée pour celui qui les lance, car un des défauts du missile est la possibilité qu'une défectuosité mécanique lui fasse faire demi-tour et alors c'est l'attaquant qui devient la victime. Un autre inconvénient de ces systèmes d'armement compliqués est la possibilité de rejet par les nouvelles générations. En effet, une génération montante et normale veut être active et accepte difficilement la soumission passive à un système compliqué pré-établi. Par contre, elle accepte plus volontiers des outils et des armes simples: marteaux, scies, pelles, pics, mousquetons ordinaires avec lesquels elle se manifeste d'une manière active. Le bateau à rames ou à voiles est toujours plus intéressant pour un jeune que le bateau à moteur, car c'est LUI qui le fait marcher et le contrôle. Pour le moment donc, oublions les



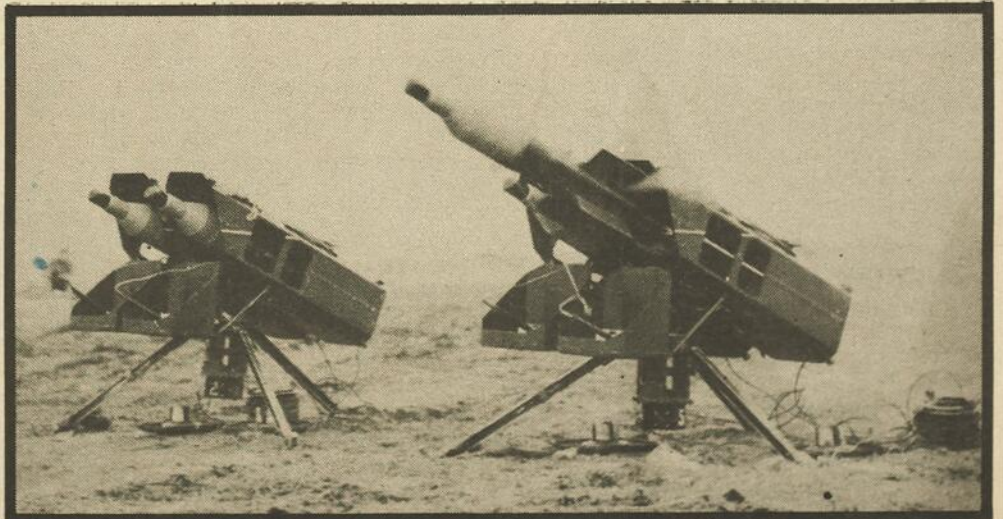
Ce système lance-missiles sol-air sert à la défense contre avions. Dans beaucoup de cas, le missile a très avantageusement remplacé le canon anti-avion. Il s'est avéré extrêmement redoutable contre les chasseurs réactés d'attaque au sol.

(Courtoisie de Thomson, CSF (France))



Cette photo montre un missile antichar VIGILANT, au moment de l'envol. Ce missile de portée moyenne est capable de pénétrer les plus lourds blindages jusqu'à une distance de 1375 mètres. Ce sont des missiles de ce genre qui ont servi aux guerres israëlo-arabes. Pendant la guerre du Yon Kippur, en octobre 73, ces missiles ont mis près de 3000 chars d'assaut hors de combat en dedans d'une dizaine de jours seulement. Cet événement fut une révélation.

Courtoisie de British Aircraft Corporation



Les mêmes missiles VIGILANT, peuvent se tirer par terre et être contrôlés à distance par un seul opérateur caché dans une tranchée. Ces systèmes ont déjà fait leurs preuves comme armes défensives.

Courtoisie de British Aircraft Corporation

**Armement...**

(suite de la page 11)

missiles stratégiques et concentrons notre attention sur les missiles tactiques, plus simples, à usage courant et qui de plus, viennent de faire leurs preuves d'une manière impressionnante au Vietnam et au Moyen Orient. Ceux qui doivent retenir notre attention d'une manière particulière sont les missiles sol-air contre avions et les missiles sol-sol contre les chars. Dans un cas comme dans l'autre, leur efficacité est telle que l'utilisation de l'avion et du char d'assaut comme armes offensives sont sérieusement remis en question. Les missiles tactiques s'avèrent donc des armes défensives de premier ordre. Pour nous, Québécois, ils méritent une étude approfondie.

**L'avenir de l'armée motorisée**

L'armée motorisée, qui a fait fureur dans les années quarante, est présentement sujette à une sérieuse remise en question. En effet, la prolifération de véhicules de toutes sortes a longtemps donné une impression de force, de souplesse et d'efficacité aux armées modernes. En fait, cette impression n'était qu'une impression. D'abord, la première loi du transport motorisé dans une armée est celle-ci: plus le nombre de véhicules augmente, plus il doit augmenter. En effet, il faut des véhicules pour servir d'autres véhicules, c'est-à-dire: transporter les énormes quantités de pétrole, de lubrifiants et d'huile requis pour les faire fonctionner; transporter les pneus et les pièces de rechange; transporter les ateliers mobiles pour les réparations, véritables usines sur roues, sans compter l'équipement de remorquage, qui doit opérer jour et nuit jusque sur les champs de bataille. Ajouter à cela que toute cette ferraille mobile a besoin de beaucoup de monde pour fonctionner sur une base de 24 heures, sept jours par semaine et 52 semaines par année, en temps de guerre. Ajoutez encore à cela que tous ces services sont extrêmement vulnérables aux coups de l'adversaire, qui sait de quoi une armée motorisée dépend pour fonctionner. Ajoutez encore les innombrables problèmes logistiques occasionnés lors des déplacements de troupes.

En effet, il faut trouver des places pour loger ces installations, souvent à quelques heures d'avis, il faut établir un plan de route, de concert avec l'État-major qui doit coordonner également les mouvements de toutes les unités et toutes les formations. Ce sont d'interminables convois qui se déplacent avec une lenteur de tortue. Bien entendu, un seul de ces véhicules peut faire 60 milles à l'heure et même davantage. Cependant, 5,000 de ces véhicules roulant en convois ne feront pas 60 milles dans une heure. De plus, dans un théâtre d'opérations il y a de bonnes chances que ces déplacements s'effectuent de nuit, ce qui ralentira encore davantage les mouvements d'ensemble. Un officier de l'armée suisse, le capitaine Montfort, a calculé qu'une division Panzer allemande complètement motorisée n'a jamais parcouru plus que 17 milles dans une journée, et ce, pendant l'époque la plus efficace de la guerre-éclair. Par contre, il a établi qu'une légion romaine parcourait 25 milles par jour à pieds et les divisions de Napoléon couvraient en moyenne 38 milles à cheval dans une journée. Ceci nous amène à la deuxième loi du transport motorisé dans une armée: plus le nombre de véhicules augmente, plus la rapidité et la souplesse des mouvements en souffre. Le seuil de rentabilité logistique et tactique est donc extrêmement difficile à établir, sans compter que grande est la tentation de se laisser acheter par de bons vendeurs de véhicules, d'obéir à l'inertie, de laisser les véhicules entrer en masse, quitte ensuite à subir leur loi. Pour nous, au Québec, le transport motorisé risque de se heurter à une difficulté majeure en temps de guerre: celle de se procurer du pétrole. Il en sera de même pour les avions. Le problème cependant ne se présente pas pour les missiles, qui utilisent des charges de propulsion à carburants solides. Ces considérations très sommaires ont pour but de faire entrevoir ce qui est devenu une réalité de la fin du siècle, à savoir que: l'armement, l'outillage et les conditions économiques et politiques favorisent la défensive et permettent aux États de petite et de moyenne taille de se défendre efficacement, avec un minimum de moyens.

**Conclusions**

L'évolution de l'arme-

ment depuis les derniers vingt ans et les exigences logistiques qu'elle entraîne, la dispersion de plus en plus grande des troupes sur les glacis, la nécessité du recours à la défensive, tous ces facteurs sont autant d'indices qui montrent que la défense de l'avenir sera fondée sur l'homme à pied tout comme autrefois. Le Vietnam a gagné toutes ses guerres avec des hommes à pied. On serait porté à croire que le Vietnam utilise le fantassin en masse parce qu'il a une très grosse population, mais justement ce n'est pas le cas, puisque la population du Vietnam est de 23 millions d'individus seulement. De plus, contrairement à la Corée, le Vietnam n'a pas fait appel à la présence massive des Chinois, car c'eût été contraire à sa politique d'indépendance nationale. Un autre exemple du retour au fantassin comme base de la défense est Israël, depuis la guerre du Yom Kippur. Le nombre de véhicules et de tanks israéliens détruits par les missiles a été tellement élevé, ceci en dépit de leur victoire, qu'on en est venu à la conclusion qu'il serait préférable de déplacer les hommes à pieds, ce qui leur donnerait une meilleure chance de survie. Aussi, les troupes israéliennes ont troqué le moteur pour la pelle et le pic, moins spectaculaire sans doute mais quand même plus apte à assurer la survie de l'individu sur un champ de bataille et à lui permettre d'effectuer efficacement, quoiqu'avec une lenteur apparente, sa tâche de défenseur de la nation. Le retour de l'homme à pieds entraîne nécessairement le retour à une forme d'entraînement plus traditionnelle. Moins sophistiqué, l'entraînement aura alors de meilleures chances d'atteindre son but, qui est de développer l'initiative, l'identification, le sens du devoir et de la discipline, le goût de l'effort manuel, autrement plus enrichissants pour l'éducation nationale que le conditionnement de robots passifs tel que l'exigent les "systèmes" complexes de défense, qui n'ont littéralement besoin que d'un grain de sable dans la machine pour se détraquer. Les conditions nouvelles qui affectent la défense des États sont donc favorables pour nous qui allons bientôt commencer notre programme d'accession à l'indépendance.

**Le document de 1975****Recommandations sommaires pour une politique et un programme****UNE POLITIQUE DE DISSUASION**

Copyright LE JOUR 1977

par J.R.M. Sauvé



La situation géopolitique du Québec et les conflits d'intérêts qu'une politique fondée sur l'exploitation maximale des avantages de la localisation péninsulaire et périphérique du territoire québécois vont inévitablement provoquer des confrontations qui risquent de déboucher sur des guerres. Or, la meilleure manière de gagner une guerre est de la prévenir. C'est l'intention d'une politique de dissuasion, dont le but est de prendre de l'avance afin de gagner les conflits sans avoir recours à la guerre. En effet, un adversaire qui se rend compte que le recours aux armes ne lui sera pas rentable va simplement continuer d'avoir recours à la diplomatie et aux négociations comme moyens d'atteindre ses objectifs.

Cependant, qu'on ne se

fasse aucune illusion: une politique de dissuasion est extrêmement exigeante. C'est même la plus exigeante de toutes. Car un État avantageusement situé comme le Québec ne trouvera la paix qu'à la condition d'en payer le prix par des efforts sérieux, authentiques, continus et prolongés. Il n'y aura aucun compromis: il faut que le Québec soit réellement défendu et il faut qu'on sache à l'extérieur que le Québec est réellement défendu et qu'il est inutile même de penser à prendre les armes contre le Québec. Or, afin que tous sachent et croient que le Québec est réellement défendu, il nous faudra satisfaire à de multiples exigences, tant sur le plan politique, économique, psychologique, culturel, que stratégique et tactique.

**Esquisse d'un programme**

En tenant compte de tout ce qui précède, la défense québécoise devra être fondée sur le principe d'une participation maximale des citoyens. C'est pourquoi

l'organisation des services de la défense suivante est recommandée:

1. Service de la défense armée
2. Service de la défense civile
3. Service de la protection civile
4. Service de la taxe sur la défense

**Le service de la défense armée**

Le service de la défense armée aura pour mission principale de pouvoir intervenir par la force armée avec un maximum d'effectifs contre un envahisseur qui franchira la frontière pour soumettre le Québec par les armes. Le temps d'intervention devra être le suivant:

- Le tiers des effectifs en 12 heures
- La moitié des effectifs en 24 heures
- La totalité des effectifs en 36 heures

Le service de la défense armée se composera d'une armée de défense territoriale de quatre éléments distincts placés sous un commandement unique, soit: défense terrestre, défense aérienne, défense côtière et défense navale. Ces éléments seront organisés en unités et en formations, conformément aux exigences de la stratégie de défense du noyau, de la zone périmétrique et de la zone tentaculaire. Le service de ces unités sera assuré principalement et **obligatoirement** par le CITOYEN-SOLDAT, aidé par des éléments permanents.

### L'entraînement et le service obligatoire du citoyen-soldat

Pour tous les citoyens qui seront jugés aptes, la période d'entraînement et de service commencera obligatoirement à l'âge de 18 ans. Cependant, ceux qui le désirent pourront commencer leur entraînement à l'âge de 16 ans avec la permission de leurs parents, leur tuteur ou de la personne responsable d'eux. L'entraînement se déroulera à raison de quatre phases théoriques et de quatre phases pratiques, comme suit:

#### 1. Première phase théorique

C'est la phase d'enregistrement et d'examen préliminaires, qui commencera à l'automne, en même temps que la rentrée scolaire. Cette phase aura lieu dans une caserne locale, à raison d'un ou deux soirs par semaine. Le but de cette phase est la prépara-

tion à la première phase pratique.

#### 2. Première phase pratique

La première phase pratique d'entraînement de base aura lieu pendant l'été et durera trois mois. Cet entraînement s'effectuera principalement par la méthode du périple, auquel viendront s'ajouter quelques courts stages dans des camps sous la tente. Le mouvement vers les secteurs d'entraînement se fera à pied, sauf lorsque le parcours risque d'être trop long et de retarder le programme. Dans ce cas, une partie du mouvement se fera quand même partiellement à pied.

#### 3. Deuxième phase théorique

La deuxième phase théorique sera entreprise après le retour à la maison, à raison d'un soir par semaine. Elle aura pour but de reviser les leçons apprises pendant la première phase pratique et de préparer la deuxième.

#### 4. Deuxième phase pratique

La deuxième phase pratique sera faite d'entraînement général comme la première, à l'exception qu'il y aura davantage d'entraînement collectif. Cet entraînement se déroulera par périple et par regroupements dans des secteurs où l'entraînement collectif devra avoir lieu. Il durera trois mois comme la première phase, la période de trois mois étant définie ici comme d'une durée exacte de douze semaines.

#### 5. Troisième phase théorique

La troisième phase théorique sera entreprise après le retour à la maison à raison d'un soir par semaine. Elle aura pour but de reviser les leçons apprises pendant la deuxième phase pratique et préparer la troisième phase pratique. C'est à ce stage qu'aura lieu le regroupement vers les spécialisations qui vont caractériser cette troisième phase.

#### 6. Troisième phase pratique

C'est ici que commencent l'entraînement dans la spécialité armée que le citoyen-soldat va conserver pour le reste de son service. L'entraînement, qui

est spécialisé, aura donc lieu par périple ou par stage, dans une école ou sur un navire, selon le cas. Il pourra durer de douze à seize semaines.

#### 7. Quatrième phase théorique

La quatrième phase théorique sera entreprise après le retour à la maison, à raison d'un soir par semaine. Cette phase consistera principalement en une préparation administrative en vue de l'intégration éventuelle du citoyen-soldat dans son unité de défense.

#### 8. Quatrième phase pratique

La quatrième phase pratique a pour but de préparer d'une manière pratique l'intégration du citoyen-soldat dans son unité de défense et aura lieu soit par périple, dans un camp, une école, une base ou un navire.

### Le service obligatoire du citoyen-soldat

Après la quatrième phase pratique, le citoyen-soldat recevra officiellement un certificat de qualifications ainsi que l'équipement dont il aura besoin pour

accomplir son service. Il sera alors versé dans une unité de défense territoriale et aura obligatoirement à participer aux activités suivantes:

1. Une manœuvre annuelle d'été d'une durée de dix jours.
2. L'entraînement d'hiver: dix jours par année pendant cinq années consécutives réduites ensuite à cinq jours par année pendant les cinq années suivantes. Après cette période, l'entraînement d'hiver sera facultatif.
3. La qualification au tir obligatoire chaque année. Le citoyen devra tirer en moyenne entre 90 et 120 coups de qualifications pour chaque arme portative et obtenir un résultat équivalent à 80% autrement il devra recommencer et payer un frais de service, comprenant le prix des cartouches.
4. Le conditionnement physique obligatoire, qui sera dispensé trois fois la semaine à la caserne locale, mais auquel le citoyen-soldat ne sera pas nécessairement obligé d'assister. Il sera cependant obligé de passer un test d'aptitudes physiques chaque année. S'il échoue, l'assistance au programme d'entraînement hebdomadaire de-

viendra obligatoire.

Cette participation obligatoire à la défense armée durera jusqu'à l'âge de 41 ans accomplis, après quoi, le citoyen-soldat:

- a. restera, à sa propre requête et selon sa condition physique et ses aptitudes, dans l'unité de défense territoriale où il a toujours servi. Il sera alors sujet à un réexamen chaque année.
- b. sera versé dans une unité de défense civile
- c. sera versé dans une unité de protection civile
- d. sera complètement libéré de toute obligation de service et deviendra sujet à la taxe sur la défense.

### Le service de la défense civile

Le service de la défense civile aura pour mission essentielle de fournir les secours d'ordre matériel et moral à la population en cas de désastre causé par la guerre, les calamités naturelles, les troubles internes dont la **rupture des services essentiels**. Ce service aura pour tâche d'instruire et de préparer la population pour la survie dans les périodes de grandes difficultés.

### Organisation

Le service sera organisé en

unités adaptées aux exigences locales et régionales de la défense civile.

### Recrutement, entraînement et service

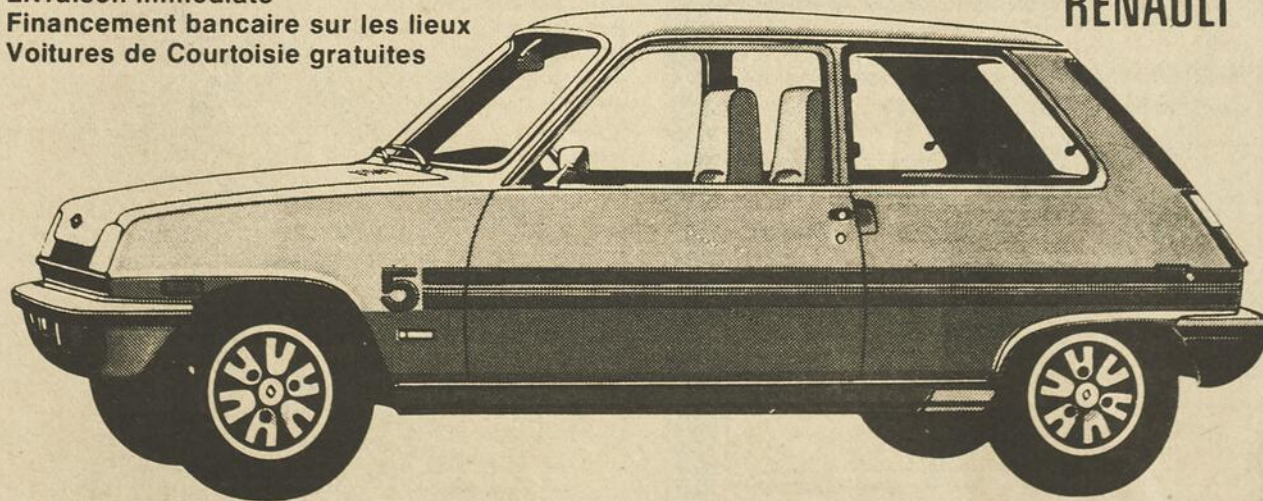
Le service de la défense civile sera obligatoire pour tout citoyen âgé de 20 à 50 ans, qui possède les aptitudes physiques et morales nécessaires à l'apprentissage et à l'accomplissement des tâches requises, mais qui ne sert ni dans la défense armée ni dans la protection civile. De plus, les personnes exemptées du service de la défense armée pour raisons de constitution physique, de convictions morales ou religieuses pourront être appelées à servir avec la défense civile. Après 50 ans, le service pourra être continué au choix tant que la santé le permettra.

1. Disponibilité en cas de désastre
2. Revision annuelle d'une durée de cinq jours
3. Tests annuels d'aptitudes techniques, mentales et physiques.

De plus, le service mettra à la disposition de ses membres les facilités nécessai-

## LES RENAULT 5 1978 SONT ARRIVÉES! ET ELLES NE SONT PAS CHÈRES...

Livraison immédiate  
Financement bancaire sur les lieux  
Voitures de Courtoisie gratuites



RENAULT

le français,  
je le parle par



Automobiles  
Renault Ville Marie inc.

Le concessionnaire  
Renault des Québécois

\* Certains équipements montrés sur la photo sont optionnels.

2230, rue VIAU  
(Entre Ontario et Hochelaga)

MÉTRO VIAU  
254-9971

## Une politique de dissuasion

(suite)

res pour leur permettre de poursuivre leur formation et leur perfectionnement.

### Le service de la protection civile

Le service de la protection civile sera responsable, avec les services de la police, du maintien de l'ordre en cas de désastre, guerre, calamités naturelles ou autre infortune dont l'Etat pourrait être frappé. En cas de grève de la police, le service de la protection civile sera chargé de la protection des citoyens.

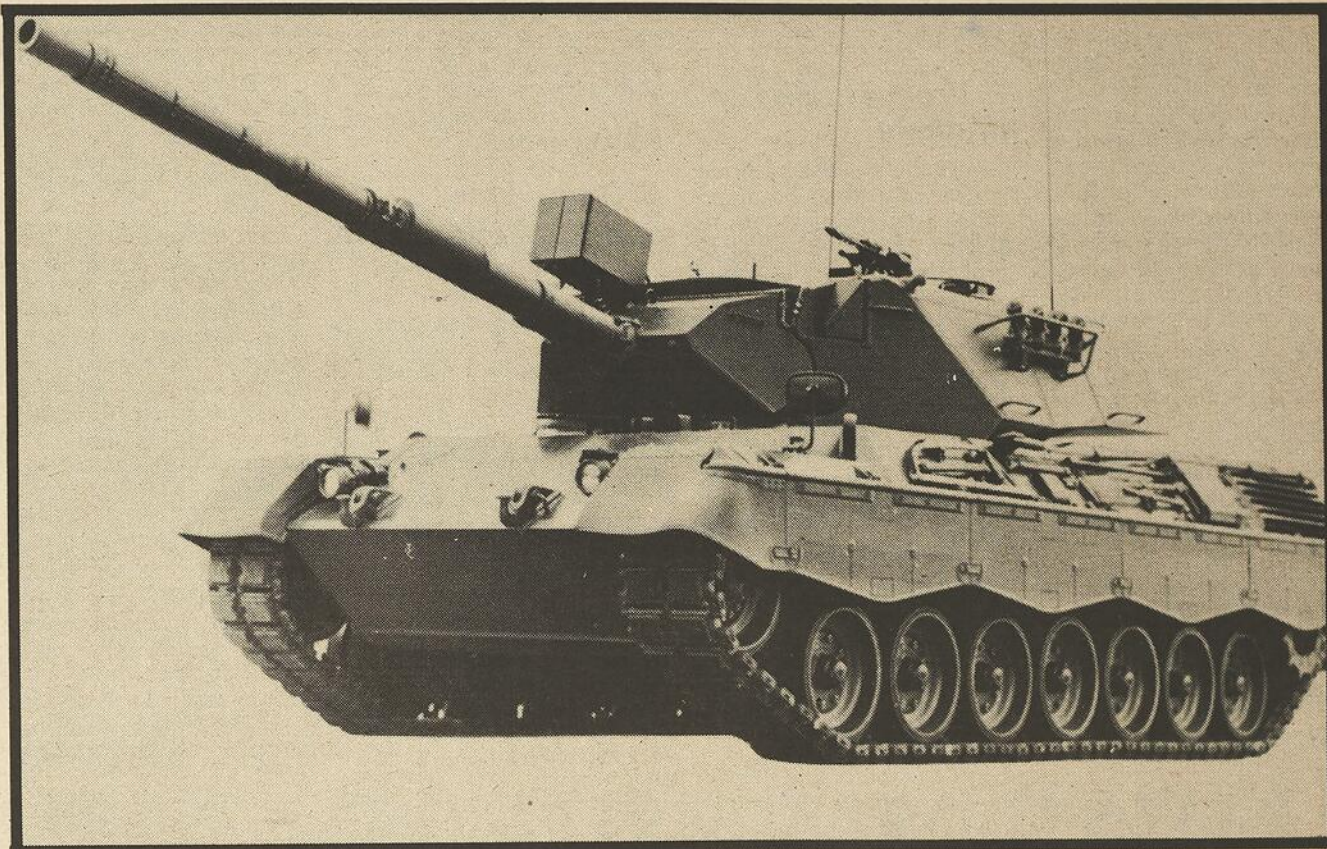
### Organisation

Le service de la protection civile sera organisé en unités intégrées avec le service de la défense civile

avec lequel il coordonnera ses activités.

### Recrutement, entraînement et service

Le personnel du service de la protection civile sera recruté parmi les membres retraités des services de la défense armée et des services de police. Ils auront au moins 40 ans et recevront un entraînement initial de deux semaines, suivi d'un rappel de dix journées par année au choix. Ils seront tenus de se qualifier au tir chaque année. La seule autre exigence qu'ils auront à satisfaire est celle de la disponibilité. Le service de la protection civile mettra à la disposition de ses membres les facilités nécessaires pour leur permettre de poursuivre leur formation et leur perfectionnement.



Courtoisie de Krauss-Maffei, (Allemagne)

Le char de combat Leopard A4, complètement équipé avec son canon à haute vélocité de 105 millimètres, peut servir très adéquatement dans les contre-attaques à objectifs limités. En plus de la compétence technique, il requiert une plus grande compétence tactique pour être utilisé efficacement.

## ABONNÉS, QUEL JOUR RECEVEZ-VOUS LE JOUR

Plusieurs abonnés se plaignent de ce qu'ils ne reçoivent pas leur journal le lundi.

Aidez-nous à vous procurer un meilleur service postal en nous retournant ce coupon.

Cette semaine, il s'agit du numéro 46, publié le 16 décembre 1977:

Vous l'avez reçu le \_\_\_\_\_ jour  
\_\_\_\_\_ décembre 1977:

Votre nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Comté \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Retournez à: Journal le Jour Inc.  
suite 801  
1435 de Bleury  
Montréal, Québec  
H3A 2H7

### Le service de la taxe pour la défense

Une taxe spéciale pour la défense sera imposée à tous les citoyens et rési-

dents qui sont inaptes à servir dans un des services de défense du Québec. Les détails de cette taxe seront établis suivant les revenus de l'individu et le degré d'absence de participation à la défense québécoise.

En particulier, une contribution sera exigée dans les circonstances suivantes:

1. De la part d'un employeur, sous forme de salaire à son employé pendant l'absence de ce dernier aux manoeuvres annuelles obligatoires du service de la défense armée.
2. Un propriétaire de commerce ou un directeur d'entreprise qui veut être exempté de la manoeuvre annuelle obligatoire du service de la défense armée n'aura qu'à payer un droit d'exemption, mais il ne pourra pas être exempté ni du tir annuel, ni du test d'aptitudes ni de l'obligation de se garder en condition physique.

3. Les touristes qui entreront au pays auront à payer une taxe nominale sur la défense. Ceci leur donnera droit aux services de la défense, comme récupération, hébergement d'urgence, etc., en cas d'accident ou d'infortune. De plus, ils auront droit d'utiliser les grandes pistes à pied qui seront aménagées dans le cadre du programme de défense du Québec, sur lesquelles ils trouveront des services.

sécurité intérieure et la défense. La tâche principale du haut commissaire sera d'amorcer la mise en oeuvre du programme. Lorsque le programme aura atteint un degré suffisant de réalisation, un ministère pourra alors être formé.

### Organisation préliminaire

Rien n'empêchera un gouvernement québécois de commencer l'entraînement dans le cadre d'un programme d'été pour la jeunesse qu'on pourrait appeler du nom de "Québec-à-pied". En effet, il y a beaucoup de choses à apprendre pour la défense, en dehors du maniement d'armes. Un programme semblable permettra de gagner du temps. De plus, il y a urgence de fonder un Institut Québécois des Etudes Géopolitiques et Stratégiques, qui pourra être incorporé à une des universités existantes.

### Organisation générale

Aux débuts, l'organisation générale de la défense pourra être confiée à un haut commissariat pour la

**THEATRE DENISE-PELLETIER**

nouvelle compagnie théâtrale

**ZONE DUBE**

octobre

nouvelle compagnie théâtrale

**TCHERHOV**

janvier

nouvelle compagnie théâtrale

**MALADE IMAGINAIRE**

mars

je les ai mes billets de saison

RÉSERVATIONS: 253-8974  
4353 EST. RUE STE-CATHERINE



Un cadeau de Noël aux Québécois

# L'Assemblée nationale reçoit unanimement la loi sur la consultation populaire

par Jacques Larue-Langlois

**Q**uébec — Toutes les oppositions, officielles et

autres, ont appuyé le gouvernement et c'est unanimement que l'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, le projet de loi 92 sur la consultation

populaire déposé en fin de session au pied de l'arbre de Noël de tous les Québécois par le ministre d'État à la réforme parlementaire, Robert Burns.

Celui-ci a d'ailleurs été applaudi à deux reprises par ses collègues du Parti québécois, immédiatement après qu'il ait donné lecture des notes explicatives

puis au moment où il fut appelé à voter sur sa propre proposition. Les députés ministériels devaient réserver les mêmes manifestations d'enthousiasme aux

chefs des deux principaux partis d'Opposition, Libéral et Union nationale, lorsque ces derniers manifestèrent leur appui à cette motion de première lecture. ➔

Wayagamack renaît

## La moitié des emplois perdus récupérés par une nouvelle usine

**Q**uébec (J.L.L.) — Une nouvelle société fabriquant des bouteilles (ou bombes) d'acier forgé occupera la moitié de la surface de l'usine de Wayagamack du Cap de la Madeleine, fermée depuis la mi-octobre par suite d'une décision unilatérale de la Consolidated Bathurst. Cette nouvelle industrie, mise sur pied grâce à la coopération de l'entreprise privée avec les paliers des gouvernements fédéral et québécois, permettra la création de 100 emplois permanents que le ministre québécois de l'Industrie et du commerce, Rodrigue Tremblay, a qualifiés de "très hautement rémunérés".

L'annonce de ce projet, qui fait suite à une décision du Conseil des ministres prise cette semaine, implique d'abord la participation du gouvernement du Québec, qui se portera acquéreur, pour \$440.000, de 20% du capital-actions de la compagnie. Le ministère

de l'Industrie et du Commerce subventionnera par ailleurs l'entreprise pour un montant de \$1.160.000, sous forme de prise en charge des intérêts d'emprunts, tandis que le ministère fédéral de l'Expansion économique régional souscritra des subventions de même nature de l'ordre de \$2.182.500.

Par la même occasion, le ministre québécois des Richesses naturelles, Yves Bérubé, a annoncé la signature prochaine d'une entente en vue d'un second projet qui occuperait l'espace encore disponible dans l'usine en question et fournirait du travail à une quarantaine d'employés engagés dans la production du papier d'amiante. Comme les deux projets doivent procurer de l'emploi à environ 140 personnes, on serait à une soixantaine d'emplois du nombre total de travailleurs qui occupaient des postes à la Consol avant la fermeture de l'usine de pâtes et papiers.

La session à Québec

## Fructueux sprint final

**Q**uébec. — Des quelque 70 projets de loi adoptés par l'Assemblée nationale au cours de la session qui vient de se terminer, plusieurs parmi les plus importants l'ont été au cours du sprint de la fin.

La plupart d'entre ces lois sont de nature sociale ou économique. Il est à peine nécessaire de mentionner ici celles qui régissent les réformes du Code du Travail et de l'assurance automobile. À côté de ces deux "lois-vedette", on peut d'abord ajouter deux législations, l'une plus sociale et l'autre plus économique, qui toutes deux, s'appliquent à la vie citadine.

Ce sont les lois 96 et 73. La première, qui a été pilotée par le ministre des Affaires municipales, Guy Tardif, donne un caractère permanent à la loi de la conciliation entre locataire et propriétaire. Jusqu'à maintenant, en effet, celle-ci devait être reconduite chaque année, sur approbation des élus.

La législation comporte également quatre aspects importants, en ce qu'il introduit: 1) le droit pour le locataire au maintien dans les lieux tant qu'il respecte son bail! 2) les méthodes plus raffinées pour l'évaluation des hausses de loyer! 3) des normes qui précisent les conditions de salubrité; 4) enfin il confère à la loi existante un champ d'application plus large, qui comprendra doréna-

vant les maisons de chambres, les terrains pour maisons mobiles et les logements subventionnés (HLM).

### Transports publics

La loi 73 vise pour sa part à favoriser le développement du transport en commun. Elle traite de la constitution de corporations municipales et intermunicipales de transport et prévoit que les villes pourront réclamer du ministère des Transports des études à cet effet. Le projet a donné lieu à un débat où le titulaire de ce ministère, M. Lucien Lessard, a longuement insisté sur les désavantages économiques, écologiques et sociaux du développement anarchique des autoroutes urbaines.

Toujours dans le domaine économique on a adopté un certain nombre de mesures législatives touchant le secteur minier. La loi 82 a pour but de modifier la charte de la société québécoise d'exploration minière (Soquem), en l'autorisant notamment à augmenter son capital de \$44.000.000, tandis que la loi 81, de nature stricte-fiscale, modifie la loi sur les droits miniers. Enfin la loi 70 crée la Société nationale de l'amiante.

Un projet de loi important découlant du programme de stimulation de l'économie rendu public en octobre, ne sera pas adopté avant la reprise des travaux parlementaires: il s'agit de la législation vi-

sant à mettre sur pied l'Institut national de la productivité.

### Dernière heure

Parmi les documents déposés tout juste avant la prorogation de la 31e Législature, soulignons le projet de loi sur les consultations populaires et l'avant projet du ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières sur la protection des consommateurs.

Dans ce dernier document, on propose un nombre considérable de modifications au Code civil, touchant des aspects aussi variés du monde de la consommation que les vendeurs itinérants, la publicité destinée aux enfants et les garanties.

Le gouvernement se propose notamment d'interdire à un vendeur itinérant d'exiger le versement d'un acompte au moment de la signature d'un contrat, et de porter à dix jours le délai de réflexion accordé au consommateur. La publicité destinée aux enfants sera carrément abolie, sauf lorsqu'elle sera considérée comme éducative. De nouvelles dispositions seront également introduites pour exiger de la part des fabricants, des garanties plus vraies et plus claires. Toute une section de l'avant-projet porte par ailleurs sur l'élimination de pratiques déloyales et trompeuses, comme celles qui consistent à altérer le kilométrage des voitures usagées, à lancer sur le

marché des biens ou services dont le fabricant sait qu'il ne pourra pas répondre à la demande, ou encore à faire miroiter aux yeux du consommateur certaines occasions d'affaires sensationnelles.

Enfin le ministre des consommateurs propose de doter l'Office de protection du consommateur de conseils consultatifs régionaux, et d'amplifier le rôle de l'organisme.

La session s'est terminée par l'accélération de la procédure en vue d'expédier le plus grand nombre possible d'affaires courantes, situation que l'Opposition a fortement critiquée, particulièrement à la fin de l'étude de la loi sur la réforme de l'assurance-automobile.

On peut signaler en conclusion que les travaux d'automne ont porté sur des sujets beaucoup plus prosaïques que ceux du printemps qui s'étaient déroulés sous le signe de la culture et où une bonne partie de l'énergie avait été consacrée au long débat sur la Charte du français.

le français,  
je le parle  
par



## Le livre Blanc sur l'Énergie

# Des faits. Rien que des faits. La politique du gouvernement reportée "au printemps"

**Obéissant à un net parti pris de décentralisation des centres de décision et de démocratisation pure et simple de l'administration, le gouvernement québécois entreprend, dans ce domaine également, une consultation populaire informelle qui se prolongera au cours des mois à venir.**

par Jacques  
Larue-Langlois

“**L**e débat public sur la question de l'énergie commence maintenant et la vraie question est celle de la QUANTITÉ d'énergie que nous voulons utiliser dans l'avenir.” Tel est l'essentiel de ce qui ressort de la conférence de presse tenue mardi, par le ministre délégué à l'Énergie, Guy Joron, à l'occasion du dépôt de la première tranche du livre Blanc sur l'Énergie au Québec, dont la publication fait suite aux débats, le printemps dernier, de la Commission parlementaire sur l'Énergie et aux recherches menées depuis par les experts-conseils de ce ministère.

Cette parution tant attendue, loin de dévoiler les politiques du gouvernement en la matière, résume trois volumes portant sur “L'évolution au cours des trente dernières années”, “Les traits significatifs” et “Les problèmes”, par cette dernière et laconique phrase du troisième tome: “Ces problèmes nécessitent de toute évidence la définition et la mise en place d'une politique énergétique proprement québécoise”.

Pour ceux qui ont suivi le dossier depuis que Guy Joron s'en occupe, d'abord à titre de critique officiel de l'opposition, puis comme ministre responsable depuis treize mois, ces 280 pages n'apportent rien de nouveau au dossier. Elles ne font que colliger, ordonner et consigner en un imposant dossier un certain nombre de faits relatifs à la situation actuelle du Québec en matière d'énergie, l'incertitude sur les approvisionnements et sur les prix du pétrole et l'inefficacité actuelle de l'utilisation

de l'énergie.

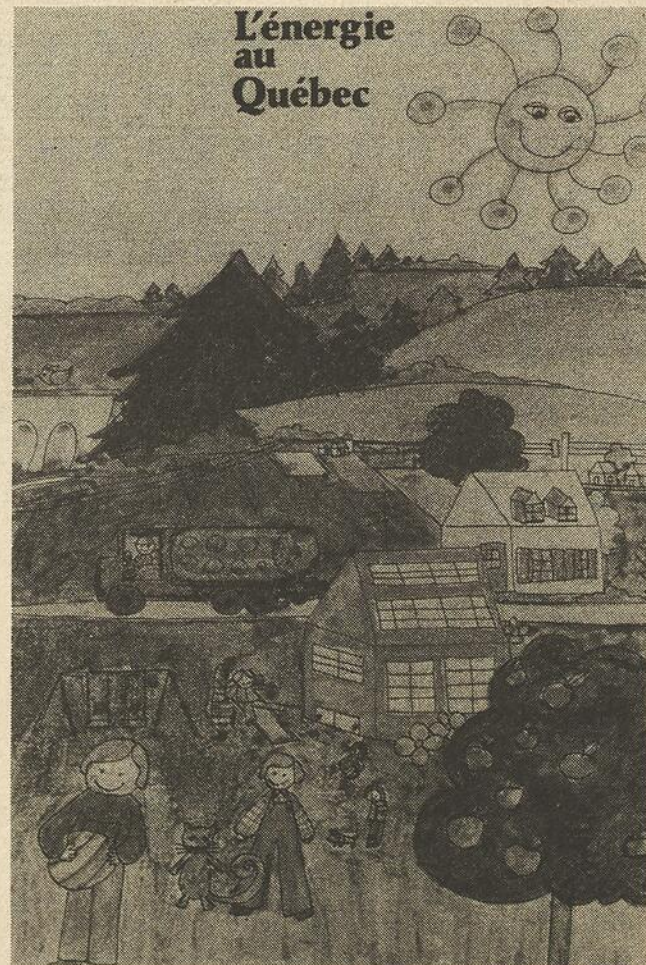
L'absence d'une véritable discussion sur le fond de la question nucléaire dont le dévoilement est encore une fois remis, cette fois au printemps prochain, témoigne, aux yeux des observateurs, d'un désaccord sur cette question au

quantité de nos besoins énergétiques dans l'avenir en tenant compte de la vitesse avec laquelle changent les prévisions de la demande future en énergie dans tous les pays. Nous pourrions par la suite introduire dans les débats la notion de protec-

tion de l'acquisition de biens matériels doit s'atténuer vers une mutation du genre de vie des citoyens. Les gens sont-ils prêts, en vue d'économiser l'énergie, à envisager de réduire le nombre des automobiles et même de changer de type d'habitation et de projets urbains en vue d'une relocation plus dense de la population?

Arguant que la population, celle du Québec en tous cas, n'a pas pris conscience des faits nouveaux qui rendent caduques certaines vérités économiques de l'après-guerre, la politique gouvernementale consiste, pour le moment, à élargir la connaissance des faits et à les situer dans une perspective historique, car “une politique gouvernementale ne peut répondre à des problèmes qui ne sont connus que du petit nombre”; or “les décisions qu'il faut maintenant prendre ne sont pas des décisions techniques; ce sont des décisions politiques”.

Le ministre Joron entreprendra donc, dans un prochain avenir, une tournée du territoire à l'occasion de laquelle les députés, ministériels à tout le moins, se feront avec lui les porte-parole du gouvernement, qui mettront le public au courant des intentions gouvernementales, lesquelles ne seront plus des surprises sorties de la tête de planificateurs mais répondront à des nécessités identifiées par la population elle-même. “Il s'agit”, a lancé le ministre, “d'un programme d'éveil des consciences combiné d'apports en terme de suggestions de la part de la population. Jusqu'à quel point les Québécois veulent-ils changer leurs habitudes de vie? Telle est la véritable question.”



sein du Conseil des ministres et, selon Guy Joron, si cette portion du livre Blanc est dévoilée maintenant, c'est afin d'élargir l'information et donc d'inciter les Québécois à participer à l'élaboration des objectifs.

“En somme”, déclare le ministre, “nous ne possédons pas encore toutes les données susceptibles de nous permettre de prendre position sur le nucléaire. Pour le moment, nous devons évaluer la

tion de l'environnement qui entoure ce chapitre.

“Nous sommes parmi les plus hauts consommateurs d'énergie per capita au monde”, poursuit Guy Joron, “et nous devons faire porter le débat quant à nos ressources énergétiques disponibles sur nos structures économiques mêmes et ne pas hésiter à discuter de la qualité de la poursuite de l'industrialisation au Québec. En réalité, la satisfaction qu'ap-

## Consultations populaires

(suite de la page 15)

Le projet de loi, qui s'appliquera à toutes consultations populaires, prévoit que le gouvernement peut ordonner que les électeurs soient consultés par référendum sur une question approuvée par l'Assemblée nationale ou sur un projet de loi adopté par cette Assemblée dont certains pourront contenir une disposition les assujettissant à la consultation populaire. Il stipule également, le gouvernement se rendant en

cela à une suggestion de l'Union nationale soumise durant les débats de la Commission parlementaire qui avait étudié le livre Blanc sur le sujet, qu'il “ne peut y avoir, au cours d'une même législature, plus d'un référendum sur le même objet ou sur un objet qui lui est substantiellement semblable.”

## Désignation d'un arbitre

L'arbitre, en cette matière comme en toute autre relative à la tenue d'un plébiscite, sera le Conseil du référendum, composé du



Joyeux

juge en chef de la Cour provinciale et de deux autres juges de cette Cour désignés par le gouvernement. Les décisions de ce Conseil du référendum, qui "aura juridiction exclusive pour connaître de toutes procédures judiciaires" en cette matière, seront "finales et sans appel".

La loi 96 ne prévoit pas la formulation de la question, se contentant de prévoir que le bulletin de vote comportera, en français et en anglais, la question posée aux électeurs. Au cours de la conférence de presse qui a suivi la présentation

du projet de loi en Chambre, le ministre a cependant réitéré que lui, de même que le premier ministre et plusieurs autres membres du Cabinet continuaient de préconiser une question simple à laquelle il serait possible de répondre par un "oui" ou par un "non".

### Comité national

Chaque option pourra se regrouper à l'intérieur d'un "Comité national" en sa faveur dont les dépenses seront rigoureusement règlementées pendant la période référendaire qui

s'étendra de la date d'émission du bref par le directeur général des élections ordonnant la tenue du référendum au jour du scrutin. Quant au droit de vote, il est accordé aux citoyens canadiens âgés de 18 ans et domiciliés au Québec depuis au moins 1 an.

Immédiatement après le vote de la Chambre, le leader parlementaire de l'Opposition officielle, Jean-Noël Lavoie, a suggéré que le gouvernement considère dès maintenant la convocation d'une Commission parlementaire à l'occasion

de laquelle les députés pourraient étudier à fond le projet de loi tant attendu. Il a cependant été court-circuité par le leader parlementaire de l'Union nationale et doyen de la Chambre, Maurice Bellemare, qui, se dissociant des libéraux, a proposé qu'on passe dès lors à la deuxième lecture. Partageant l'opinion du député de Johnson, qui se disait suffisamment informé sur la question par suite de l'audition de quelque vingt-sept mémoires sur le livre Blanc sur la consultation populaire, au cours des séances d'une commission

parlementaire qui ont été tenues en octobre et novembre, M. Burns a cependant expliqué que le texte de la loi 96 n'était déposé que pour fins d'examen par tous les députés et que son adoption n'était pas prévue avant la prochaine session du Parlement.

Le ministre Burns a présenté son projet à la presse en insistant sur le fait qu'il tentait de couvrir toutes les hypothèses et de répondre à toutes les questions possibles en ce qui a trait à son intégrité comme instrument. "Les dés ne seront pas pipés lors de la tenue d'un référendum, quoi

qu'on en dise à Ottawa ou ailleurs, a lancé Robert Burns. Notre réponse à ces cancanes est justement le projet de loi 92, grâce auquel, vous le constaterez, ils ne peuvent pas être pipés."

Tout compte fait et au cours actuel des changes, la tenue d'un référendum pourra occasionner à l'État des déboursés de l'ordre de \$7,000,000., somme à laquelle il faudra ajouter les subventions de départ accordées pour la mise sur pied des comités nationaux.



**Vente! Sale! Solde!**  
du 27 décembre  
... toutes les boutiques...

rue Beaubien  
Westmount Square  
Place Bonaventure

*Lily Simon*

Joyeux Noël!

# Les actualités du JOUR

## Conseil national spécial

Le Conseil national spécial du Parti québécois, convoqué samedi dernier le 17 décembre à la demande d'une vingtaine de comtés de Montréal (pas tous de Montréal-centre), a travaillé ferme. Mais il était particulièrement difficile d'atteindre ses objectifs qui étaient, au-delà de la discussion du bill 45 (loi "anti-scab"), de discuter des priorités législatives et budgétaires du gouvernement au cours de la prochaine session, qui commencera à la fin de février. La difficulté tient à ce que, au niveau du conseil des ministres, toutes les études en vue de ces prochaines législations et affectations de fonds (en clair, le budget), sont pour ainsi dire ter-

minées, et qu'il reste à faire les derniers arbitrages. Il était donc samedi dernier à la fois trop tard pour donner au parti des perspectives préliminaires, et trop tôt pour lui soumettre des décisions. Il fallait surtout éviter de donner des indications sur la teneur du budget, car rien n'est plus grave en régime démocratique que de révéler un budget, à un groupe restreint, si méritant soit-il, avant que ce budget soit connu du grand public.

D'où la proposition qui sera faite au Conseil national des 4 et 5 février à Québec, visant à ce que désormais il y ait au début de l'été une large consultation de tous les militants dans les comtés, publi-

quement, pour savoir ce qu'ils attendent du gouvernement, et une réunion statutaire en septembre, pour discuter des priorités avant même que le gouvernement en fasse l'arbitrage. Cette procédure dissipera aussi les équivoques et permettra que les assemblées du Conseil national du Parti québécois sur les priorités gouvernementales soient ouvertes au public comme toutes les autres assemblées.

De l'avis majoritaire, la réunion du 17 n'a pas été inutile pour autant, au contraire. Les échanges entre super-ministres et délégués ont été nourris, et les militants ont trouvé une nouvelle occasion de serrer les coudes.

### Bientôt le remaniement...

C'est vers la mi-janvier que René Lévesque doit annoncer le premier remaniement de l'équipe ministérielle péquiste. Il s'agira davantage qu'un simple jeu de chaise musicale, apprend-on de bonne source, mais ce ne sera pas le changement énorme dont parlent certains pot-neurs. M. Lévesque doit mettre la dernière main à ce remaniement à l'occasion du répit des Fêtes. Le chef du PQ sera alors en vacances quelque part dans la nature au Québec.

### Couture simple député?

Toujours à propos de ce remaniement ministériel, une rumeur persistante veut que le ministre de



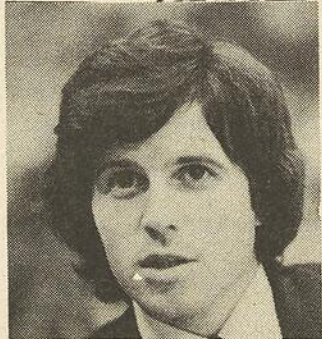
Jacques Couture

l'Immigration (et ex-ministre du Travail), Jacques Couture, redevienne simple député. On dit aussi que le député de Saint-

Henri ne verrait pas d'inconvénient à retourner ainsi à la base.

### Paquette et Bertrand

Dans la même veine, deux noms sont de plus en plus évoqués comme "mi-



Jean-François Bertrand nistrables", ceux des députés Gilbert Paquette (Rosemont) et Jean-François Bertrand (Vanier). Paquette, un des "backbenchers" les plus actifs et les plus remarquables, est identifié à l'aile gauche du PQ. Quant à Bertrand, c'est un jeune homme très ambitieux.

### La prochaine session

C'est mardi le 21 février que doit s'ouvrir la prochaine session de l'Assemblée nationale à Québec. Une session qui sera d'abord et avant tout économique et sociale, prévoit-on. D'ailleurs, à la mi-février, le taux de chômage au Québec doit atteindre un record...

### Au cabinet de Jocelyne

Bertrand Bélanger, celui-là même qui fut l'organisateur en chef de René Lévesque dans le comté de Taillon lors des dernières élections, est maintenant chef du cabinet du ministre des Travaux publics, Jocelyne Ouellette. M. Bélanger est un ingénieur de profession, ce qui convient fort bien à son nouveau poste. L'attaché de presse de Mme Ouellette est Michèle Juneau.

### Gilles Proulx au national

Ancien candidat du PQ dans Anjou en 1973, récemment candidat à la mairie du Parti Verdunois, le journaliste Gilles Proulx est retourné dans le monde des communications. Cette



Gilles Proulx

fois, c'est au secrétariat national du PQ qu'il travaille.

Tournée des ministres et députés du PQ  
C'est du 16 au 27 janvier

## Nouvelles fonctions pour Yves Michaud

La rumeur veut que Yves Michaud, présentement délégué du Québec auprès des organismes internationaux, et relevant à ce titre du Ministère des Affaires intergouvernementales, passerait

bientôt au bureau du Premier ministre Lévesque à titre de conseiller en affaires internationales. M. Michaud a été le directeur-fondateur de l'ex-quotidien LE JOUR.



## Une insulte au peuple acadien

Le Parti Acadien, par la voix de son chef le docteur Jean-Pierre Lantaigne, a tenu à dénoncer la manœuvre d'Ottawa et de Fredericton dans l'octroi au gouvernement Hadfield d'un statut de gouvernement participant au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones. "C'est une aberration en même temps qu'une insulte à la dignité et à l'intelligence des Acadiens" affirme M. Lantaigne.

"Le gouvernement Trudeau a décidé, continue-t-il, de se servir de Richard Hadfield

comme marionnette afin d'embêter le Québec et de réduire l'impact de la présence québécoise sur la scène de la francophonie internationale".

"Les Acadiens, comme tous les peuples, ne peuvent être représentés que par eux-mêmes", dit M. Lantaigne. "Le gouvernement Hadfield, c'est le gouvernement de la majorité anglophone et des compagnies qui le financent".

Le Parti acadien rappelle qu'il y a au Nouveau-Brunswick deux entités vraiment distinctes, deux peuples, dont l'un, acadien, est main-

tenu en état d'infériorité par la majorité anglophone.

Nous profitons de cette vigoureuse prise de position du Parti acadien pour signaler à nos lecteurs le renouveau qu'il y a du côté de ce parti. Un nouveau groupe est fermement résolu à redonner vie à ce parti et à l'organiser de façon solide en vue d'une action électorale efficace. Le Parti acadien s'est donné un objectif clair: bâtir au Nouveau-Brunswick une nouvelle province à majorité acadienne. LE JOUR se promet de suivre de près la situation du côté acadien. Nous y reviendrons donc.

prochains que se déroulera la nouvelle tournée des ministres du gouvernement péquiste, qui fait suite à l'expérience heureuse de l'automne. Quant à la prochaine tournée des députés du PQ, elle aura lieu du 30 janvier au 3 février.

### Pontaut chez le PM

Nouveau secrétaire particulier adjoint au cabinet du premier ministre Lévesque, Alain Pontaut, notre ancien camarade du JOUR, joue en quelque sorte le rôle de chargé de recherche. Le cabinet du PM s'est aussi enrichi il y a quelque temps d'un autre journaliste, Michel Gauthier, autrefois de Radio-Canada, qui joue le rôle d'agent de liaison avec le parti.

### LeBlanc et les Acadiens

C'est le député des Îles de la Madeleine, Denise LeBlanc, qui a été chargée des relations entre le gou-

vernement du Québec et la communauté acadienne.



Denise LeBlanc  
Avec un beau nom acadien comme LeBlanc et quand on vient des Îles...

### Et le NPD-Québec?

Qu'advient-il du minuscule NPD-Québec à l'approche des prochaines élections fédérales? Comment se remet-il de sa désastreuse aventure élec-

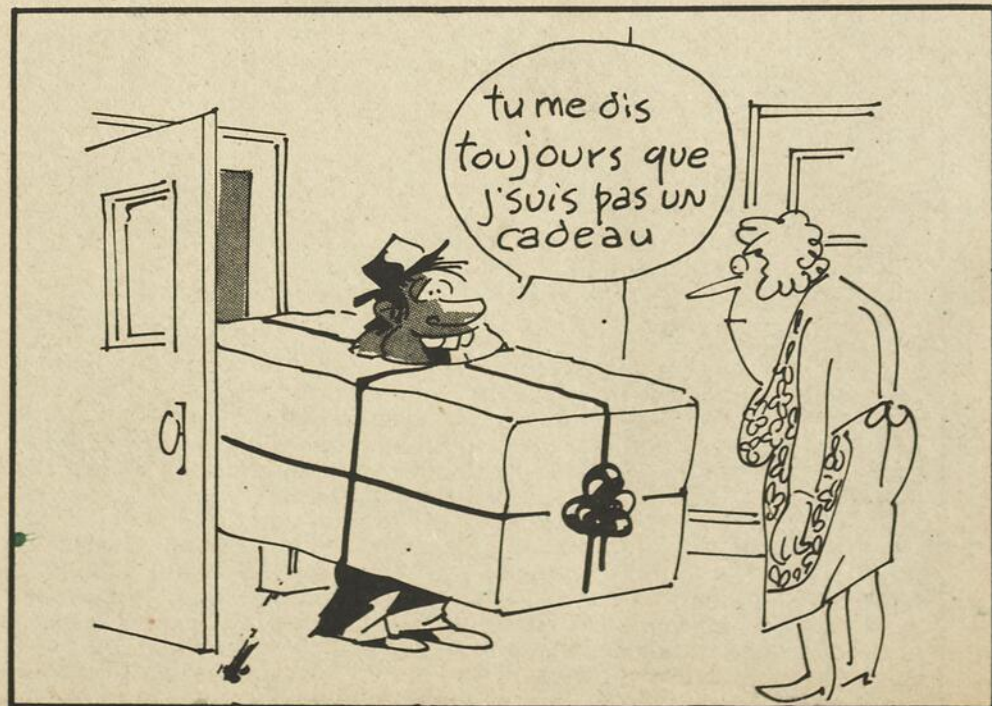
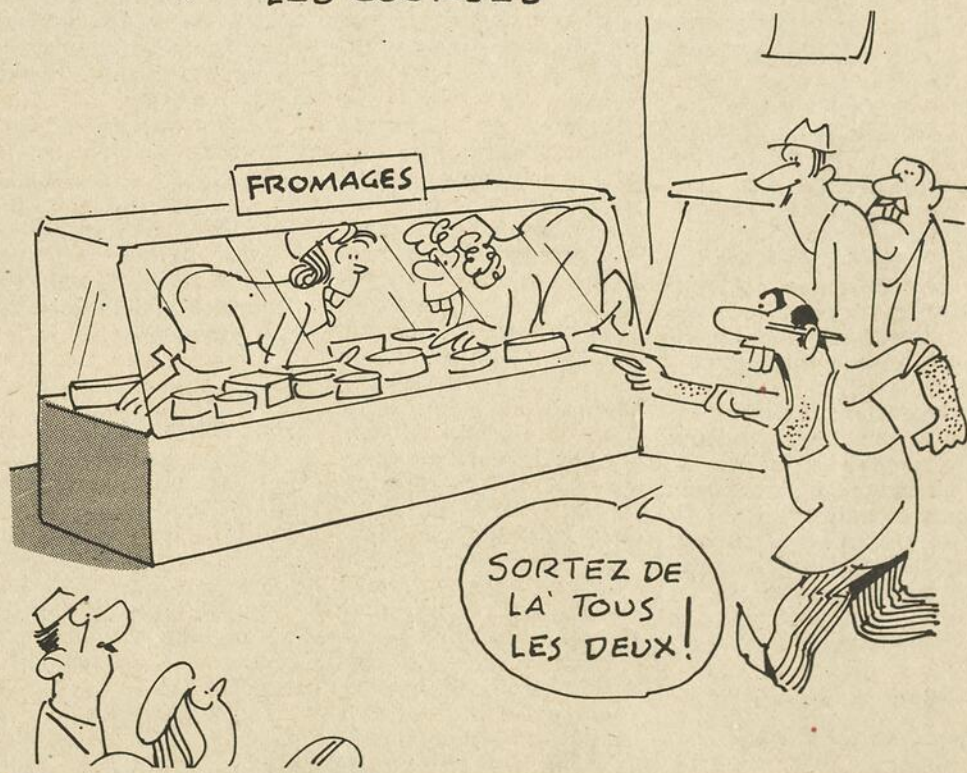
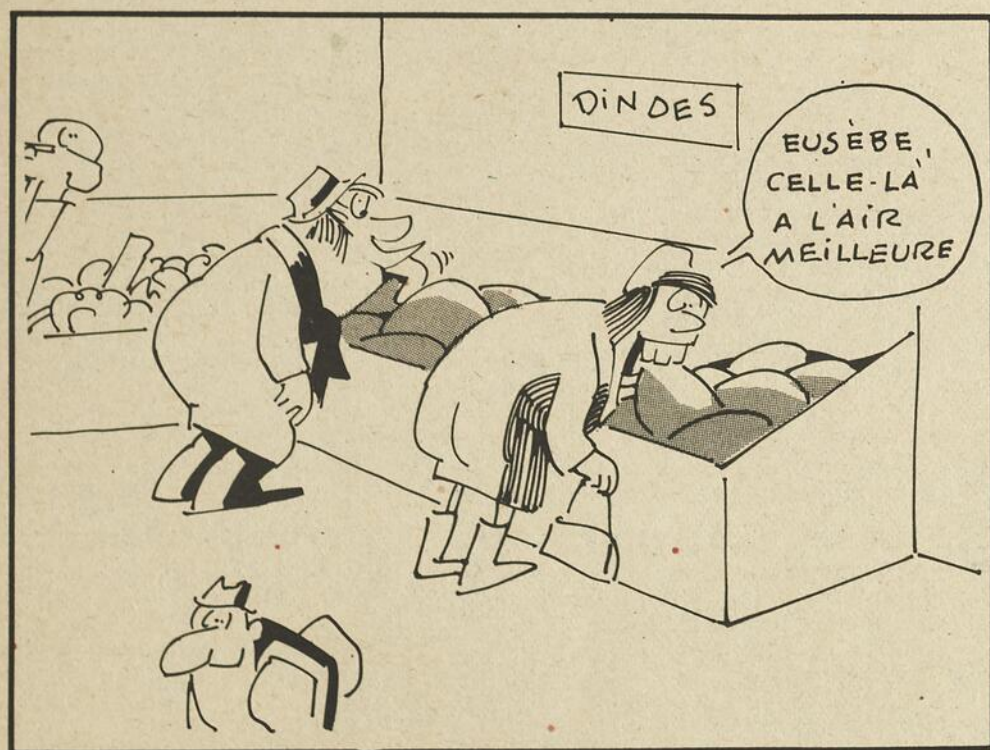
torale lors du scrutin du 15 novembre 1976? En tout cas, la FTQ — qui a toujours appuyé le NPD sur la scène fédérale — avait prêté au parti l'un de ses permanents, André Saint-Cyr, pour une période de 6 mois. Au bout de 3 mois, découragé, il vient de retourner à la FTQ...

### Des chansons rares

Un beau cadeau à offrir pour les Fêtes (si vous n'en avez pas encore terminé avec vos emplettes!): "Chansons politiques du Québec" (1765-1833). Il s'agit du tome 1 d'un ouvrage fort original que l'on doit aux recherches minutieuses de l'historien Maurice Carrier et de la musicologue Monique Vachon. Le second tome traitera des années 1834-1838, les belles années de la Rébellion des Patriotes. Dans sa préface, Robert-Lionel Séguin écrit: "Il n'est pas de chronique sociale, économique et politique plus sûre que la chanson"...

# C'EST PAS UN CADEAU

de Berthio



## Les prix du Québec

# Une première grande fête de la culture

par Roch Côté

Photos Michel Giroux

Le gouvernement avait voulu que ce soit assez solennel et ce le fut. Peut-être un peu trop. Cette remise des prix du Québec manquait de chaleur, disent les uns. Bien sûr, on n'est plus dans "l'intimité" de la Bibliothèque nationale.

On était cette fois dans la grande salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts, remplie de tout ce que le Québec compte de personnalités de la vie culturelle et intellectuelle. On n'avait pas oublié grand monde; on pouvait même y voir, en passant, des "reliques" de l'ancien régime comme Charles Denis, qui fut attaché de presse de Robert Bourassa et Denis Hardy qui eut jadis à défendre la souveraineté culturelle; et, plus haut en stature, Georges-Émile Lapalme qui le premier dirigea le ministère québécois des Affaires culturelles.

Le spectacle fut autant dans la salle que sur la scène comme n'ont pas manqué de nous le rappeler les terribles spots qui nous ont agressé les yeux tout au long de la soirée.

### "Pour le meilleur et pour le pire"

Solennel, oui, c'est ce

que voulurent René Lévesque, Camille Laurin et Louis O'Neill qui, se succédant au micro, livrèrent sensiblement le même message au public de la Place des Arts et à celui de Radio-Québec qui transmit la soirée en direct. Cette fête, dirent-ils, c'est celle de la "culture et de la création québécoises". Ministre responsable du Développement culturel, Camille Laurin situa cette fête à un niveau élevé: "Nous voulons", a-t-il dit, "remercier les artistes et savants qui témoignent hautement en faveur de l'homme, de l'homme d'ici". "C'est par sa culture qu'un peuple maîtrise son destin. C'est pour cela que nous voulons assurer le jaillissement perpétuel de la création et des créateurs, ici au Québec".

Laissant sans doute entrevoir une partie de ce que sera son livre blanc sur une politique culturelle québécoise, le ministre ne manqua pas d'ajouter qu'il subsiste encore au Québec de larges zones de sous-développement culturel.

On retrouva un accent identique chez le premier ministre qui, parlant en fin de soirée, souligna que la culture, ce n'est pas seulement les oeuvres de création mais que c'est plus largement la vie du peuple lui-même avec tout ce que

cela comporte "pour le meilleur et pour le pire". Façon de dire sans doute que le premier devoir de réalisme d'un gouvernement, c'est de prendre le peuple tel qu'il est plutôt que de s'en faire des rêves. Mais comme c'était tout de même la fête des créateurs, le premier ministre y alla de quelques mots sincères sur "l'oeuvre qui demeure le plus puissant et précieux catalyseur de notre appartenance, qui nous permet d'être un peuple et un pays plus cohérent, plus sain et normal, plus ouvert sur le monde".

Propos politiques, bien sûr, mais comment parler de la culture d'un peuple, de son appartenance, de son identité sans les situer à leur niveau le plus concret et le plus achevé, celui de la politique au sens noble du terme?

### À quand une lauréate?

Comme n'a pas manqué de le dire la sobre et belle Aline Desjardins, c'est Louis O'Neill qui eut le beau rôle dans cette soirée. Le ministre des Affaires culturelles remit à chaque lauréat une médaille, un parchemin et un chèque de \$15,000.

Les médailles sont des oeuvres originales de cinq artistes québécois: Alain

Caron (prix David), Jacques Troalen (prix Borduas), Denis Michaud (prix Denise-Pelletier), Peter Gnass (prix Léon-Gérin) et Guy Vidal (prix Marie-Victorin).

Les parchemins proviennent de la papeterie de Mgr Félix-Antoine Savard, lui-même prix David (1967), et furent calligraphiés par Soeur Marie-Céline Turcotte des Soeurs de la Visi-

tation de Lévis.

Le prix David et le prix scientifique ne sont pas des nouveautés mais trois prix vinrent s'y ajouter cette année pour la première fois. Il s'agit des prix Denise-Pelletier pour l'ensemble des arts d'interpré-

tation, du prix Paul-Émile Borduas pour les arts visuels et enfin du prix Léon-Gérin pour les sciences humaines.

Deux lauréats eurent droit à une ovation exceptionnelle en venant chercher leur prix de la main du

ministre  
ques  
de  
Denis-  
Pour  
chaîna  
une  
hait  
nant



## Jacques Ferron,

prix David



Comme plusieurs personnalités de la vie intellectuelle et politique québécoise, Jacques Ferron est un ancien du collège Brébeuf de Montréal. Il n'est pas né à Montréal cependant mais à Louiseville en 1921. Tel Tchekov, Jacques Ferron allia toute sa vie la médecine et l'écriture. Aujourd'hui écrivain consacré, Jacques Ferron, malgré une santé qui l'a mal servi ces dernières années, n'en continue pas moins de pratiquer la médecine pour gagner sa vie. L'oeuvre de Jacques Ferron en est une d'humour et d'amour; amour pour l'être humain dans sa souffrance, amour du vrai peuple dans son authenticité. L'humour de Jacques Ferron est bien connu; humour, ou faudrait-il dire ironie, car certains le comparent à Voltaire et la comparaison serait tout aussi valable pour le physique de l'homme. Cet humour a eu aussi sa traduction politique par le célèbre parti Rhinocéros qui n'a, malheureusement, jamais encorné le pouvoir.

Parmi les oeuvres les plus connues du docteur Ferron, mentionnons "Papa Boss", "Cotnoir", "L'amélanchier", "Le ciel de Québec", "Les Roses Sauvages". Jacques Ferron a également écrit pour le théâtre.

Le jury qui a décerné le prix David à Jacques Ferron était composé des écrivains Nicole Brossard et Françoise Loranger, de Yvan Lamonde, professeur de littérature, Gilles Marcotte, critique, et Jean Paré, journaliste.

## Jacques Genest,

prix Marie-Victorin



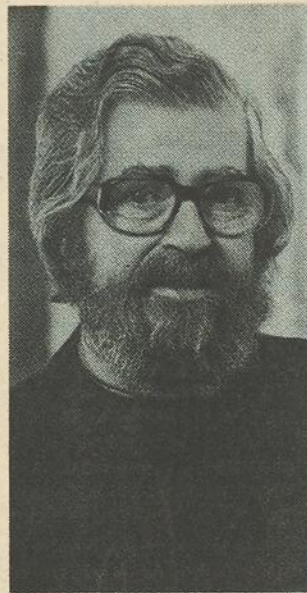
Le Prix scientifique du Québec existe depuis plusieurs années déjà mais il a été rebaptisé cette année du nom de Marie-Victorin en l'honneur de l'éminent botaniste québécois, auteur de *La Flore Laurentienne*. Jacques Genest, lauréat de ce prix, est un scientifique dont la contribution au domaine biomédical est reconnue dans le monde entier. Le docteur Genest est fondateur et directeur scientifique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Ses travaux ont révolutionné le traitement et les connaissances du mécanisme de l'hypertension artérielle, contribuant ainsi à une réduction de la morbidité et de la mortalité qui y sont associés.

C'est en 1967 que le docteur Genest a fondé l'Institut de recherches cliniques. Cet institut abrite aujourd'hui 22 laboratoires où travaillent 300 personnes dans des secteurs de recherche comme l'hypertension artérielle, les lipides et l'artériosclérose, les hormones protéiniques et polypeptidiques, la physiopathologie endocrinienne, les métabolismes, la neuro-biologie, etc.

Le jury de ce prix était composé de Germain Gauthier, directeur scientifique de l'INRS, Maurice Brossard, directeur de l'Institut Armand-Frappier, Gilles-G. Cloutier, directeur adjoint de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec, Yves Morin, doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval et de Jacques Saint-Pierre, vice-recteur de l'U de M.

## Léon Bellefleur,

prix Paul-Emile Borduas



Un nouveau prix vient couronner une carrière dans le domaine des arts visuels: il s'agit du prix Paul-Emile Borduas, du nom du peintre qui se joignit aux automatistes en 1946 et signa en 1948 le manifeste du Refus Global.

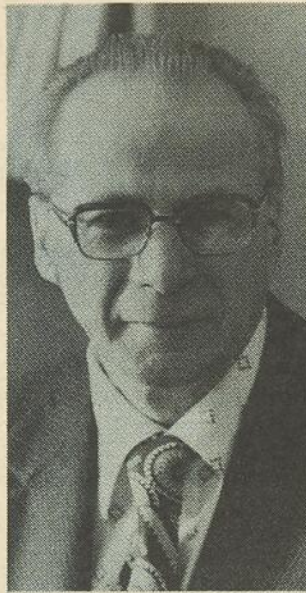
C'est le peintre Léon Bellefleur qui est le premier lauréat de ce prix.

Léon Bellefleur a été l'ami des automatistes et des surréalistes. Il réconcilie dans son oeuvre les démarches de Pellan et de Borduas et se rallie à leur ambition commune de faire éclater les frontières culturelles du Québec. M. Bellefleur, aujourd'hui âgé de 67 ans, a été pendant 25 ans instituteur à la Commission des Écoles catholiques de Montréal; il a obtenu son diplôme de l'École des Beaux-Arts en 1938. En 1940, il fréquente l'atelier de Pellan avec de Tonnancourt, Dumouchel et Giguère; il signe en 1948 le manifeste "Prisme d'yeux". En 1954, il quitte l'enseignement pour la France où il habitera pendant onze ans. Il s'y initie à la gravure, à la lithographie et surtout à l'eau-forte aux ateliers Friedlander et Déjobert.

Le jury du prix Borduas était composé de François Gagnon, et Guy Boulizon, historiens d'art, de Jean-Marie Roy et Cyril Simard, architectes, et de Jean Sarrazin, critique d'art.

## Léon Dion,

prix Léon-Gérin



Un autre nouveau prix, le prix Léon-Gérin, a été institué cette année. Léon Gérin est considéré comme le premier sociologue québécois; au début du siècle, il a consacré plus de 90 études à la société québécoise. Le premier lauréat de ce prix est M. Léon Dion, politicologue à l'Université Laval. M. Dion collabore à de nombreuses revues et a publié des ouvrages parmi lesquels on peut citer **Le bill 60 et la société québécoise**, **Société et politique**, **la vie des groupes**, **La prochaine révolution**. Tout au cours de sa carrière, M. Dion a fait porter ses réflexions et ses travaux sur l'évolution politique du Québec et du Canada et l'avenir de la confédération canadienne.

Né en 1922 à Saint-Arsène de Rivière-du-Loup, M. Dion a obtenu à l'Université Laval une maîtrise en sociologie et un doctorat en science politique. Professeur invité dans plusieurs universités, M. Dion est actuellement professeur au département de sciences politiques de l'Université Laval.

Le jury était composé de Kari Levitt, économiste, de Louis-Edmond Hamelin, géographe, Jean Hamelin, historien, André Morel, juriste, et Marcel Rioux, sociologue.

## Félix Leclerc

prix Denise-Pelletier



C'était la première fois cette année que le prix Denise-Pelletier (arts d'interprétation) était décerné. La lignée des lauréats de ce prix est donc royalement inaugurée par le seigneur de l'Île d'Orléans, Félix Leclerc. Tout le monde connaît Félix mais sait moins peut-être qu'il est né en 1914 en Mauricie "sous les plus beaux arbres du monde" et qu'il a commencé sa carrière comme annonceur de radio. Félix Leclerc n'a pas fait que des chansons; c'est aussi un écrivain dont l'écriture est tout entière nourrie par cette terre dont ses souliers sont salis et par ce pays de pain chaud, de maisons de bois et de soirées d'hiver que nous rendent ses oeuvres **Pieds nus dans l'aube**, **Adagio**, **Allegro et Andante**.

Félix chanteur a d'abord été reconnu par les autres, par la France où il retourne régulièrement; c'était l'époque de *Moi, mes souliers*, de *L'hymne au printemps* et du *P'tit bonheur*. La poésie de ces premières chansons se retrouve encore intacte dans les plus récentes chansons de Félix mais on y retrouve en plus un engagement nouveau comme dans *Le Tour de l'Île* et *L'alouette en colère*.

Le jury du prix Denise-Pelletier était composé de Madeleine Ferron, écrivain, de Michèle Rossignol, comédienne, de Gaston Germain, du Centre d'Art d'Orford, de Henri Barras, directeur de l'animation culturelle à la Place des Arts, et de Martial Dasylva, critique de théâtre.

Dans la région la plus polluée  
du Québec, Rouyn-Noranda

# La qualité de l'environnement remise entre les mains des citoyens

*La lutte contre la pollution résultant de l'exploitation des mines dans le Nord-Ouest québécois entraînera-t-elle une réduction d'activité de la part des industries minières qui ne ferait qu'accentuer le chômage, ou une troisième voie est-elle possible?*

par Jacques  
Larue-Langlois

**C**e sont en quelque sorte les bases - dans un secteur limité, il faut bien l'avouer - d'une démocratie de participation que tentait de jeter le ministre d'Etat à l'Environnement, Marcel Léger, lorsqu'il consacrait la journée du jeudi 15 décembre à rencontrer à tous les niveaux, la population des villes jumelles (comme les cheminées de la Noranda Mines) de Rouyn-Noranda, en vue d'inciter le plus grand nombre de citoyens possible à se regrouper en vue d'assurer, dans leur intérêt et avec l'entier appui de son ministère, la mise sur pied de structures de participation grâce auxquelles ils pourront exercer un contrôle sur les niveaux de pollution de l'eau et de l'air auxquels ils sont quotidiennement soumis.

Il faut dire qu'avec le déversement continu dans l'atmosphère d'un taux d'anhydride sulfureux (SO<sub>2</sub>) de 90 tonnes à l'heure, la région en question est de loin la plus polluée au Québec, ce taux étant de huit fois supérieur à celui que provoquent les grandes raffineries de pétrole de l'est de Montréal. Si l'on ajoute que ces mêmes cheminées crachent 16 livres de mercure par jour et que tous les lacs environnants de même que les rivières où ils se déversent sont fortement contaminés par les eaux usées acides provenant de l'oxydation des sulfures et des thiosels, on comprendra l'intensité du problème



Marcel Léger

photo Gilles Paradis

qui a déjà provoqué la formation, il y a un an et demi d'un mouvement local anti-pollution.

Alerté par ces citoyens conscients, le ministre d'Etat à l'Environnement - dont on peut doré et déjà annoncer qu'il sera, à l'occasion du remaniement ministériel prévu pour le mois prochain, un ministre à part entière avec

budget et tout... - a pris les choses en main depuis deux mois déjà mais aux seules fins de proposer un programme d'étude et de planification d'un comité régional qui servirait à la fois à fournir des données aux chercheurs de BEST (Bureau d'étude des substances toxiques), à élaborer, à partir d'enquêtes parmi les citoyens, les usages qu'ils entendent faire

des lacs ambiants (source d'eau potable, natation, pêche ou canotage) et à retransmettre le fruit des projets d'amélioration du milieu de vie.

Les choses n'étant jamais aussi simples qu'elles peuvent le sembler, il aura d'abord fallu au ministre surmonter les craintes d'une portion de la population, pour qui il ne faut surtout pas déranger la compagnie Noranda Mines qui fait vivre la région et qui ne peut encourir des pertes de revenu trop grandes dans le seul but d'améliorer l'environnement. Jusqu'à ce voyage du ministre Léger, les maires des municipalités de Rouyn et particulièrement de Noranda s'étaient employés à défendre les intérêts de la multinationale qui clame pour sa part qu'elle perd déjà 29,000 tonnes de production par année pour combattre la pollution de l'air à Noranda. Ces pertes découlent des heures au cours desquelles par suite du niveau du plafond atmosphérique ainsi que de la vitesse et de la direction des vents, l'usine doit cesser ses opérations de raffinage du cuivre.

Mais la compagnie aura récemment fait preuve de bonne foi en acceptant d'investir \$8 millions dans la dépollution de ses parcs à déchets et le traitement de ses rejets liquides.

Des rencontres aux hôtels de villes en lunch à huis-clos avec les groupes concernés, en conférence de presse et en assemblée publique, la délégation du ministre, qui, outre le ministre, se composait d'experts en chimie et en biologie, aura réussi à stimuler

suffisamment l'intérêt pour que soit officiellement formé, en soirée, dans le cadre d'un petit sommet écologique regroupant, en microcosme, toutes les couches de la société locale, un comité permanent grâce auquel la population pourra assumer la responsabilité de son environnement.

Outre les deux villes de Rouyn et Noranda, les groupements suivants sont représentés au sein du comité qui compte également deux membres élus par leurs pairs au cours de l'assemblée, à titre de simple citoyens: la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda, le Mouvement

anti-pollution, le Conseil économique régional de développement, sa Société nationale des Québécois et l'Association de chasse et de pêche de Rouyn-Noranda.

Il s'agit d'une expérience-pilote qui pourra, si elle s'avère fructueuse, être reprise dans d'autres régions ou secteurs du Québec et dont le succès dépend vraiment du degré de participation que réussiront à entraîner ces organismes: une intervention gouvernementale fondée sur les actions des citoyens...presqu'un rêve de démocratie quoi... Il faut que ça marche!

## La loi 45 est adoptée Les dispositions anti-briseurs de grève conserveront toute leur efficacité

par Jacques  
Larue-Langlois

**L**a loi 45, modifiant le Code du travail, a finalement été adoptée par l'Assemblée nationale et, conformément au libellé de son dernier article, entrera en vigueur à une date qui sera prochainement fixée par proclamation du gouvernement. En présentant, lundi dernier, de nouveaux amendements à l'article 51 de la loi (article 97 du Code du travail), le ministre du Travail et de la main-d'oeuvre, Pierre-Marc Johnson, démontrait clairement qu'il n'avait jamais eu l'intention de modifier le sens du projet de loi 45 et surtout de permettre à l'employeur de poursuivre la production dans son entreprise en dépit des dispositions anti-briseurs de grève.

Une première série d'amendements à cet article, datant du 22 novembre dernier, accordait le droit à l'employeur de prendre les **moyens** pour éviter "la destruction ou la détérioration grave de ses biens meubles ou immeubles" et avait soulevé de vives protestations, tant de la part de certains députés ministériels bien au fait des affai-

res syndicales que des syndicats eux-mêmes, qui avaient organisé une manifestation de plus de 5,000 travailleurs.

C'est en introduisant à l'article 97c une limitation très nette à la portée de ces **"moyens"** que le gouvernement a pu redonner à son projet de loi les dents que semblaient lui enlever les premiers amendements. Cette nouvelle clause se lit comme suit: **"Ces moyens doivent être exclusivement des moyens de conservation et non des moyens visant à permettre la continuation de la production de biens ou services..."**

Qu'il y ait eu tempête dans un verre d'eau ou que la vigilance de ceux qui préoccupent les questions syndicales ait permis de conserver tout son impact à la nouvelle loi, le Québec est maintenant à l'avant-garde en ce domaine et seul le porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations de travail, le député de St-Laurent, Claude Forget, a osé condamner le projet de loi, prétendant qu'il s'agissait d'un cadeau de Noël empoisonné et que les dispositions anti-briseurs de grève seront une cause de violence. Au moins, on sait de quel côté il se range.

## L'assurance automobile:

## Ça y est

Malgré une opposition qui affectionne les moyens de faire perdre du temps, le gouvernement réussit à pousser jusqu'à terme son projet de loi sur les dommages corporels. Sur l'air d'aller, il annonce un éventuel projet de loi à propos des dommages matériels.

par Claude Lévesque

Après une erreur de procédure que l'opposition n'a pas manqué d'exploiter à fond, le gouvernement a finalement pu faire adopter avant les Fêtes toutes les parties de sa réforme de l'assurance-automobile ayant trait aux dommages corporels.

On sait que le ministre des Consommateurs, Coopératives et institutions financières avait promis l'application du nouveau régime dès 1978. Comme il sera financé en majorité par la vente des plaques minéralogiques, on comprend qu'une prolongation importante du débat aurait facilement pu en retarder d'un an la mise en vigueur.

C'est très péniblement que le projet de loi 67 a traversé les dernières étapes menant à son adoption, dans l'ambiance tendue des fins de sessions. On sait que le président de la commission parlementaire a jugé irrecevable un amendement visant à permettre à la nouvelle Régie d'acquiescer des actions de compagnies vendant de l'assurance contre les dommages matériels.

Les trois parties d'opposition, qui faisaient obstruction au projet de loi, ont alors eu beau jeu de reprocher à Mme Payette de bousculer les traditions parlementaires en introduisant un principe nouveau à un stade avancé du débat.

Il faut cependant souligner que le gouvernement n'avait jamais fait de mystère autour de son intention de s'engager à brève échéance dans le champ des dommages matériels. Cette volonté avait déjà été exprimée à plusieurs reprises, aussi bien par le pre-

mier ministre que par le ministre des Consommateurs, que ce soit verbalement ou dans son Livre bleu.

L'erreur de parcours en commission parlementaire, que l'opposition a qualifiée de "manoeuvre" et Mme Payette de "maladresse législative", aura permis aux députés de l'opposition de jouer les défenseurs de la démocratie parlementaire alors que, jusque là, ils n'avaient guère porté d'autre étendard que celui de la défense de l'entreprise privée.

Pour ce faire, ils ont eu recours aux plus belles figures de la rhétorique parlementaire, qui juraient à l'occasion avec les injures lancées de part et d'autre de l'Assemblée.

Le projet de loi 67 a par conséquent accaparé la majeure partie des travaux de la semaine dernière, l'opposition multipliant les interventions non seulement pour protester contre la façon de procéder du gouvernement, mais aussi pour tenter de rouvrir le débat de fond.

## Regarder, retarder...

Le dépôt, vendredi (16 décembre), d'une série d'amendements gouvernementaux, a contribué à alimenter les discussions. Même s'il s'agissait dans la plupart des cas de simples amendements de concordance, il n'en fallait pas plus à l'opposition pour revenir à la charge en réclamant à grands cris de nouveaux délais avant le vote de troisième lecture.

La loi de l'assurance-automobile entrera malgré tout en vigueur le premier janvier 1978. En plus de définir les modalités de l'indemnisation du dommage corporel (qui sera à la charge de la Régie d'Etat créée en août dernier en vertu de la loi 49), cette lé-

gislation rend obligatoire l'assurance de responsabilité garantissant l'indemnisation des dommages matériels.

De plus, la loi 67 crée et met à la charge de cette même Régie un Fonds d'indemnisation. Celui-ci servira à indemniser les personnes lésées à raison d'un dommage matériel lorsque la partie responsable est inconnue, non assurée, l'est insuffisamment ou encore l'est auprès d'un assureur insolvable.

La législation traite en outre de certains autres sujets, dont le financement de la Régie et du Fonds d'indemnisation. La majeure partie proviendra de l'immatriculation des véhicules automobiles, et ces sommes seront complétées par celles provenant de l'émission des permis de conduire et par une taxe d'un cent par gallon d'essence.

## La suite prévue

Enfin, le gouvernement ne renonce pas à faire de la concurrence aux compagnies privées dans le domaine des dommages matériels. Il a en effet annoncé son intention de revenir devant l'Assemblée nationale avec un nouveau projet de loi après l'ajournement de la période des Fêtes. Ce projet de loi modifierait alors, non pas la loi 67, mais bien la loi 49, en précisant les pouvoirs conférés à la Régie de l'assurance-automobile. Si l'on peut d'ores et déjà prévoir que le gouvernement fera tout pour éviter que ne se produise le même genre d'imbroglio législatif, tout indique également que l'opposition reprendra ses arguments sur les questions de fond, elle qui aurait souhaité que soit laissé aux seules compagnies d'assurance le soin d'appliquer les grands principes contenus dans la réforme Payette: "no fault" et régime obligatoire.

par Michel C. Auger

Ottawa — Le mardi 20 décembre dernier, le Secrétaire d'Etat du Canada, M. John Roberts, annonçait ce qui devait être la seconde phase de la politique fédérale d'aide aux minorités. Les deux éléments de cette politique sont l'accroissement du budget du programme d'aide aux minorités de 30 à 75 millions et la création d'un "mécanisme d'accueil" permettant aux minorités de communiquer avec le gouvernement.

Ce "cadeau de Noël" du gouvernement fédéral n'a cependant pas plu à la Fédération des francophones hors-Québec qui même si elle ne rendra publique sa position qu'au début janvier, a laissé entendre que c'était bien peu.

Les programmes annoncés par M. Roberts n'ont rien de nouveau. Il avait déjà parlé de la hausse des budgets aux Communes et le comité inter-ministériel qui constitue l'essentiel de sa "structure d'accueil" existait depuis juin. Le comité dont la responsabilité avait été confiée à M. Paul Tellier sera maintenant présidé par le sous-ministre adjoint à la Citoyenneté et à l'Expansion du bilinguisme du Secrétaire d'Etat. Ce comité qui ne comprendra que des fonctionnaires fédéraux fera rapport à M. Roberts tous les six mois et ce dernier remettra un rapport annuel au Cabinet.

Pour les francophones hors-Québec, cette structure est inacceptable. Depuis leur rencontre avec le premier ministre Trudeau à la fin mai, ils demandent une commission permanente du Conseil privé où ils pourraient siéger avec le gouvernement et par où passeraient tous les programmes. La Fédération ne veut plus être simplement consultée sur certains programmes, elle veut être

présente dans le processus de prise de décision.

## Les "consultations" fédérales

Il faut remarquer que le dossier du gouvernement fédéral n'est pas très reluisant pour ce qui est de la consultation. Quand la FFHQ a rencontré le pre-



photo Armour Landry

## Donatien Guadet, président de la Fédération des francophones hors-Québec.

mier ministre Trudeau en mai dernier, il n'avait même pas été question de la mise sur pied d'un comité inter-ministériel. A la fin de la rencontre, le premier ministre Trudeau annonce aux journalistes qu'il vient de créer ce comité!

Samedi dernier, le Secrétaire d'Etat, M. Roberts, rencontrait la FFHQ pour la "consulter" sur la politique qui devait être annoncée mardi. Le conseil d'administration lui a alors demandé de retarder l'annonce de la seconde phase de sa politique d'aide aux minorités pour assurer la participation des francophones hors-Québec qui avaient refusé, au cours de l'été, de participer aux travaux du comité de M. Tellier.

Une lettre du président

de la FFHQ, M. Donatien Gaudet à M. Roberts, datée du 21 novembre, est restée sans réponse. M. Gaudet demandait au ministre de permettre à la FFHQ de prendre connaissance du projet avant qu'il ne soit rendu public.

Lors de la rencontre de samedi dernier (le 17 décembre), M. Roberts refusait toujours de faire connaître à la FFHQ le contenu de son projet pour que celle-ci puisse lui faire part de ses réactions même si, de toute évidence, le projet était prêt puisqu'il allait être annoncé dans trois jours. Pour M. Roberts la rencontre de samedi en était néanmoins une de consultation.

En conférence de presse, M. Roberts dit regretter la politique de confrontation que semble adopter la FFHQ. Il se déclare désolé de voir qu'elle n'a pas voulu donner suite au projet de rencontre que lui soumettait M. Paul Tellier durant l'été et affirme qu'il est maintenant trop tard et que le gouvernement doit agir. Pour le Secrétaire d'Etat les principes sont maintenant établis, on pourra bien consulter mais ce sera sur des détails. Quant à la demande de la FFHQ de participer à la prise de décision, M. Roberts affirme que c'est impossible, que le parlement doit demeurer l'autorité suprême et que les francophones hors-Québec ont des "représentants légitimes" à la Chambre des Communes c'est-à-dire leurs députés.

Bref, bien que la position officielle ne sera connue qu'en janvier, il est à peu près assuré que la FFHQ rejettera cette nouvelle initiative fédérale. Même la hausse des subventions ne semble pas plaire outre mesure. Ça ressemble trop au vieux deux piastres que l'on donne à l'Armée du Salut ou à Oxfam pendant le temps des Fêtes...

Un p'tit deux pour ceux qui crévent.

Canada

Jamieson fait le point

# La politique extérieure du Canada

par Michel C. Auger

**O**TTAWA — Pour la première fois en dix-sept ans, la Chambre des Communes du Canada a tenu, cette semaine, un débat de deux jours sur les affaires extérieures. Ce seul fait indique sans doute mieux que tout autre l'intérêt que portent les parlementaires fédéraux aux relations internationales.

C'est le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, qui a volé la vedette lors de son intervention en annonçant que le gouvernement du Canada avait l'intention de fermer le consulat de Johannesburg et le bureau commercial du Cap et que la Société pour l'expansion des exportations cessera toute aide aux compagnies canadiennes qui voudraient commercer avec l'Afrique du Sud.

Ces mesures ont pour but de manifester la "désapprobation" du gouvernement canadien à l'égard de la politique d'apartheid. Il n'est cependant pas question que le gouvernement canadien montre sa désapprobation envers d'autres pays. Le député néo-démocrate Lorne Nystrom a vainement tenté de faire interdire à la Société pour l'expansion des exportations de garantir des prêts bancaires octroyés au Chili; le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner, a répondu qu'il n'appartenait pas au gouvernement canadien "de juger des attitudes morales d'un pays".

Cette affirmation de M. Horner, qui venait contredire la déclaration de M. Jamieson, allait provoquer un débat très animé lors de la période des questions de mardi. M. Trudeau y a alors réaffirmé que le Canada, comme tous les autres pays, se devait de faire du commerce avec des pays

avec il n'était pas d'accord idéologiquement que ce soit le Chili ou l'URSS.

Ce débat sur l'aspect "moral" des relations internationales du Canada a fait passer au second plan le reste du discours de M. Jamieson devant la Chambre, où le ministre faisait le bilan de la politique étrangère canadienne.

Pour le ministre, les relations canado-américaines "sont meilleures au-



Don Jamieson

jourd'hui qu'elles ne l'ont été depuis longtemps", le président Carter et le premier ministre Trudeau se sont déjà rencontrés deux fois, le traité sur le pipeline du Nord a été signé, les négociations sur les zones de pêche de 200 milles se poursuivent de façon "très satisfaisante", un accord a été conclu sur les nouveaux tarifs de la Voie maritime du Saint-Laurent, bref, tout semble aller très bien et, comme pour le prouver, on raconte que le premier ministre Trudeau et le président Carter sont intimes au point de s'appeler par leurs prénoms...

## L'uranium

Au chapitre des relations avec la Communauté économique européenne, tout

semble se dérouler de façon normale. Depuis un an, le comité Canada-CEE se réunit pour établir un lien contractuel entre la Communauté et le Canada et c'est devant ce comité que se sont retrouvés un certain nombre de dossiers dont ceux de nouveaux contingents imposés sur les exportations de chaussures et de textile. Un désaccord entre le Canada et la CEE semble être sur le point de se résoudre: la question des livraisons d'uranium. D'ici quelques semaines, le conseil des ministres de la CEE doit rendre sa décision sur le plan canadien pour la reprise des livraisons d'uranium à l'Europe.

## La France

Les relations avec la France, selon M. Jamieson, sont entrées "dans une période difficile, particulièrement depuis la visite du premier ministre Lévesque en France". Le Secrétaire d'État affirme cependant avoir reçu l'assurance écrite du gouvernement français que sa politique envers le Canada n'était pas changée et, pour le gouvernement canadien, ce dossier est clos même si la question des réunions annuelles entre les premiers ministres reste en suspens.

Le ministre a également affirmé que le Canada suivait de près la situation en Namibie et au Zimbabwe (Rhodésie) et qu'il étudie la possibilité de faire participer des Canadiens à une force de police internationale pour permettre une transition pacifique et la venue au pouvoir de la majorité noire.

Terminant son tour d'horizon, M. Jamieson a déclaré que "jamais les signes avant-coureurs de la paix n'avaient été si prometteurs" au Moyen Orient et qu'il fallait être optimiste en envisageant la prochaine année.

Le chef de l'Opposition, M. Clark, a bien réagi aux propos du ministre mais a tenu à souligner que certaines contradictions dans la politique étrangère du Canada avaient eu pour résultat de faire passer le Canada pour un pays de capricieux "assez riches pour se permettre d'ignorer la réalité pour mieux donner cours à sa fantaisie".

fait du temps

chronique de météo transcendante

# Margaret va faire du cinéma! Moi, ma spécialité c'est l'omelette!

par le professeur Nimbus

**I**l manquait seulement Paris-Match. Il manquait aussi le Quotidien du Peuple mais c'est parce qu'ils ne connaissent rien au cinéma occidental. S'ils connaissaient quelque chose au cinéma occidental, il y aurait longtemps qu'ils se seraient intéressés à Margaret Trudeau.

Mais Paris-Match va se reprendre, c'est sûr, s'il ne sont pas venus voir Margaret qui va faire du cinéma c'est qu'ils étaient trop occupés avec Bokassa 1er, une autre étoile de cinéma qui s'est fait foutre une couronne sur la tête au prix de 25% du budget global de l'État. Je ne sais pas si l'empereur Bokassa a des liens particuliers avec l'Union soviétique mais si tel est le cas, il s'agit sûrement d'un sacre "progressiste".

Pour s'y retrouver en politique internationale, il faut, comme ça, certains repères sûrs. Prenez, par exemple, la guerre entre la Somalie et l'Éthiopie dont il est question dans toutes les conversations de taverne. Pendant un temps, la ligne "progressiste" s'est située du côté somalien, vu que les Russes et les Cubains y étaient et que de l'autre côté il y avait, avec les Éthiopiens, les méchants Israéliens. Et puis, tout à coup, la ligne "progressiste" a changé de bord. Les Russes et les Cubains ont fait leurs valises, ils ont dit "bye, bye Somalie" et se sont retrouvés de l'autre côté de la guerre, exactement comme au hockey les équipes changent de côté de patinoire entre deux périodes. Le pauvre gars qui suit la guerre comme une partie de hockey et qui reste toujours sur le même siège sans changer de bord comme les joueurs, il ne s'y retrouve plus. Celui qui, par contre, fixe son attention sur la ligne "progressiste", lui, il s'y retrouve. Il suit la ligne et c'est pas comme la ligne bleu au hockey, c'est une ligne qui bouge. Elle a des caprices bien sûr, elle se pro-

mène comme ça d'un camp prolétarien à l'autre mais celui qui ne la perd pas de vue a au moins un guide sûr.

Bon, on était parti du cinéma et si on y pense bien on n'en est pas sorti dans le fond. Comme quoi tout se tient et qu'avec un peu de bonne volonté on en revient toujours au principe de base que tout est dans tout et réciproquement.

Après Bokassa et les tribulations de la ligne progressiste dans la corne de l'Afrique, Paris-Match devrait donc, continuant sur sa lancée, ajuster sa mire sur Margaret qui va faire du cinéma.

Toute la presse était là, le 15 décembre à l'hôtel Ritz, il y avait les Américains, les Français, les Canadiens, ça flashait à qui mieux mieux, tout le monde voulait voir la Margaret et le téléphone, paraît-il, ne dérougissait pas.

Elle n'a pas encore fait de cinéma mais elle va en faire! C'est toute une nouvelle. Ça méritait le déplacement, c'est certain. On ne sait pas encore ce qu'elle va foutre sur l'écran, si elle va se mettre les doigts dans le nez ou ailleurs ou si elle va montrer ses fufoufous. On ne sait pas encore si elle a du talent ou plutôt on se doute bien qu'elle ne vaut pas cher, on sait bien qu'elle ne serait pas rendu là si elle n'avait pas été auparavant la femme d'on sait qui et que sans ça elle serait encore dans sa britannique de Colombie en train de rêver, comme toutes les filles à papa, qu'elle aimerait bien faire du cinéma.

Mais voilà, elle a été la femme d'on sait qui et elle dit maintenant qu'elle va faire du cinéma. Le journal qui ne se garroche pas là-dessus, qui ne court pas après Margaret comme une queue de veau, qui n'a pas envie d'aller prendre un tas de photos, clic, clic, clic, encore une s'il vous plaît, imaginez-vous, c'est elle, elle est là en chair et en os, peut-être même qu'elle va parler, ho si elle pouvait parler, mais en tous cas elle est là, là, regardez, c'est elle, est-ce possible, encore une photo s'il vous

plaît, c'est du vrai gâteau, et voilà maintenant qu'elle parle, c'est elle-même qui parle, clic, clic, clic, c'est pas possible elle est encore là, là, qu'est-ce qu'elle dit au juste, on ne sait pas trop, c'est pas important, l'important c'est que c'est elle, elle-même qui a été la femme d'on sait qui et qui dit maintenant qu'elle va faire du cinéma... et le journal qui ne se garroche pas là-dessus, mes amis, autant dire que c'est pas un journal, que c'est un torchon comme il y en a déjà trop dans les kiosques, un journal sans morale qui ne mérite pas de vivre.

Et quand finalement celle qui a été la femme d'on sait qui et qui veut faire du cinéma sera effectivement sur l'écran, faudra sûrement demander les services de la brigade anti-émeute car il faudra bien que ces messieurs de la presse fassent encore leur noble boulot, n'est-ce pas! Elle aura fait du cinéma!

Et la soeur de Margaret, qu'est-ce qu'elle fout dans la vie la soeur de Margaret? Beau sujet de reportage, faudra que j'en parle au rédacteur en chef.

PRIX  
LÉON-GERIN  
1977

Léon Dion  
Nationalismes  
et politique  
au Québec

Collection Sciences de  
l'homme et humanisme  
dirigée par  
Fernand Dumont

éditions  
hurtubise hmh

380 ouest  
st-antoine  
montréal

# Le Grand Soir est remis à demain matin...

par Pierre Chalout

Lorsque les fonctionnaires au service du gouvernement du Québec apprirent — vers 1963-64 — qu'on leur accorderait bientôt le droit de se syndiquer et d'affilier leur syndicat à des grandes centrales ouvrières et de négocier des contrats de travail sous menace de faire la grève, certains réagirent un peu comme l'auraient fait des religieuses carmélites auxquelles on annoncerait qu'on vient de leur permettre de se séculariser.

Le Québec venait alors de sortir du régime Duplessis et l'on était chez les fonctionnaires comme des enfants auxquels on donnait une arme à feu plutôt qu'une bicyclette à l'occasion de la Noël.

On y était comme des colégiens qui auraient tout à coup le droit de faire impunément des grimaces en pleine classe à leur préfet de discipline.

On s'habitua très vite à ces nouvelles manières mais le préfet de discipline — en l'occurrence le politicien — ne trouvait pas drôle du tout ce genre de plaisanteries.

Mais, par ailleurs, dès les premières rencontres des fonctionnaires avec des chefs syndicalistes, on s'aperçut que ceux-ci étaient des hommes comme les autres qui, dans bien des cas, ne faisaient que penser tout haut ce que chacun pensait en son âme et conscience...

## Dieu-le-chef!

Dès leur accession au pouvoir en juillet 1960, les gens de l'équipe dite "du tonnerre" avaient tendance à condamner en



Jean-Louis Harguindeguy

...le droit quasi absolu de rétrograder les subalternes à la moindre différence... de couleur et d'opinion.

bloc tous ceux qui avaient été en fonction sous l'ancien régime comme s'ils avaient été conjointement et solidairement responsables de tous les malheurs qui s'étaient abattus sur le Québec depuis 1945 — voire 1936!

Le premier ministre Jean Lesage se préparait alors à chausser les bottes de ses prédécesseurs. Il se voyait déjà la réincarnation de Maurice Duplessis avec vingt ans de moins. Il imaginait déjà ses "sujets" venant lui rendre hommage et lui jurer fidélité comme à un bon père de famille.

Il ne semblait pas s'apercevoir que son élection avait fait naître de l'espérance non seulement chez les libéraux réformistes mais encore chez le petit peuple du monde ordinaire et jusque chez ceux que l'on appelait avec mépris les "employés civils".

Il ne semblait pas s'apercevoir que tous ces "numéros" — pour ainsi dire le petit peuple des électeurs —

n'acceptaient plus de se faire dire par Dieu-le-chef quoi penser sous peine d'excommunication.

Ils n'avaient pas encore appris à se défendre contre le tout puissant pouvoir mais ils n'acceptaient toutefois plus des ordres arrogants de qui que ce soit.

Or un soir que le premier ministre en personne se déclarait en "tranquille possession de la vérité", les progressistes dans l'entourage de son propre parti ne manquèrent pas de réagir en se demandant si l'on n'assistait pas à la renaissance du néo-duplessisme!

La réaction se fit contagieuse et provoqua toutes sortes de rencontres, notamment celles de syndicalistes et des politiques, d'où naquit l'idée de syndicats dans la fonction publique.

## La Reine du Québec

Le chef du gouvernement avait beau dire et re-

dire que la Reine ne négocie pas avec ses sujets, ceux de l'aile progressiste de son propre parti ne manquaient pas de lui dire et redire que la très chère Souveraine avait d'ores et déjà négocié avec ses sujets-fonctionnaires de Grande-Bretagne et d'Australie et de Saskatchewan.

Le chef du gouvernement avait beau dire et redire qu'il était le seul vrai jardinier dans les jardins du Bon Dieu, on laissait les intrus venir d'aussi loin que des alentours du RIN indépendantiste jusque chez les frères unis de la commission politique de la Fédération libérale du Québec, lesquels se voulaient la conscience du pouvoir et se comportaient à l'avenant.

Même que ces intrus chez les libéraux de stricte observance se comportaient comme s'ils eussent été de la famille dont ils ne respectaient par ailleurs pas beaucoup les têtes d'affiche non plus que la

personne de son vénérable chef.

Il va de soi que ces intrus abondèrent dans le sens de ceux qui voulaient que tous aient droit de se syndiquer et d'affilier leur syndicat à une centrale et de négocier sous menace de faire la grève.

Au jour d'un débat en marge d'une résolution en ce sens, au sous-sol du club de Réforme de Montréal, le ministre Claire Kirkland-Casgrain est ainsi venue dire, au nom de ses collègues du cabinet, que le gouvernement de M. Lesage ne tenait pas du tout à ce que les fonctionnaires traitent d'égal à égal avec le pouvoir, ce qui n'empêcha pas les libéraux de décider tout le contraire avec le résultat que quelques mois plus tard on contraignait la Reine d'Angleterre à négocier avec ses sujets du Québec.

## Le droit de s'affilier

C'est ainsi qu'à l'époque du gouvernement Lesage les fonctionnaires du Québec sont passés — du jour au lendemain — de l'état d'interdiction auquel la politique les condamnait jusqu'alors, à celui de l'auto-détermination auquel on ne les avait guère habitués.

Ils devenaient tout à coup libres d'avoir des opinions qui n'étaient pas nécessairement celles de leur tout-puissant employeur. Ils devenaient libres d'en changer ou pas, même lorsque les électeurs décidaient de changer de gouvernement.

Ils devenaient libres de fréquenter les amis qui leur plaisaient, même s'ils n'étaient pas du tout ceux du très puissant pouvoir — même s'ils étaient les ennemis déclarés du pouvoir.

Ils devenaient libres de lire les journaux qu'il leur plaisait de lire, d'en commenter les articles, de les approuver ou de les désapprouver même si l'on n'y disait pas que du bien des gens au pouvoir.

Ils acquéraient surtout le droit d'affilier leur syndicat à de grandes centrales ouvrières qui disposent de fonds de défense professionnelle au cas où l'employeur ne consentirait pas des augmentations raisonnables de temps à autre.

Ils acquéraient de ce fait le droit de ne plus se laisser dire comme on avait l'habitude de le faire: "Si vous n'êtes pas contents, allez donc travailler ailleurs!", ou "On ne vous a pas demandé de devenir fonc-

tionnaire!"

Bref, le syndicalisme en faisait des collaborateurs à part entière de ceux qui sont au pouvoir et qui ne pouvaient plus disposer des gens sous leurs ordres comme on dispose d'une vieille voiture ou d'un vieux vêtement.

## L'inénarrable Harguindeguy

Jusqu'en 1960, les fonctionnaires du Québec étaient si mal payés, si mal considérés, qu'ils avaient parfois honte de dire qu'ils étaient au service de l'État.

Par contre, à la suite de la grève du front commun des employés de la fonction publique et parapublique, en 1972, ils obtenaient un contrat de travail comme il s'en était rarement vu au Québec.

Or au lieu de s'en réjouir et d'abonder dans le même sens que depuis 1965, ils en ont étrangement conclu qu'ils ne devaient rien de rien à qui que ce soit; que les organisateurs des grandes centrales ouvrières ne leur avaient été d'aucun secours lors des négociations; que les éducateurs et les travailleurs dans les hôpitaux et les employés des différentes entreprises gouvernementales n'étaient pas des vrais fonctionnaires comme ils l'étaient eux-mêmes...

Et pour toutes ces raisons — s'il faut appeler ces arguments des raisons — on refusa de payer les frais de la grève de 1972 en se désolidarisant du front commun: dès 1973, les membres du SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC (SFPQ) rompaient leur affiliation avec la CSN, alors que ceux du SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (SPGQ) le firent en trois étapes, de 1975 à 1977.

Sous la présidence de l'inénarrable Jean-Louis Harguindeguy, les fonctionnaires de la SFPQ signaient à la vitesse de la lumière, en 1975, un contrat de travail où ils accordaient à leurs supérieurs hiérarchiques — c'est-à-dire au pouvoir anonyme — le droit quasi absolu de les rétrograder sitôt que l'on n'aimerait pas les couleurs de leurs opinions...

Comme dirait l'autre et pour conclure: "un pas en avant, deux pas en arrière". À la SFPQ, le Grand Soir de la révolution tranquille est remis à demain matin...

Les  
**BALLETS RUSSES**  
de Montreal

Institut de danse  
Directeur Mikhaïl Berkut

● SESSION INTENSIVE — 26 DÉCEMBRE / 14 JANVIER

● BALLETS CLASSIQUES  
Technique russe

● DANSES SOCIALES INTERNATIONALES  
des janvier • aussi Lation-Cubain et Disco-Hustle avec Vicki et Franck Regan, champions du Canada et des E.U

● MISE-EN-TRAIN EN GROUPES  
l'avant-midi et à l'heure du lunch

● BALLETS MODERNES — JAZZ — CLAQUETTES — FLAMENCO — DANSES RUSSES, UKRAINIENNES, AFRO-ETHNIQUES

● ENFANTS OU ADULTES

● DÉBUTANTS OU PROFESSIONNELS

1231 ouest, Ste-Catherine

288-1677

LE 31 DÉCEMBRE ON DANSE  
de 23 h jusqu'à l'aube chez  
**henri Jonas**  
139 ouest St-Paul  
MENU: \$25.  
Caviar Saumon fumé Homard Thermidor  
Côte d'agneau à l'estragon Scampis au poivre vert Pâtisseries du Chef  
RÉSERVATION: 849-3303

RESTAURANT  
chez  
**VITO**  
...un savoir faire  
Mecca gastronomica



5412 Côte des Neiges  
735-3623

PRIX  
**LÉON-GERIN**  
1977

Léon Dion  
Le Bill 60 et la  
société québécoise

éditions  
hurtubise hmh

380 ouest  
st-antone  
montreal

# Lettres ouvertes

par pierre bourgault

## A Michel Solomon

**J**e vous lis depuis longtemps, cher ami, et j'ai toujours vu que vous défendiez avec une ferveur peu commune Israël et les Juifs. Mais par contre, je vous ai vu si souventes fois rater la cible que je commence à douter sérieusement de votre efficacité. Vous venez de récidiver, dans la lettre que vous m'adressiez la semaine dernière. Malheureusement, encore une fois, les flèches que vous décochez de tous côtés s'éparpillent aux quatre vents sans jamais toucher personne, et surtout pas moi.

Le problème, pour vous, c'est que je ne suis pas là où vous me cherchez.

En effet, mon cher Michel, vous me prêtez des intentions que je n'ai pas et vous me faites dire des choses que je n'ai même jamais imaginées.

Ainsi, par exemple, vous m'accusez de traiter M. Menahem Bégin de "terroriste" alors que c'est exactement le contraire que j'affirme. Après avoir souligné "qu'on lui a déjà fait le coup" (ses adversaires l'ayant autrefois traité de terroriste), j'ajoute à son intention: "... vous répondez, **non sans raison**, que vous n'étiez qu'un soldat engagé dans une lutte de libération nationale".

Mon propos est là si clairement exprimé qu'il faut être myope pour ne pas le lire comme je l'entends.

L'histoire ne vous a-t-elle pas appris, cher ami, que les patriotes ont toujours été qualifiés de rebelles par ceux qu'ils cherchaient à renverser et que les libérateurs se sont toujours vus affubler du manteau terroriste par leurs adversaires? Et cela en tout temps et en tout lieu.

M. Bégin n'a pas échappé à cette affabulation et je n'ai souligné ce fait que pour mieux démontrer la futilité du propos, d'où qu'il vienne, même lorsqu'il émane d'Israël et qu'il s'adresse aux "terroristes" palestiniens.

C'est d'ailleurs pourquoi j'ai pris la peine de toujours placer ce mot entre des guillemets que vous avez préféré ni ouvrir ni fermer.

Vous dites encore que j'accuse M. Bégin de dureté et d'intransigeance. Vous vous trompez encore, mon cher Michel. Je ne l'accuse pas d'être ainsi, je le constate avec le monde entier et avec une bonne partie de l'opinion publique israélienne elle-même qui l'a justement élu pour cette raison.

Et si vous aviez bien lu ma lettre autrement qu'à travers l'objectif déformant de votre paranoïa vous auriez pu facilement vérifier que je faisais de cette dureté et de cette intransigeance des qualités et non pas des vices. Et que, contrairement à ce que vous affirmez, j'en accordais autant à M. Sadate puisque j'avouais que la négociation était possible entre ces deux hommes parce qu'ils étaient tous deux considérés comme des "durs".

Où voyez-vous l'ironie et la condescendance là-dedans?

La seule ironie que je me sois permise tient dans la phrase suivante qui semble vous avoir fait bondir: "Vous devriez pourtant être le premier à savoir que les terroristes d'hier sont les premiers ministres de demain".

Il est bien entendu que cette affirmation ne tient pas le coup si on la prend au pied de la lettre. Mais il suffit de lire l'histoire avec un peu de recul pour comprendre qu'un nombre incalculable de chefs d'État ont d'abord entraîné une partie de leur vie en prison, jetés là par des adversaires qui les traitaient de bandits en attendant de se voir remplacés par ceux-là mêmes qu'ils avaient entraînés dans la boue.

C'est en ce sens que j'entends que MM. Sadate et Bégin se retrouvent sur un pied d'égalité.

Peut-être n'avez-vous pas tort, cher ami, de reprocher à M. Sadate son alliance tactique avec l'armée de Rommel. Mais les amitiés d'Israël sont-elles toutes sans reproche? Sa complaisance envers certains régimes totalitaires d'Amérique latine et d'Afrique est-elle plus excusable que celle dont on a pu faire reproche à l'Égypte en d'autres temps?

Ne comptabilisez-vous que les morts juifs et les morts nègres vous laissent-ils indifférent?

Vous me reprochez par ailleurs de faire de M. Arafat le représentant des Palestiniens. Vous doutez de sa légitimité? Moi aussi. Et ça change quoi au problème fondamental qu'il faudra quand même résoudre un jour?

Pourquoi oublier que la légitimité même de M. Bégin comme représentant d'Israël a déjà été mise en doute non pas seulement par ses ennemis mais également par ses alliés israéliens eux-mêmes? Et ça changerait quoi au problème fondamental qu'il fallait alors résoudre? et qui s'appelait à cette époque la création de l'État d'Israël.

Nier la légitimité des représentants palestiniens, **quels qu'ils soient**, ne fera jamais avancer la paix d'un seul pas. Que ça vous plaise ou non, Israël devra un jour traiter avec ses "bourreaux" palestiniens, comme vous les appelez si gentiment, comme l'Angleterre a dû traiter, en d'autres circonstances, avec ce qu'elle se plaisait à appeler ses "bourreaux" israéliens.

Voyez-vous, mon cher Michel, on se voit toujours forcé, dans la vie, de traiter avec ses pires ennemis. On préférerait sans doute qu'ils n'existent pas mais, à défaut de les exterminer, il faut nécessairement finir par leur parler.

Les Palestiniens, que ça leur plaise ou non, seront finalement forcés de s'asseoir à la même table que les Israéliens. Les Israéliens devront en faire autant, cela va de soi. Les uns comme les autres n'auront pas toujours le choix de leurs interlocuteurs et il faudra bien qu'ils s'accommodent de ceux qu'on voudra bien leur présenter.

Si MM. Sadate et Bégin se retrouvent face à face aujourd'hui, ce n'est pas **parce qu'ils se sont choisis**; c'est **parce qu'ils n'ont pas d'autre choix**.

Il faut savoir reconnaître cette évidence, quand on est un chef d'État responsable. M'accuserez-vous encore de nier cette qualité à M. Bégin quand j'affirme "... qu'il est capable d'être l'espoir du monde"?

Terminons, si vous le voulez bien, avec la Bible. Je ne me rétracterai pas. Je réitère, au risque de vous choquer davantage, que "la Bible est un objet parfaitement dérisoire dans les circonstances".

Tout ce que vous affirmez concernant ce beau livre est vrai. Et puis après?

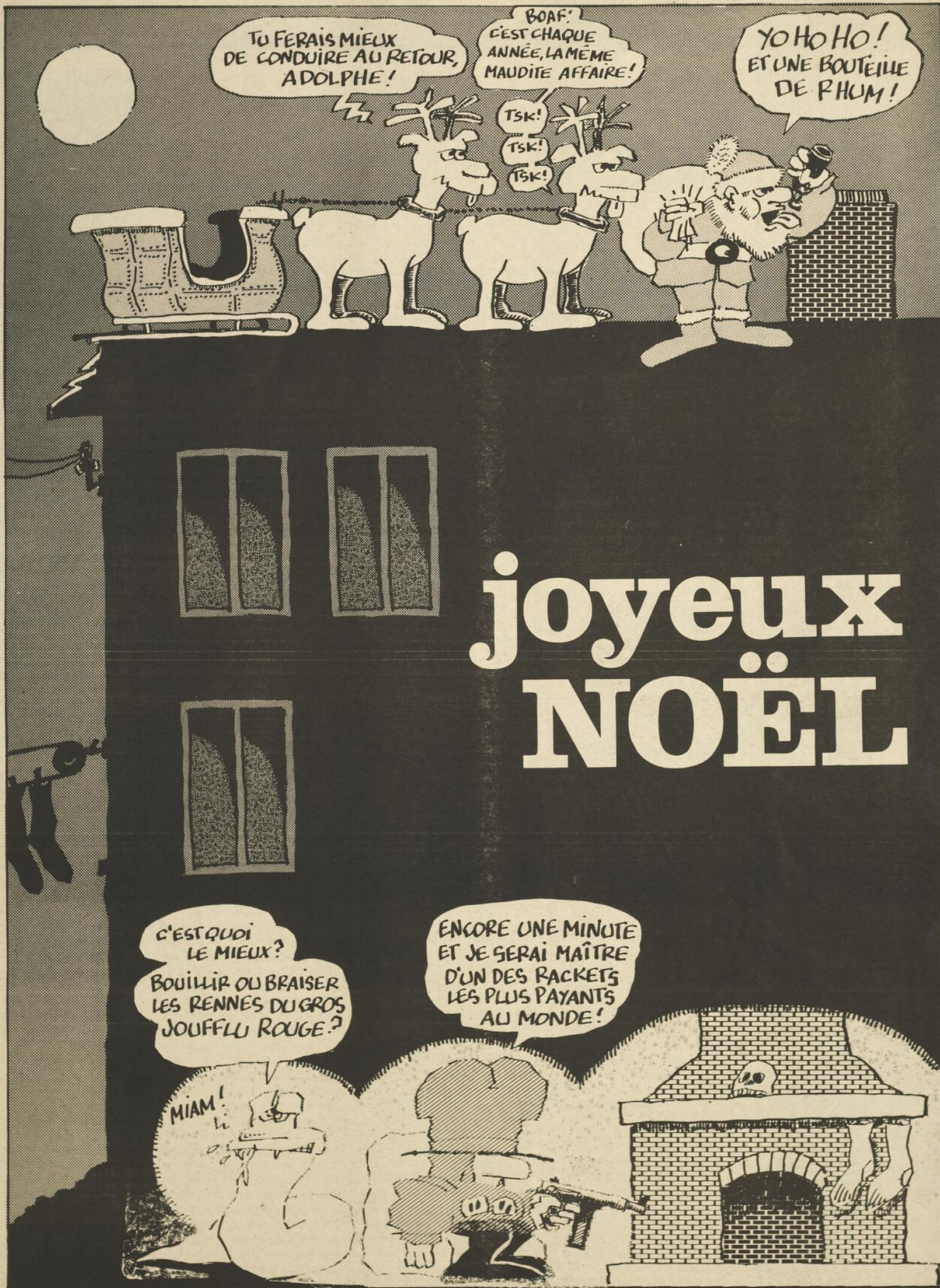
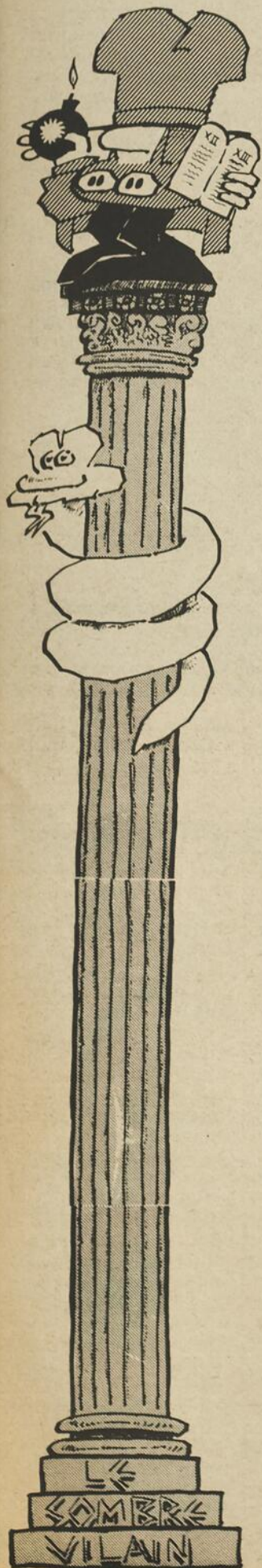
Voyez-vous, mon cher Michel, il s'est passé un certain nombre de choses depuis l'apparition de ce livre sacré. On peut en être le témoin ravi ou amer mais on ne peut empêcher le monde de tourner.

Vous criez sans doute à l'anathème mais j'affirme sans détour, et sans crainte de me tromper, que **les frontières de l'État d'Israël moderne ne seront plus jamais celles de l'ancienne patrie des Hébreux**. Il ne faut pas s'en scandaliser. Cela n'infirme en rien les prophètes qui ont su, mieux que vous sans doute, privilégier l'essentiel sur l'accessoire, soit la vie du peuple juif sur une terre qui, pour être sienne, n'est pas plus sacrée que la mienne ou celle de mon voisin.

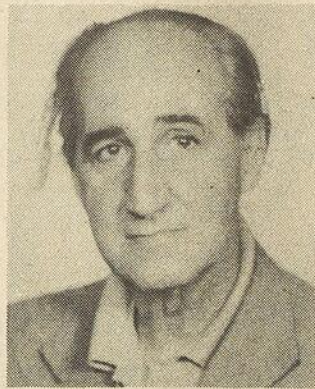
Que les Israéliens exigent des frontières sûres, c'est leur droit le plus strict. Mais il est hautement farfelu d'asseoir les prophètes à la table de négociation.

Salut, mon cher Michel. Tâchez de viser plus juste la prochaine fois.

Quand vous aurez démontré envers M. Sadate autant de respect que j'en ai démontré envers M. Bégin, je croirai que vous êtes un homme de paix. Permettez-moi, pour l'instant, d'entretenir encore quelque doute à votre endroit.



# La judéité québécoise



par Jacques Ferron

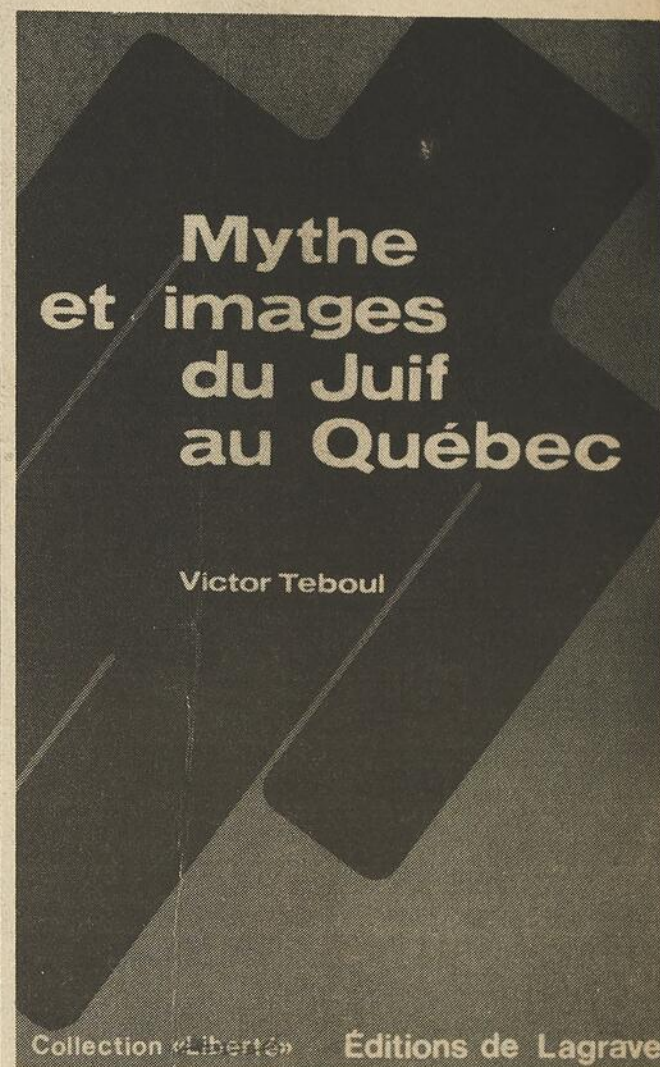
La Nouvelle-France, fermée aux Juifs comme aux Huguenots, avait pour métropole La Rochelle, ville huguenote, et pour fournisseurs exclusifs les De Gradis, qui étaient juifs. Il n'est pas défendu de penser que ceux-ci aient pu avoir sur place des hommes de confiance. Officiellement, c'est en 1760 qu'Aaron Hart, le premier, s'établit à Trois-Rivières. Ses filles introduisirent chez les Ursulines les prénoms qui finissent par "a" et qui ne se portaient pas sous le régime français. Un de ses descendants, Ezechiel, fut élu député, rejeté de l'Assemblée législative parce qu'il était juif, réélu et rejeté de nouveau. Il n'insista pas; la question de son droit restait posée. Si

Ezechiel Hart ne fut pas député de Trois-Rivières comme Maurice Duplessis, par contre Disraéli devint premier ministre de Grande-Bretagne, ce qui porte à croire que le droit en question avait fini par être acquis. De plus, encore aujourd'hui, la rue Hart reste la rue principale de Trois-Rivières. Dans son essai, "Mythe et images du Juif au Québec" monsieur Victor Teboul le reconnaît d'ailleurs: l'antisémitisme nous est venu beaucoup plus tard.

Après la répression de 1837-38, conscients de ne pas disposer des structures étatiques du pays, nous nous sommes rabattus sur l'Église catholique, nous méprenant sur sa nature et faisant d'elle, mais sans qu'elle nous en empêchât, loin de là, une église nationale. Elle connut grâce à nous, et nous grâce à elle, un essor assez extraordinaire, un peu comme sous la Contre-Réforme française, avec des fondations d'ordres religieux, dont le plus prestigieux fut celui des Adoratrices du Précieux Sang, à Saint-Hyacinthe, ordre contemplatif qui se répandra vite par tout le pays. C'était un luxe de l'âme que nous pouvions nous offrir, sans aucun avantage pratique, et autant il me plaît de posséder la collection de la revue qu'elles publièrent de

1894 à 1897, "La Voix du Précieux Sang", à laquelle collabora Laure Conan et qui contient les poèmes, très beaux dans leur genre, de Mère Marie du Bon Secours, autant me bouleverse et me désole le dernier livre d'Anne Hébert, "Les enfants du Sabbat", qui s'en prend justement à cette communauté-là. C'est un peu comme si je tournais en dérision le hasidisme, la religion des Juifs de l'Europe orientale, qui mettait de la lumière dans leurs ténèbres et que Chagall a transposée dans sa peinture comme Max Jacob dans sa vie et ses poèmes.

Mais tout n'était pas là. Il y avait aussi une politique qui s'enseignait dans les couvents, dans les collèges, dans nos deux universités qui avaient une charte papale et dont les recteurs étaient des ecclésiastiques. C'était la politique du parti catholique français, royaliste, vieille race et sang bleu, qui ne correspondait pas du tout à nos origines bigarrées, ni aux liens que nous avions formés avec les Amérindiens, quand les colonies anglaises ne dépassaient pas les Appalaches et que le reste de l'Amérique, immense, nous était ouvert. Notre histoire s'en trouva défigurée. À Chénier, héros national, on substituait Dollard, petit bandit. Cette substitution tardive, opérée vers 1920,



avait pour effet de nous donner pour ennemis plus dépossédés que nous, tout en nous détournant du conquérant. Autre conséquence: après avoir assimilé pas mal d'Écossais, d'Irlandais, d'Allemands, sans compter les Acadiens, on nous restreignait à l'endogamie, à cette revanche des berceaux qui nous enfermait dans la parenté et nous empêchait de nous faire des amis. Ce système avait l'inconvénient de l'inceste. Joint à une complaisance honteuse pour le conquérant, il ne pouvait qu'engendrer que de l'hostilité pour les Juifs venus de Galicie et de Russie, fuyant les pogroms, la conscription et l'Estropieur. Cet antisémitisme nous était d'autant plus facile que l'Action Française, bien avant Adrien Arcand, nous le distillait pieusement. Après les atrocités allemandes, Céline, resté dément, aurait voulu que Monsieur le professeur Barbeau l'invitât: "Un seul pays au monde résistera encore un siècle, celui où les curés sont rois, le plus emmerdant de tous. Mais j'irai, je servirai la messe. J'enseignerai le catéchisme. Il n'y a pas de choix si l'on veut sauver ses

couilles et moi j'y tiens". Seulement, ce pays-là s'est transformé; il est devenu le Québec. Et l'on a vu à qui profitait le malentendu de la religion nationale. La dénatalité marque la fin d'une endogamie qui, en plus d'imposer le racisme, empêchait l'enrichissement des apports étrangers. L'essai de Monsieur Victor Teboul, bien documenté, a un terrible défaut: il n'est plus actuel. Sur les Juifs qui nous vinrent avec les siècles et pour qui l'Amérique était une terre promise qui ne les a pas déçus et leur a donné la dignité, il faut lire les auteurs juifs, "L'auberge du Vieux Tag", "Noé Pandré", parus en traduction chez Gallimard, et surtout "Pères", l'admirable roman de Herbert Gold, chez Calmann-Levy. À la fin de son livre, Teboul conclut qu'une judéité québécoise reste impossible et qu'on ne peut être juif et Québécois comme on peut être à la fois Juif et Américain. Mais il n'en dit pas la cause: il nous manque encore ce qui réjouit le plus une nation, le plaisir et l'honneur de donner sa nationalité à qui la demande.

Caliban, de Pierre Seguin, ou

## La tempête dans un verre d'eau

par René Lapiere

Quelle merveilleuse histoire!

Je veux parler, bien sûr, de *La Tempête* (tragédie en cinq actes — William Shakespeare) et non pas de *Caliban* (roman — Pierre Seguin). L'auteur, pourtant, s'en inspire évidemment, au point même de nous laisser croire qu'il est indispensable, pour comprendre son oeuvre, de relire Shakespeare. Hélas! Seguin ne semble pas trouver en ce dernier un exégète à sa mesure (à moins que ça ne soit le contraire). Mais peu importe; j'en conclus seulement, flegmatique, que ces oeuvres ne se rendent pas justice l'une l'autre...

### La triste histoire

Mais *Caliban*, en fait, ne met pas en scène uniquement les personnages de Shakespeare; ceux-ci servent plutôt, à la fois, de cadre et de support à l'his-

toire de Jérôme Bassompierre, marionnettiste solitaire, dont les pantins jouent inlassablement le même spectacle. Ce que le narrateur écrit à propos du travail de Bassompierre pourrait aussi, du reste, s'entendre du livre de Seguin: "Jérôme l'a suffisamment répété pour que tout le monde en soit convaincu: il ne prétend, en aucune façon, illustrer une scène de *La Tempête*, et encore moins en donner une interprétation personnelle. Il ne se sert de ses personnages que parce que ce sont des symboles commodes et reconnus dont la portée universelle le dispense d'un long et fallacieux discours".

Malheureusement, Seguin n'évite pas avec le même succès que les pantins de Bassompierre le bavardage creux. Toute l'histoire de Jérôme, en effet, repose sur une mise en scène banale et sommaire, qui fait du récit de Caliban un texte fade, plein de conventions, d'inva-

blances et de clichés. D'abord solitaire, le marionnettiste misanthrope voit bientôt sa vie transformée par l'arrivée d'une espèce de femme fatale qui l'envahit tout à fait. Puis un jour, désirant en quelque sorte se retrouver, Bassompierre la flanque à la porte, marquant ainsi le début d'un retour à soi qui le mènera rapidement — à travers une phase régressive assez grossière — à la folie. A sa sortie de l'hôpital, dépossédé de ses précieuses marionnettes, Jérôme perd tout intérêt (en avait-il?); il s'enfonce dans le médiocre, et ne se suicide pas...

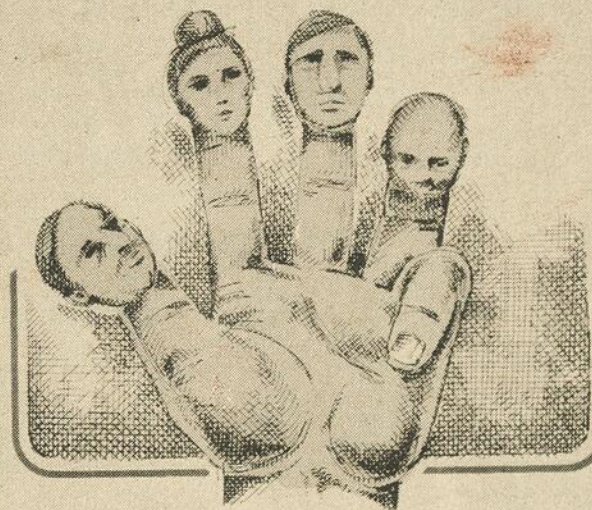
C'est fort émouvant, donc, rentable; aussi les exemples de cette sorte ne manquent-ils pas: "ayant (ainsi) constaté le symbole tangible de son retranchement du monde contemporain, il peut s'éloigner du ventre de sa mère": c'est en ces termes que Seguin nous décrit le départ de Bassompierre, quittant sa maison pour aller faire une

promenade à pied... Plus loin, c'est avec une générosité semblable qu'il nous présente l'assoupissement de son héros — dont les rêves, assez commodément — expliquent toute la vie: "Confortablement installé sur sa machine à abolir le temps, Jérôme Bassompierre part en voyage. Instinctivement, il s'est tourné sur le côté, a ramené ses genoux contre la poitrine, collé ses talons contre les cuisses, posé son front sur ses genoux. Il est une boule inaccessible à tout ce qui n'est pas lui." Au cas où nous ne l'aurions pas encore remarquée, l'auteur insistera, un peu plus loin, sur la richesse de sa trouvaille; remontant jusqu'à sa plus lointaine enfance, et même "avant", Jérôme se revoit dans une baignoire, évocation originale (!) de la matrice, cette autre baignoire "d'où il n'aurait jamais dû sortir (...), ce réceptacle qui l'enveloppe complètement et dont la température, celle de son propre corps reste constante, n'est pas toujours paisible (sic). La finesse de l'analyse est en passe d'égaliser, ici, la qualité de l'écriture du roman! On y cultive en outre la prétention, la dissertation intempestive, et — à dessein peut-être — le cliché.

Pierre Seguin

## Caliban

Roman



L'arbre HMH

## Démystifier l'écriture?

(R.L.) Christiane Rochefort publiait récemment, aux éditions L'Étincelle, un petit bouquin intitulé *JOURNAL DE PRINTEMPS — récit d'un livre*. Il faut en dire tout de suite, malgré son nouveau titre et une maquette de couverture qui singe celles de la maison Grasset, que ce n'est pas un livre neuf. Rochefort l'avait publié une fois déjà — chez Grasset, justement — en 1970, sous le titre: *C'est bizarre l'écriture*. Nous n'avons donc pas précisément droit à une première. Cependant, pour n'avoir pas trop l'air d'insister, à L'Étincelle, on précise qu'il s'agit d'une édition corrigée de l'ouvrage paru il y a huit ans, et qu'en outre, l'initiative en revient à l'auteur: "Lorsque Christiane Rochefort nous (le) proposa, nous fûmes enchantés. Parce que, (précise-t-on dans le communiqué de presse de L'Étincelle) cet ouvrage assez mal connu ici était d'un

actuel on ne peut plus évident, et qu'après tout, "on connaît toujours aussi peu ce qui se trame entre un écrivain et son papier".

*Journal de printemps* n'est donc pas, si l'on peut dire, une oeuvre autonome. Il ne s'agit pas d'un roman, mais de l'histoire d'un roman, sorte de journal de bord écrit au cours de la composition de *Printemps au parking*, (paru pour la première fois en 1969), dans le but de répondre à "de vraies questions bêtes et ingénues"... Il s'agit en fait de démystifier, de déculpabiliser l'écriture (ou la lecture) du roman, en la suivant à la trace. Si, l'on peut, du reste, reprocher à Christiane Rochefort d'insister de la sorte, il faut aussi lui reconnaître un louable souci de la perfection qui l'empêche (elle!) de publier n'importe quoi.

### Ah! ces artistes...

Malheureusement,

*Journal de printemps* ne remplit pas toutes ses promesses. Partant du principe que "chaque livre a une histoire, et que cette histoire éclaire son sujet au lieu de l'obscurcir", le journal se dévalue progressivement par rapport au roman qu'il accompagne. Il sert de plus en plus, à mesure que notre lecture avance, de code de référence à ce roman dont l'histoire, fatalement, semble autrement plus claire; "le journal (lui) ne l'est pas (autant) mais je dois le laisser puisque j'ai résolu d'être honnête. C'est très pénible."

Témoignage émouvant de la souffrance créatrice, dont les exemples se multiplient très vite: "5 janvier. Pas couchée du tout, réinspirée. 7 janvier — 18 heures chez G. ensuite, rentrée travailler. Dois finir. 19.30 h. N. annulé, restée travailler. 9 janvier J. non travaillé. (Etc.)" C'est donc dans le style "expérience

vécue", la tranche de vie mode parisienne, que s'engage bientôt la mise en scène, le "récit" de ce roman à finir. Bien sûr, il s'agit toujours de *Printemps au parking*, mais aussi, de plus en plus, de la relation qui lie l'auteur à ses personnages.

Rochefort n'y vit plus que pour eux, par eux. Ses regards ont leurs yeux, sa vie semble passer d'abord par celle de ses créations. Cette lutte pour l'authenticité, parfois assez grossièrement rapportée ("Non mais de quel droit tu dis ça, personnage?") présente malgré tout une vision intéressante de ces rapports internes — incontrôlables et déterminants — de la création littéraire. L'auteur, comme le dit aussi Roland Giguère, "est une taupe"; les personnages résistent, s'échappent. Rochefort ne cache pas ses hésitations, ses incertitudes ni ses erreurs de romancier. Elle in-

CHRISTIANE ROCHEFORT

## Journal de printemps

RÉCIT D'UN LIVRE

COMME J'ÉCRIVAIS, DANS L'HIVER 68, UN roman, qui ne s'appelait pas encore *Printemps au Parking*, il m'est advenu divers avatars dont certains me surprisent, et même m'enseignent, à tel point que je les ai notés. Comme c'est bizarre l'écriture, me disais-je et comme c'est intéressant. Pourquoi ne lit-on presque jamais, dans toute cette marée noire d'écrits sur l'écriture, des choses précises, qui arrivent pour de vrai et qui sont tellement marrantes parfois? Moi j'aimerais lire ça, j'aimerais savoir comment ça se passe pour les autres, suis-je la seule? Quel dommage qu'on ne raconte jamais de bout en bout l'histoire d'un livre: d'où il est diable sorti, où il est arrivé, comment il s'est fait, du commencement à la fin, et même ensuite.

éditions L'ÉTINCELLE

## La tempête...

(suite de la page 29)

Tout le roman se double, peu à peu, d'une sorte de dialectique composite, faite de préoccupations sociales, politiques, artistiques et philosophiques, qui se voudraient sans doute profondes et riches, mais qui n'arrivent qu'à être lourdes: "Au diable la liberté, je te parle de bonheur. L'humanité issue de la merveilleuse chaîne d'Aldous Huxley était heureuse jusqu'à l'intervention d'un perturbateur en forme de sauvage. A noter en passant que les sauvages font souvent figure de fauteurs de trouble dans la littérature." (Propos courants d'un ami (chômeur) de Jérôme Bassompierre, dont l'érudition égale au moins celle du révolutionnaire Francis, dans *La Sainte-alliance*, de Pontaut.)

Van Gogh, Saint Exupéry et Cicéron, servant tour à tour de modèles aux personnages (ou à l'auteur, doit-on le croire?) subsistent ensemble le sort de Shakespeare. La malédiction de *Caliban* n'épargne

## Démystifier...

(suite de la page 29)

siste, au contraire, pour dire toute leur importance et leur valeur; le roman reste pour elle une épreuve, et l'inspiration, occasionnelle, n'est qu'une phase de son écriture. La correction y apparaît indispensable, exemplaire; cent fois sur le métier... Elle tend même à l'héroïsme, ce qui, à la longue, risque de devenir lassant.

## "Bis repetita..."

Toujours agiles, les thèmes favoris du MLF — section française — encombrant à ce moment l'épopée libératrice du roman; l'impuissance et la page blanche de l'écrivain, les pouvoirs de l'auteur et le complexe de castration, la peur, la déculpabilisation, ne visent plus parfois qu'à valoriser le défi d'écriture relevé par l'auteur. Le tout sert assez banalement de prétexte à quelques défoulements littéraires. (Il faut comprendre: c'est merveille, dans l'édition française. Ici, moins...) Rocheford le sait bien, du reste, et s'en excuse; ce journal n'est pas une oeuvre littéraire, et n'était pas destiné à la publication. Je préfère le croire.

Qu'à cela ne tienne: moins pur, le livre va rejoindre mieux les masses (et, on l'espère sans doute,

rien; une dissertation plus pénible que les autres (sur l'organisation de la société athénienne avant Solon) suivie d'une dénonciation — quelle audace! — de l'homosexualité dans les dortoirs de pensionnats nous permettent pour finir d'apprécier toute l'originalité du roman de Seguin...

Pendant tout ce temps, la vie du marionnettiste s'enroule autour d'elle-même; en rêve, Bassompierre retourne à son origine, et dépasse à rebours le temps de son histoire, dans un passage qui laisse entrevoir (l'espace d'un chapitre) l'intérêt qu'aurait peut-être pu prendre le livre de Seguin, s'il avait été suffisamment remanié.

Maintenant, évidemment, il est trop tard pour les pantins de *Caliban*; tant pis pour Shakespeare, il en a vu d'autres! Mais pour nous, ce livre irrécupérable tend simplement à prouver qu'il est inutile, — même avec des subventions — de publier n'importe quoi. (Secret de polichinelle). *Pierre Seguin, Caliban, "L'arbre" HMH, Montréal, 1977, 174 pages.*

les colonies de la Nouvelle-France); ça va discuter ferme dans les chaumières. A une condition, bien sûr: "Je précise que l'unique souci, centre d'intérêt et motivation de ce travail est la littérature, de sorte que ça ne pourrait intéresser que ceux qui croient à son existence; les autres peuvent fermer tout de suite et retourner jouer." Avis, donc, aux initiés, aux néophytes... et aux autres. Cela signifie, en clair, qu'il est préférable d'avoir lu au préalable *Printemps au parking*, le fameux roman venant tout juste (tiens) d'être re-publié au Livre de Poche.

Rocheford nous rappelle du reste cette parution à la dernière page du *Journal de printemps*, tout en précisant que la fin en a été modifiée, qu'elle n'est peut-être pas encore cette fois définitive, et que l'auteur, soyez sans crainte, ne dort pas sur ses lauriers. Faudra-t-il prévoir une republication du journal si le texte du roman se transforme à nouveau? On pourrait alors songer plutôt aux périodiques qu'au livre; ils sont plus mobiles, moins coûteux, et puis ça donnerait la chance aux Papous, qui ne l'ont sans doute pas encore lu...

*Christiane Rocheford, Journal de printemps/récit d'un livre, L'Étincelle, 1977, 97 pages.*

# arts plastiques

## Mythes et mites

Utiliser des allégories, est-ce dépassé? Non, ce peut être repenser la figuration.

par Yves Robillard

**M**ythes, mites, symbolisme, allégories, archétypes, héraldique, sont des termes que nous emploierons pour parler de l'exposition des petits bronzes et bijoux de *Rusdi Genest à la Galerie Saint-Denis*. Vous y pénétrez et découvrirez dans l'ordre apparent de l'espace intérieur que les socles, étagères, vitrines de la galerie, sont envahis par une prolifération de petits objets à reflets, métalliques et terreux qui semblent se démener à qui mieux mieux.

C'est là l'impression première ressentie! Vous vous en approchez et découvrez maintenant que vous avez affaire à un monde de "petits démons" gesticulants, comme s'il était dans la nature de ceux-ci d'envahir les lieux et objets qu'on leur abandonne. Et ces démons envahissent maintenant votre esprit et se font une guerre mutuelle. Ce sont vraiment les archétypes mythiques de notre civilisation occidentale, vieux dragons menaçants, jeunes dragons souriants et repus, griffons, minotaure(s), sphinx et chevaux ailés, sirènes, licornes, gnomes et atalantes, gargouilles, saints, prophètes et chevaliers... et l'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal... et les folles bachanales de couples enlacés et les solitudes de l'ermite... et le grand cri de toutes les angoisses séculaires... OUF! Evidemment, c'est aussi très humoristique!

### Des cires visitées

Vous vous intéressez maintenant à la facture des petits objets. Ils sont en bronze patinés et ont été modelés (on nous le dit sur le carton d'invitation) en cire. A bien y regarder, on s'aperçoit que le modelé est le reflet de continues

hésitations, d'une fébrilité des doigts au niveau du choix des possibilités de formes. Ce qui ressemble à des lèvres vaginales ressemble également — par quel maléfice! — à un arbre de vie et certaines parties

souvent est celui de la chevelure de Feu, de l'épée de feu de l'Ange ou du Héros purificateur, du Feu comme tel. L'avant-dernière exposition de Genest, qui a eu lieu à la galerie Balcon les Images en avril

pourrait continuer longtemps à parler de l'myriade des reflets... chacun énonçant ses préférences!... Mais holà! a-t-on le droit de se laisser ainsi dériver... et ce monde après tout, n'est-il pas dépassé?



Bronze de Rusdi Genest. À droite, le sculpteur au travail.

de celui-ci à des rochers qui enfermeraient des géants, et le tronc devient griffes, et les griffes femme et vieillard-licorne! Il semble que nous avons affaire à une Matière Primordiale qui attend pour être informée que l'Esprit (quel Esprit?) la visite. Et l'Esprit est par définition multiforme! Et il se promène dans la cire et l'étre et la tord et la particularise différemment à chaque instant de votre perception.

### Le thème du Feu

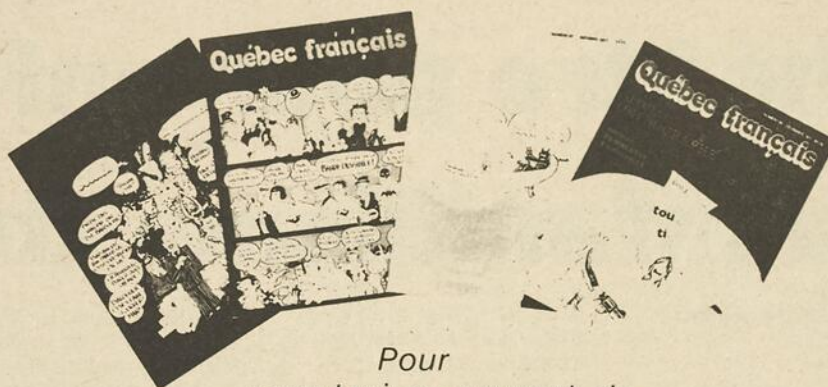
Un thème qui revient

1977, avait comme titre "Les Flamboyants" et il présentait ce qu'il appelle ses "Terres de Feu", des terres-cuites qui faisaient penser à une forêt dont les arbres seraient des femmes! La fugacité des formes et reflets du Feu, voilà bien une certaine origine de toutes possibilités formelles. Et le moment de la fusion des matériaux et de leur refroidissement nous sont signifiés dans les patines de ses petits bronzes. Il y a là comme un rappel du mythe de la nature alchimique de la fonction de l'Artisan-Artiste. Et on

### L'Artisan médiéval

La grande question! Celle de l'Inquisition peut-être dans le Ton! Il y a mythes et mites comme disait un grand esprit et les mythes font des trous dans la conscience, mais quelle "conscience"! C'est un fait, ces petits bronzes sont des objets d'art, des objets rares aux nobles matériaux! C'est un fait, nous montrerons les mains créatrices de l'artiste, semblant entériner ainsi le mythe du Génie Créateur! C'est un fait, nous semblerons soutenir des allégories "pe

LE FRANÇAIS, ÇA S'APPREND COMME ÇA S'ENSEIGNE!



Pour  
vous tenir au courant de  
la pédagogie de la lecture, de l'oral,  
l'orthographe,  
les approches littéraires...  
Pour vous documenter sur nos écrivains

## LISEZ QUÉBEC FRANÇAIS

en décembre: dossiers sur Françoise Loranger,  
la norme et l'orthographe

FICHE D'ABONNEMENT

NOM: .....

ADRESSE: .....



Québec français

C.P. 9185  
Québec  
G1V 4B1

Cochez l'une des deux possibilités:

J'inclus un chèque de \$7.00 pour un abonnement d'un an (4 numéros)

J'inclus un chèque de \$20.00 pour devenir membre de l'Association québécoise des professeurs de français et recevoir gratuitement la revue pendant un an (4 numéros)

dantes" qui n'ont pas résisté à l'éveil de la "conscience populaire" au 19<sup>ème</sup> siècle. Et pourtant si l'on pense ainsi, je suis convaincu que l'on évacue l'essentiel de ce que l'oeuvre de Genest nous propose. Car pour Genest, ces pseudo-faits ne sont que des accessoires, des conventions toutes relatives! Et s'il est un mythe, ce n'est pas celui du Génie Créateur, mais bien celui de l'artisan éclairé et disponible et donc de ce qui s'ensuit, c'est-à-dire du bon fabricant d'objets décoratifs et d'éléments servant à embellir un environnement, en le dotant de fonction symbolique. C'est là faire preuve de grande modestie!

de la Passion, ou de la Main, ou de ce qui Anime... et il faut bien en rire!

Genest scrute le fonctionnement de l'allégorie et ce faisant il se prouve à participer à la **grande réévaluation des principes conditionnant le domaine de la "représentation"** en

arts plastiques. Plus, il nous amène à nous interroger sur la fonction héraldique de l'Art, quelque chose d'oublié depuis longtemps, mais qui, à bien y réfléchir, est toujours aussi socialement nécessaire.



Centrale d'Artisanat du Québec

Siège social: boutique et vente en gros  
1450, rue Saint-Denis  
Montréal (tél.: 514-849-9415)

Boutique Complexe Desjardins  
150, rue Ste-Catherine ouest  
Montréal (tél.: 514-843-8253)

Boutique Place Laurier  
2700 boulevard Laurier  
Québec (tél.: 418-643-2284)



### L'Art héraldique

Genest utilise des allégories — la belle histoire —, c'est-à-dire des thèmes que nous serions portés à trouver éculés aujourd'hui. Et pourtant quelque chose se passe. Pourquoi? Parce qu'on oublie l'anecdote pour retrouver l'archétype. Et l'archétype ici n'est pas un absolu, mais un moment fugace. La différence entre Zadkine se servant du thème d'Orphée et Genest utilisant le même thème, c'est que Zadkine le réinstalle tandis que Genest montre qu'il est tout à fait relatif, c'est-à-dire uniquement un des moments du passage de l'Esprit, ou

## Les Ballets Canadiens Casse-noisette

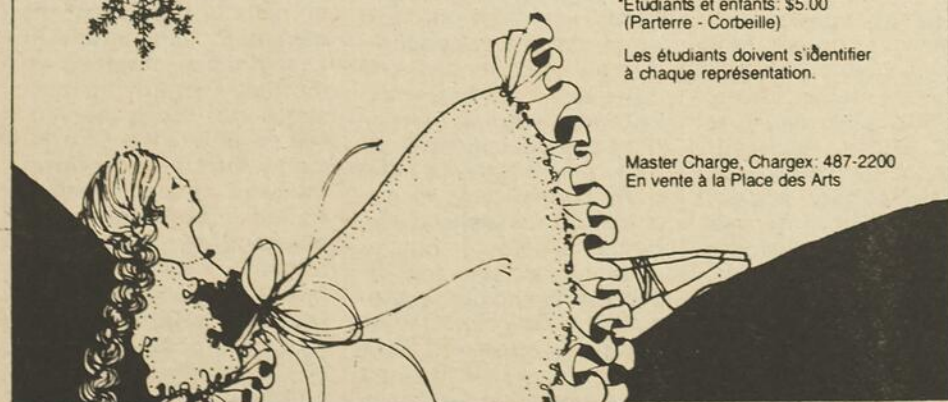
22, 23, 26, 27, 28  
et 29 décembre à 20h30  
23, 24 et 26 décembre à 14h30

Salle Wilfrid-Pelletier  
Place des Arts

Billets: \$4., \$6., \$8., \$10.  
\*Étudiants et enfants: \$5.00  
(Parterre - Corbeille)

Les étudiants doivent s'identifier à chaque représentation.

Master Charge, Chargex: 487-2200  
En vente à la Place des Arts



SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS

Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.  
Renseignements: 842-2112



JAGODICS

CHOIX  
DE 15  
SUJETS

1024 ouest, avenue Laurier  
Tél.: 279-2188

LES TERRASSES  
705 ouest, rue Ste-Catherine  
Station McGill niveau Métro  
Tél.: 849-8243

Nous acceptons Chargex  
et Master Charge

atelier

# Théâtre pour enfants ou infantilisme théâtral?

par Bernard André

**O**n assimile trop aisément les productions théâtrales pour enfants à des spectacles évoquant l'univers merveilleux des contes de fées. Perreault, Andersen et Swift sont encore fréquemment adaptés (il faut voir comment) pour la scène. Tout se passe comme si les enfants vivaient décrochés de la réalité quotidienne et n'entretenaient avec le monde que des rapports fondés sur l'irrationnel et la pure fantaisie. Comme s'ils ne voyaient pas effectivement ce qui se passe autour d'eux et ne saisissaient pas d'instinct ce qui se passe autour d'eux et ne saisissaient pas d'instinct la nature des conditionnements dont ils sont l'objet. (Et pourtant, la sagesse populaire ne leur reconnaît-elle pas cette perspicacité qui fait dire que "la vérité sort de la bouche des enfants"?).

Ainsi se reproduit indéfiniment le scénario du mineur agressé par le monde adulte (sorcière, démon, etc...), et sauvé comme par enchantement par quelque formule magique ou personnage de fantaisie (fée, prince, etc...). Agressé, l'enfant l'est effectivement dans son quotidien: moins par les interdits que parents et éducateurs lui imposent (sans pouvoir souvent les lui faire respecter), que par ses conditions réelles d'existence. Dès l'école et les jeux de ruelles, n'est-il pas inévitablement exposé aux conflits inter-personnels, à la domination de l'un ou de l'autre camarade, dans une reproduction à l'échelle du monde adulte? Dès la garderie (de là son utilité), l'enfant fait l'expérience des rapports sociaux (harmonieux aussi bien que conflictuels). En vertu de quel principe le théâtre pour enfants devrait-il ignorer cet apprentissage nécessaire de la vie, pour plonger le jeune individu dans le monde insipide du merveilleux de pacotille où

tout finit par s'arranger sans que l'enfant n'ait trop compris ni pourquoi ni comment?

## Théâtre pour enfants ou adultes en mal d'enfance?

Du jeune spectateur assailli par des gadgets multicolores et sursaturé d'images télévisées, qui assiste à un tel show, et des adultes qui organisent celui-ci: qui prend le plus de plaisir? À qui cela profite-t-il le plus? Je ne vise pas seulement les artisans de ce théâtre qui, souvent avec une bonne foi déconcertante, aspirent

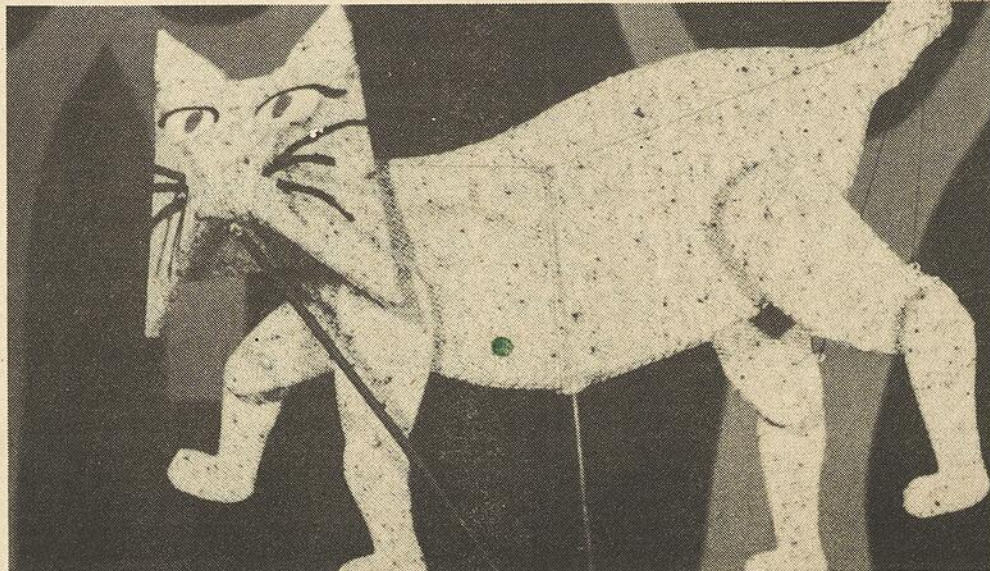
un conflit dans la presse, par exemple. Si le théâtre pour enfants est le reflet de la mauvaise conscience d'adultes qui démissionnent devant leurs difficultés familiales ou professionnelles, c'est aussi et surtout l'image caricaturale d'un monde idéalisé où tout se réglerait par quelque décret suprême (fonction magique de la loi spéciale ou de l'injonction dans le discours idéologique de droite).

## Le merveilleux, l'imaginaire et l'esprit critique

Quant à la fantaisie et au

Les personnages imaginaires sont près de cinq fois plus nombreux en milieu plus favorisé (...). D'une part, les enfants de milieu moins favorisé manifestent une tendance à créer des personnages et des situations réalistes et concrètes. À l'opposé, l'autre groupe d'enfants marque plus de goût pour des personnages et des situations fantaisistes et gratuites."

L'imaginaire et le merveilleux restent le propre d'un milieu social: les généraliser dans la production théâtrale pour enfants (dans ce domaine de la production culturelle comme dans bien d'au-



Le lynx viendra faire une révélation importante aux animaux de Tohu-Bohu qui veulent partir sur la lune.

sincèrement à protéger les "petits" des horreurs du monde adulte ("Ils ont bien le temps de comprendre, les pauvres..."). Il s'agit surtout des parents et éducateurs qui favorisent ce type de représentation au niveau scolaire, par exemple. Consciemment ou pas, ce qu'ils en attendent, c'est encore une fois l'évasion du "triste réel" (cette même fuite en avant que promeut chez les "adultes" tel canal de "télévasion").

Comme tout phénomène culturel, le théâtre pour enfants doit être mis en rapport avec ses conditions de production. Tout peut se régler d'un coup de baguette magique... sauf une grève de la CTCUM ou

merveilleux inhérents à l'imaginaire enfantine; il s'agit encore d'un mythe dont se sont libérées nombre de jeunes troupes fonctionnant vraiment avec et pour les enfants. L'expérience de la Marmaille est assez claire là-dessus. Ayant comparé deux spectacles élaborés à partir d'ateliers d'écriture avec des enfants de milieu favorisé, d'une part, et ouvrier, de l'autre, ils remarquent: "L'imaginaire, observable dans les histoires que les enfants se racontent (...), se nourrit des éléments de l'univers référentiel immédiat, et devrait être significativement différent selon l'appartenance à des classes sociales définies (...)

tres), c'est appliquer les critères d'une minorité favorisée à une majorité défavorisée. C'est faire un choix de classe, reconnaissons-le, mais ne parlons plus de culture "populaire". Entendons-nous bien: il n'est pas question de bannir le merveilleux de telles productions, dans la mesure où la fantaisie ne cautionne pas forcément les stéréotypes d'une société. Comme l'explique la Marmaille: "Réalisme et fantaisie ne s'opposent pas. Dans nos spectacles, ces deux concepts se conjuguent sans problème. Les sketches de Pourquoi tu dis ça? contiennent des éléments de pure fantaisie. Dans Quand on était petit,

les comédiens se métamorphosent en bouilloires, en aspirateurs, etc; dans Qu'est-ce qu'on fait ast'heure?, les personnages sont des crayons; dans Qu'est-ce que tu vas faire quand tu vas être grand(e)?, les comédiens prennent la forme d'une horloge, etc. Dans tous les spectacles que nous avons créés, la fantaisie (...), est toujours connectée au vécu réel de l'enfant." (1).

Ce contre quoi s'élève le jeune théâtre spécialisé dans le jeune public, c'est

adultes (cum - prehendere = saisir avec).

Je parle, je parle, et je ne dis pas le quart de ce que j'avais prévu la dernière fois! En - té - ka: à ceux pour qui les jeunes troupes ne font que monter les enfants contre les adultes, je suggère de voir Au coeur d'la rumeur, par le Théâtre de Carton; Histoire aux cheveux rouges, par les Productions pour Enfants de Québec; La bicyclette, par le Théâtre de Confetti; Celui qui dit, c'est lui qui l'est, par Lacannerie; De-



Le dodo, personnage-clé dans Tohu-Bohu.

le mythe selon lequel les contes de fées développent nécessairement l'imagination: ils la paralysent. Ils absorbent et neutralisent l'imagination créatrice en mettant l'enfant en présence de forces merveilleuses, puissantes et invincibles, qui l'intimident plus qu'autre chose, constate Reiner Lückner, spécialiste allemand de théâtre pour enfants et auteur notamment de À partir d'astéure, faut pas s'laisser faire (que La Grosse Valise présente actuellement en tournée). Ce que cherche l'enfant (et qu'oublie trop tôt de faire l'adulte), c'est savoir, poser des questions, comprendre: non pas contre, mais avec les

main il fera congé, par les Pucés; Sers-toi de tes antennes, par le Théâtre d'Alma; La terrible invention du professeur Fou-Fou-Fou? par le Théâtre en l'air; J'étais parti pour aller loin, par le Cent Neuf; Une histoire de Théâtre, par la Bascule; les marionnettes du Théâtre de l'Oeil, etc... Autant d'activités qui en disent plus long et bien mieux que tous mes discours. Joyeuses Fêtes!

(1) Voir le dossier sur la Marmaille, dans Jeu 4, p. 44-45; et sur Reiner Lückner et Marie-Francine Hébert: Jeu 1. Voir également dans Jeu 6, qui vient de paraître, les articles d'Hélène Beauchamp sur Le théâtre et l'école et divers spectacles pour enfants.

# Des Andes à l'Abitibi...

par Patrick Straram  
le Bison ravi

“**L**a culture populaire est une matière impliquée dans la lutte contre l'impérialisme. Pour survivre, l'impérialisme a besoin de détruire les cultures populaires qu'il domine et opprime. Il développe l'acculturation, provoque la mort des cultures populaires. Cela ne veut pas dire que nous devons nous enfermer dans des cultures qui ont été appauvries, arrêtées par une intervention extérieure. Mais nous devons contribuer, en tenant compte des valeurs les plus importantes et les plus remarquables de ces cultures, à ce que le peuple développe sur ces bases une nouvelle culture qui pourra vraiment s'épanouir lorsqu'il obtiendra son indépendance, lorsqu'on fera la révolution.” Jorge Sanjines (“Cahier du cinéma” 253, octobre-novembre 1974).

## L'Amérindien et le socialiste

Ce discours fait problème. Comme les films de Sanjines, que présentait la Cinémathèque québécoise fin novembre. Comme les films “régionaux” québécois, que présentait le Conventum début décembre.

D'où parle Sanjines? (Sanjines est un cinéaste bolivien, qui a dû tourner son dernier film, “Hors d'ici”, en Équateur. Le premier texte que j'ai écrit après trois ans en Californie, dans l'éphémère “Télé-cinéma”, était à propos de “Le sang du condor”, sans doute le film de Sanjines que je préfère, fiction d'une économie dramatique saisissante qui traite d'un fait de civilisation: la stérilisation des Indiennes en Amérique du Sud par les “Peace Corps”, cet autre “service” abject de l'impérialisme américain.)

D'un point de vue d'intellectuel marxiste, il parle Sanjines, qui filme des Amérindiens des Andes.

Or, est-il sûr qu'un gouvernement socialiste tiendrait compte des Amérindiens dans un pays latino-américain? On sait les difficultés du Parti québécois avec les autochtones. Avez-vous lu “Le rire précolombien dans le Québec d'aujourd'hui” de Rémi Savard (éd. de l'Hexagone / ed. Parti pris)? C'est l'un des livres essentiels à lire ici maintenant. Un autre livre indispensable: “Nations indiennes, nations souveraines” de Jean-François Graugnard, Edith Patrouilleau et Sébastien Eimeo a Raà (coll. “Voix” / éd. Maspero. Le projet socialiste peut-il contenir le respect de l'autonomie et la différence d'un ensemble socioculturel marginal par rapport à la norme du groupe s'emparant du pouvoir?

Alors, inciter les minorités amérindiennes à s'unir aux autres paysans et aux ouvriers, est-ce générosité ou opportunisme?

Si un pouvoir socialiste se concevait avec une culture nouvelle éliminant tout culturel précédent?

Et que penser d'un volontarisme de celui qui parle (“La révolution est en marche, rien ne l'arrêtera plus!”), le message hors l'expérience montrée, qui l'annulerait plutôt, puisque les films racontent la répression d'actions révolutionnaires qui la provoquent (les victimes toujours les paysans, jamais les “théoriciens” de la révolution)?

## Trouver un langage différent

Mais c'est le positif du travail cinématographique du groupe Ukama, autour de Sanjines, qu'il déborde la seule agitation / propagande, et fasse problème: **ne sommes-nous pas à un moment historique où un discours enlise, piège, ou**

**il faut penser un langage révolutionnaire différent (et repenser entièrement la problématique politique / culturelle)?**

En ce sens, les films de

pour âmes sensibles l'épouvantable. L'image et le récit sont ternes, monotones, précaires. Aucun suspense n'accapare le spectateur, que l'impact



Sanjines différent (et surtout le très beau “L'ennemi principal”, qui se déroule circulairement, selon un code narratif amérindien: un paysan quecha raconte les événements qu'on va voir — c'est le développement qui intéresse, pas le dénouement — Brecht ici encore confirmé). Pas de héros positifs beaux comme des sportifs yankees, des femmes et des hommes terriblement marqués par la **misère et l'angoisse de la dépossession**, qu'habite une irréductible dignité sage, et non pas l'enthousiasme selon ukases staliniens. Nul pittoresque qui transcende

fait réfléchir aux événements, aux “raison” des uns et des autres, que déterminent des rapports de force établis selon des rapports de production, et aux contradictions dès qu'on veut disposer l'élément paysan amérindien sur l'échiquier lutte des classes, sur lequel déjà sont conflictuels l'analyse scientifique et le facteur nouveau guerilla, et aux possibles et aux impossibles de changer la vie dans le seul processus de **prise du pouvoir...**

## Décentralisation

C'est un même cinéma,

un ton en-dessous, d'observation d'un fait et d'incitation à y réfléchir, que veulent pratiquer certains Québécois, enfin une véritable Relève fondamentale. Un ton en-dessous si l'on regarde la facture cinématographique, un ton au-dessus si l'on entend le propos, les Québécois moins commissaires politiques (sauf Brodeur) que le Bolivien. Le mot d'ordre est rejeté. C'est la parole dans son vécu qui intéresse.

**Il est exceptionnel que le Conventum ait montré des films faits ailleurs qu'à Montréal.** A Shawinigan — “Y'a toujours un maudit boutte” de René Brodeur. A Notre-Dame des Sept-Douleurs de l'Île Verte — “La pêche” de Lyse Cyr et Luciano Benvenuto. A Québec — “On a not' quota” de Jocelyne Néron, Réjean Fillion, Pierre Marier, Françoise Dugré et Claude Gillet, le plus instructif sur le comment et le pourquoi d'une dégradation inhérente au colonialisme, ici celle de l'agriculture. A Rimouski — “Une forêt pour vivre” d'un collectif de citoyens d'Esprit-Saint, le plus vindicatif et celui qui met le plus en relief tout ce qui sépare bureaucratie gouvernementale et habitants d'une vie quotidienne qui démolit (y compris l'espoir en un parti et l'appui à un parti — mais ici manque l'information quant aux problèmes d'un parti au pouvoir). En Abitibi — “Comme des chiens en pacages” de Richard Desjardins et Robert Monderie, le plus efficace d'être exposé selon une composition très personnelle, au moyen d'un cinéma neuf par exemple d'observer dans leurs durées les musiques (la traditionnelle et un rock bien juxtaposés, qui se “répondent”).

**Cette décentralisation, c'est d'elle avant tout que peut venir un renouelle-**

**ment nécessaire d'urgence du cinéma québécois** (à deux ou trois tentatives déjà institutionnalisées, stériles).

Ces films (les trois derniers), s'y expriment des femmes et des hommes que leurs problèmes déchirent, à l'intérieur d'un bulletin d'informations le plus souvent très précis et sans équivoque, musiques en prise directe et photos d'antan situant le propos dans un ton et une continuité qui témoignent bien d'un réel.

Films-chocs indispensables (et qu'il faudrait faire voir partout, à tous).

Mais que leur soin documentaire limite. On voit la culture et la pratique populaires que menace le pouvoir capitaliste et colonisateur, mais pas ce qu'il en advient au moment de l'indépendance, de la révolution (laquelle?). Au-delà du contact, et du besoin légitime de révolte qu'il suscite, que se passe-t-il, quoi parle?

Articulant une histoire du Québec trop longtemps cachée, “On a not' quota”, “Une forêt pour vivre” et “Comme des chiens en pacages” sont des fragments essentiels — comme en sont, dans un autre champ non moins vital, “Anastasia ô ma chérie” de Paule Baillargeon et “La crue” de Denyse Benoît, fragments qu'il faut rattacher à un corps où l'actualité mène à l'imaginaire, le bilan collectif à l'option personnelle, le témoignage à la parole décisive d'être cri en sa solitude mais questionnant pays et devenir: un seul film cette année a essayé de tout dire, “24 heures ou plus” de Gilles Groulx, fait en 1971-72, interdit 5 ans, en 1977 le plus d'actualité et le plus de demain, conjugués l'événement Québec et le sujet qui parle...

Jusqu'au 7 janvier  
**RICHARD CAPLETTE**  
acryliques et collages  
**LINDA LEDUC**  
eaux-fortes  
encres — céramiques

### ● GALERIE

semaine :  
11h. à 19h.  
sam./dim. :  
14h. à 18h.

### ● SALLE À DINER

semaine : 11h.30 à 14h.30  
18h. à 23h.  
samedi : 17h.30 à 23h.  
dimanche : fermée

### ● CAFÉ

semaine : 19h. à 1h.  
dimanche : fermée



# DES LIVRES, DES DISQUES POUR VOS CADEAUX

La Librairie

**Hermès** INC.  
Edmond Bray, libraire

**274-3669**

1120 ouest, rue Laurier, Outremont

**ARTISANAT  
SUR  
OR**

**ARTISANAT  
SUR  
ARGENT**



BF1297



BF1296



M=14



BF1293



SP=64

**L'ATELIER DE BIJOUX**

**ANDRÉ GRATTON INC.**

6979, rue St-Hubert,

Montréal



BF=1280

## MUSIQUE

Deux beaux disques:

# Chausson, Poulenc et Stravinsky

par Pierre Prévost

**N**ous voilà bien installés dans notre long hiver, "L'hiver, saison de l'art serein, l'hiver lucide", écrivait Mallarmé. Peut-être voulait-il dire — sait-on jamais avec les poètes? — l'époque de l'année où le recueillement est plus facile dans la tiédeur d'un foyer que neige et froid nous font regagner plus volontiers qu'aux jours rajeunissants du printemps, qu'aux heures alanguissantes de l'été, qu'aux soirs de l'automne où nous sommes en même temps très jeunes et très vieux.

Si c'est cela que Mallarmé voulait dire, je vous propose aujourd'hui deux disques de parution récente que vous pourrez écouter en toute sérénité et lucidité, et, si vous êtes comme moi, avec plaisir et joie.

**Ernest Chausson (1855-99)**

Poème de l'amour et de la mer, opus 16 (6 mélodies)

Serres chaudes, opus 24 (5 mélodies)

Six autres mélodies, opus 2, 27 et 36

**Bruno Laplante, baryton; Janine Lachance, pianiste**  
Disque Caliope — CAL 1860

Bruno Laplante et Janine Lachance ne nous surprennent plus mais ils n'en finissent plus de nous enchanter. Après leurs disques consacrés à Hahn, Massenet et Gounod, voici qu'ils nous offrent deux cycles admirables et quelques autres mélodies de Chausson, compositeur français d'une exquise sensibilité et dont la mort accidentelle et absurde nous a prématurément privés à la fin du siècle dernier.

Nous retrouvons, dans ce disque les mêmes qualités qui nous ont conquis dans les autres et qui ont valu aux interprètes l'un

des grands prix de l'Académie du disque français: naturel, goût sans défaillance, simplicité dans le raffinement, parfaite élocution et intégration du phrasé.

On se procure ce disque chez André Perreault, de

d'extraits des psaumes 28 et 29. Le compositeur a parfaitement réussi à donner de l'unité aux trois "mouvements" de cette symphonie, par un emploi judicieux de timbres et de rythmes qui n'appartiennent qu'à lui.



Saint-Hyacinthe, à Montréal à la Librairie Hugo du centre commercial Wilderton, à Québec à la Boutique Le Mélomane.

**Francis Poulenc (1889-1963)**

**Gloria** — Philharmonique de New York, Choeur Westminster, Judith Blegen, soprano  
**Igor Stravinsky (1882-1971)**  
**Symphonie des psaumes** — Orchestre symphonique de Londres, The English Bach Festival Chorus  
Dir.: Leonard Bernstein  
Columbia "Masterworks" — 34551

La Symphonie des psaumes est indubitablement un chef-d'oeuvre. C'est du meilleur Stravinsky de la période néo-classique. L'oeuvre se compose du psaume 150 et

Le Gloria de Poulenc est une oeuvre tout à fait différente. Poulenc restait toujours Poulenc, c'est-à-dire un homme à l'esprit à la fois tendre et acide, même quand il composait de la musique religieuse, mais son irrévérence n'est jamais choquante. Il y a de grandes beautés dans ce Gloria.

Vibrante interprétation des deux oeuvres par un chef inspiré, des orchestres et des chœurs parmi les meilleurs du monde.

**Une pianiste de grande classe**

Alice Mitchenko-Landsman est professeur de piano à la faculté de mu-

# Le jour

sique de l'Université de Montréal. Elle donnait récemment un récital dans la petite salle de la faculté, devant un auditoire composé presque entièrement d'étudiants et d'amis.

Elle a donné des **Tableaux d'une exposition** de Moussorgsky une interprétation absolument bouleversante comme j'en ai rarement entendue, en dépit d'un piano médiocre. Dans la Sonate no 3 en do majeur, opus 2, de Beethoven, notamment dans l'**adagio**, elle a pénétré l'esprit du maître et chanté avec noblesse. Elle s'en est moins bien tirée dans la Fantaisie en do mineur, K. 396, de Mozart, oeuvre difficile d'une beauté énigmatique. Enfin elle a enlevé avec une vivacité d'elfe un petit **Scherzo** de Mendelssohn.

J'espère que nous aurons encore bientôt le plaisir d'entendre cette pianiste captivante dans de meilleures conditions et une salle digne de son talent.



le français, je le parle par



Reno, Ferland, Charlebois

## Le désolant Noël de nos croulants

*La question n'est pas de se demander "s'il y a encore du rock après 30 ans" mais plutôt s'il y a encore de la création après 15 ans de métier. Des disques décevants récents de Reno, Ferland et Charlebois nous font nous souvenir que d'autres, Pauline, Clémence, Vigneault et Leclerc ont avec aisance et une grande fécondité passé ce dangereux cap...*

par Bruno Dostie

**S**i l'on devait compter seulement sur Ginette Reno, Jean-Pierre Ferland et Robert Charlebois, qui viennent de mettre chacun un disque sur le marché, pour célébrer Noël, on ne s'amuserait pas beaucoup. En tout cas moi j'ai passé la fin de semaine à écouter ça, et ça m'a désolé. C'est qu'ils et elle ne sont pas n'importe qui. Mais Charlebois, qui a quasiment inventé notre chanson électrique, en est rendu à vider ses fonds de tiroirs pour faire un disque endormant comme la pluie qui célèbre le golf, la gazoline, le sommeil et la paternité assise. Et j'ai d'ailleurs bien peur qu'en mai prochain, pendant que ses enfants fêteront au sous-sol le dixième anniversaire de "**L'osstidcho**", il sera celui qui leur criera de baisser le stéréo! Ginette Reno, elle, en parfaite maman, chante ce qu'elle a de plus beau à travers les pires stéréotypes sexistes: sa fille sera le portrait de sa mère et son fils, qui sera évidemment le plus fort, son ambition. Quant à Jean-Pierre Ferland, vieux garçon impénitent, il fait choeur avec cette belle famille pour regretter que les enfants de nos jours ne se laissent plus enfermer dans ces rôles-là. Maudit blues!...

**Ginette Reno**

Ginette Reno est donc revenue en studio après une longue absence (on n'avait eu droit de sa part, ces derniers temps, qu'à des 45 tours, des "greatest hits" et des enregistrements de scène) pour nous

donner son premier microsillon sur **Melon-Miel**, sa propre maison de disques qu'elle vient de fonder. En quittant Trans-World, elle a

ainsi trouvé un nouveau son: un fini impeccable comparable aux standards internationaux. Tant mieux. Pour le reste, l'im-

pression la plus frappante est celle d'un disque expérimental. On sent en effet de sa part des efforts d'élocution, de nuance, de retenue et de variation qui lui ouvrent un nouveau registre, beaucoup plus étendu, plus raffiné et plus subtil. Son répertoire hélas n'a pas suivi. Plus de miracles sur des chansons de Ferland, plus de risques avec Aragon ou Piaf, et plus rien qui "swing" non plus. Seulement des ballades aux sentiments éculés, peu propices aux débordements en elles-mêmes, et qu'elle a de toute façon tendance à minimiser encore par cette volonté nouvelle de nuances.

**Robert Charlebois**

Avec "**Swing Charlebois swing**", chez Kébec Disc,

Charlebois "swing" moins que jamais. Lui aussi, installé dans un registre plus aigu, prétend chanter en nuances et en rondeurs. Mais sa voix blanche ne convient pas à cet exercice et tue son disque. D'où tous ces textes, qu'on lirait avec intérêt, deviennent presque tous sans intérêt à l'audition. Seuls passent "**Je l'savais**" de Réjean Ducharme, assez vivant en soi pour survivre à ce traitement, "**Le tango à carreaux**", de Charlebois lui-même, assez original pour intéresser malgré tout, et "**Rhapsodie pour Victor**", assez authentique pour réveiller sa voix. Le reste, vidé de substance par sa voix de zombie, sent de toute façon le réchauffé (le réchauffé de ses propres musiques platement recomposées sur la console de mixage de Morin Heights) et même le brûlé (c'est le cas de l'horreur qu'il a faite avec "**Le léthé**" de Beaudelaire).

**Jean-Pierre Ferland**

En fait, c'est Ferland qui reste le plus intéressant. En sautant la préface qu'il a cru bon d'ajouter à son disque ("**Encore une fois**"), il nous propose au moins un monde sonore acceptable. Sauf la chanson "**La réalité**", qui n'ajoute rien à la tonne de chansons avec des tic-tac dedans qu'on avait déjà, et dont les passages parlés sont ratés et gâchent le reste, toutes ses autres chansons sont en effet agréables à écouter du strict point de vue du son, et même défendables du point de vue des textes. Et même si dans l'ensemble toutes les splendeurs sonores qu'il nous propose n'expriment pas autant d'émotion qu'on serait en droit d'en attendre de la part de l'auteur de "**Un peu d'émotion**", on est même touché à l'occasion.

**L'âge ingrat**

Le problème est que Ferland avait déjà fait aussi bien avec "**Jaune**" et avec "**Soleil**" que je lui préfère. Et le problème de fond, commun aussi bien à Ginette Reno, à Robert Charlebois qu'à Jean-Pierre Ferland, c'est qu'ils ne sont justement plus n'importe qui. Ils ont 15 ans et plus de carrière, de gros



**Le désolant...**

(suite de la page 35)

budgets, du temps de studio en masse, et aucun couteau sur la gorge puisqu'ils ont grosso modo eu chacun deux ans pour faire ces disques. Alors pourquoi avoir fait des productions somme toute aussi vides? Aux journalistes venus à son lancement,

Charlebois disait que la question est aujourd'hui de savoir s'il y a encore du rock après 30 ans. Faux problème. On ferait mieux de demander s'il y a encore de la création après 15 ans de métier. Poser la question en terme de rock, c'est la ramener aux générations. Et le problème n'est manifestement pas là. Je doute que "Mom & Dad" de

Charlebois intéresse plus les personnes de 60 ans, ou son "Treize ans" les adolescents, que son "Pétroleum" va intéresser les "rockers". Et il saute aux oreilles qu'un Jean Lapointe, avec des chansons qui ne se demandent pas l'âge de leur public, est beaucoup plus intéressant. Mais 15 ans de métier est peut-être l'âge ingrat des artistes et l'on fêtera plus volontiers Noël, franchement avec les jeunes (Paul Piché) ou les vieux (Pauline, Clémence, Vigneault et Leclerc) qui ont ma foi fort bien survécu à l'âge ingrat...



Paroles et musique des gens d'ici



# De Serge Béclair au Misanthrope

**Pour comprendre le Misanthrope, il est pas mal indispensable d'avoir subi Serge Béclair et Jeanne Sauvé. Coup de génie, Radio-Canada a permis cet approfondissement.**

par Roch Côté

La présence du Misanthrope de Molière en pleine saison des fêtes (Radio-Canada, le dimanche 18 déc. à 20h30) n'est pas de trop après tout. Cet homme avait un culte intransigeant de la rectitude, de la vérité, de la sincérité. La fourberie des hommes, leurs concessions de toutes sortes le mettaient tellement en rogne qu'il en finit par préférer la fuite au désert à la vie en société.

Un homme de cette nature, j'en suis convaincu, ne pourrait pas supporter longtemps certaines horreurs du petit écran. Je

suppose même qu'il n'aurait pas de télévision chez lui: comment en effet pourrait-il entendre, sans faire de crise, le flot quotidien de mensonges qui déferle chaque heure, chaque jour, de la petite boîte lumineuse, que ce soit de la bouche des politiciens ou des criards de la publicité?

Comment aurait-il pu entendre, sans réagir par un geste violent, le ministre fédéral des Communications, Jeanne Sauvé, déclarer samedi soir dernier que la compétence fédérale dans le domaine de la télévision par câble est une bonne chose car il n'est pas certain, dit-elle, que les provinces sachent mieux que le fédéral quels sont les besoins des populations

locales en cette matière. Il en sait long le fédéral sur les besoins des populations locales! Surtout quand c'est la GRC qui s'en mêle. Ce qu'on soupçonne surtout, à entendre madame Sauvé, c'est que les populations des provinces ont avant tout besoin de moyens qui puissent les convaincre que "l'unité nationale", cette nouvelle tarte à la crème, est la chose la plus importante du monde. Madame Sauvé formule cela en ces termes: la câblodistribution est essentielle à une "conscience nationale forte". Le fédéral, par le biais du câble, va donc se soucier de créer au Québec une "conscience nationale forte". En y ajoutant la vocation de Radio-Canada



UN OUTIL POUR TRANSMETTRE LE GENIE POPULAIRE ET LUTTER CONTRE L'OUBLI!



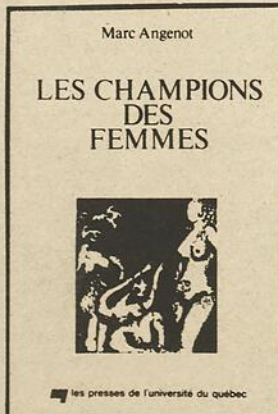
- Groupe de Portneuf
- Ruine-Babines
- Louis "Pitou" Boudreault
- Rêve du Diable
- Irène et Edith Myers
- Groupe de Marc Savoy
- Gweltaz Ar Fur et Mikael Moazan



- Gilles Losier
- Catherine Perrier
- John Wright
- Barde
- Les Frères Conan et Robert Perros
- Zachary Richard et le Bayou des Mystères
- Jean Carignan
- Yves et Lucie Verret



KD 928-929 La Veillée des Veillées: Album double avec document d'accompagnement, enregistré au cours du Troisième Festival de Musique Traditionnelle présenté en automne 1975 par le Service d'Animation Socio-Culturelle de l'Université du Québec à Montréal. On peut y entendre des musiciens traditionnels québécois, acadiens, cajuns, bretons et irlandais. Cet album comprend également des extraits du film "La Veillée des Veillées", produit par l'Office National du Film du Canada.



LA FEMME N'EST PAS L'ÉGALE DE L'HOMME :  
ELLE LUI EST SUPÉRIEURE!

*Ce livre nous montre qu'il en est ainsi depuis le XV<sup>e</sup> siècle*

LES CHAMPIONS DES FEMMES

Marc Angenot

Un volume de \$8.95.

BON DE COMMANDE

Nom .....  
Adresse .....

Ci-joint la somme de \$ 8.95 (chèque ou mandat à l'ordre des Presses de l'Université du Québec.)

[+ 5% pour frais de manutention]

En vente chez votre libraire et chez l'éditeur



les presses de l'université du québec

C. P. 250, Succursale N, Montréal H2X 3M4. Tél. : 282-4954  
3465, rue Durocher, local 06, Montréal

pour la défense de l'unité nationale, cela nous fait un joli programme. Les visées du fédéral sont donc claires. Qu'elles soient assumées par des Québécois nous assure au surplus qu'elles seront d'autant mieux menées à terme qu'il s'agit, n'est-ce pas, de cette noble cause qui consiste à contrer par tous les moyens la montée du souverainisme chez ses compatriotes. Les Sauvés et compagnie auront droit à une médaille, un de ces jours!

### La vulgarité à plein tube

Mais il n'est pas nécessaire d'être misanthrope (ce mot qui signifie: celui qui n'aime pas l'humanité) pour avoir une réaction de dégoût, ou plus proprement l'envie de vomir, face à certaines publicités dont on nous assomme depuis qu'il est question des cadeaux de Noël. Il y a un certain Serge Bélair qui se spécialise dans la publicité de camelotes et dont le seul timbre de voix, haut, assommant, sans répit, a le don de provoquer chez moi un phénomène de contrariété qui veut que je prenne en grippe les objets mêmes qu'il veut nous fourrer dans le cerveau. Il serait intéressant que des spécialistes analysent un jour les annonces de Serge Bélair quant à leur efficacité dans le lavage de cerveau. Ce ton assommant, il est voulu, c'est clair. On succombe ou on se révolte, c'est l'un ou l'autre. Mais dans les deux cas, le métier de Serge Bélair reste le même: dégoûtant!

Mais il y a aussi des publicités plus subtiles, qui se passent des épais services de monsieur Bélair. Celle, par exemple, faite au tout nouveau et lamentable microsillon de Robert Charlebois (voir la critique de Bruno Dostie en page 35) par la société Radio-Canada. Le bulletin hebdomadaire *Ici Radio-Canada* nous annonce que les téléspectateurs ont été des chanceux dimanche soir le 18 d'entendre les chansons inédites de Charlebois pendant une heure de temps, les chansons justement que seuls quelques rares "privilegiés" auront pu entendre auparavant sur le microsillon lancé le 13 décembre. Il n'y a donc dans cette histoire que des privilégiés et

des chanceux. Il n'y a surtout pas de commerce. Charlebois lance un microsillon le 13, et il vient le chanter en direct à Radio-Canada le 18. C'est une coïncidence, bien sûr. Qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour un peu de confitures!

### Ce beau Misanthrope

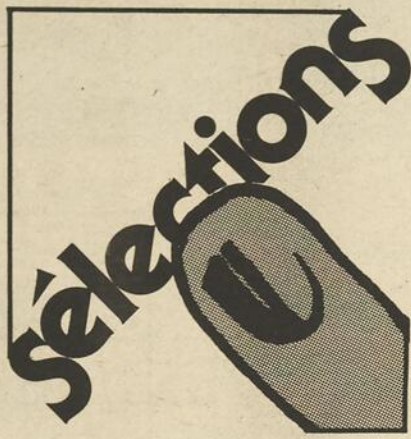
Heureusement, et j'y reviens enfin, il y avait dimanche dernier, juste après l'ennuyeux Charlebois, ce merveilleux Misanthrope de Molière. Il y a bien longtemps, il me semble, qu'on a vu une production d'une telle qualité à Radio-Canada. On sait, et les chiffres sont là pour le prouver, qu'il y a eu une terrible baisse dans la production de dramatiques à Radio-Canada ces dernières années. On en était, dit-on, conscient à Radio-Canada et une remontée se préparait. Dans cette remontée, il faut inclure la série *Scénario* qui a l'avantage de donner leur chance à de nouveaux auteurs mais qui est loin de présenter des textes d'égale valeur.

Ce dont on s'ennuie, c'est de ces productions que j'appellerai "classiques" au sens large, ce qui inclut tout autant Molière que Tchekov ou Steinbeck. On ne peut s'en passer. Il ne serait pas de trop d'en voir au moins 5 ou 6 pendant l'année.

Oui, ce Misanthrope était beau. On aurait pu craindre certains effets de "modernisation", trembler par exemple à l'idée qu'Alceste serait vu au volant d'une Mercedes. Heureusement, ces effets ont été soigneusement mesurés, sobres, gardés par la caméra, dans les limites qu'il fallait. Et il faut, en ce domaine, ne pas aller trop loin, car il reste tout de même que cette pièce est composée en vers, qu'on y parle de la cour, du roi, du Louvre. Certains hiatus sont inévitables. Ils ne doivent pas être soulignés par un excès de modernisme.

Ce Misanthrope fut même émouvant, ce qui n'est pas forcément un effet du texte lui-même, grâce surtout à François Cartier et à Louise Turcot.

Radio-Canada a déjà connu la recette qui font les grands dramatiques. L'aurait-elle enfin retrouvée?



### Cinéma

**Seville** (932-1139). Mercredi 28 à 19h.15: "Casablanca" de Michael Curtiz. Quand l'amour fou entre Ingrid Bergman et Humphrey Bogart réfléchit la guerre de 1939 telle que la regarde d'Afrique du Nord l'usine Warner Bros. Jeudi 29 à 21h30: "Sleeper" de Woddy Allen. On ne peut ignorer le phénomène, l'occasion est bonne: hommage à Buster Keaton, et Diane Keaton.

Pas de cadeaux pour les fêtes. Mais le plus beau Noël de cinéma... à la télévision. Dimanche 25 décembre à 22h.45 **au canal 2 de Radio-Canada**: "Steamboat Bill Jr." de et avec Buster Keaton. L'amour et le style pulvérisent toutes les normes des calamités naturelles et des sciences humaines, au long d'un film qui est plan après plan invention du cinéma et cinéma pour une morale d'être, un cinéma comme on n'en fera pas souvent, comme on en fait de moins en moins, comme on n'en voit presque plus à Montréal. **REGARDER LE FILM SANS LE SON: LA MUSIQUE QUI Y EST AJOUTÉE LE DÉFIGURE.**

"Mr. Klein" de Joseph Losey à l'Élysée. L'un des auteurs interdits par McCarthy (et au nom de l'anti-communisme cessa un cinéma américain d'une vitalité critique exceptionnelle, plus d'entraves à la consommation qui dé-personnalise) réfléchit à l'opération nazie d'extermination des Juifs, et à la quête d'identité, en suivant un Klein qui n'est pas le Klein qu'on cherche, réflexion éminemment cinématographique, et d'autant plus que Klein est Alain Delon, acteur qui est le producteur du film — où il y a Juliet Berto (que 78 soit ton année Juliet!) ...

### Expositions

**Musée des Beaux-Arts de Montréal**, 3400 du Musée (285-1600): Couvertures anciennes des indiens navajos.

**Le Centre Saidye Bronfman**, 5170 Ch. de la Côte Sainte-Catherine (739-2301): Jeunes contemporains 76. Les moins de trente ans, une exposition organisée par le London Art Gallery.

**Musée de Québec**: Exposition du sculpteur Robert Roussil "Cinq années de travail".

**Galerie Gilles Corbeil**, 2165 Crescent (844-7147): Exposition de Noël, "Les fenêtres" de Reynald Connolly.

**Galerie Mira Godard**, 1490 ouest, Sherbrooke (931-5841): Art mésoaméricain. 1000 avant — 1000 après.

**Galerie Suzèle Carle**, Boutique Soleil, 430 Bonsecour (866-9019): Peintures de Suzanne Olivier.

### Littérature

**Le dernier été de Klingsor** par Hermann Hesse. Quatre nouvelles du plus grand romancier allemand.

**Le mal du siècle** par Pierre Desgraupes. Éditions Grasse. Une réflexion pluridisciplinaire sur la difficulté à notre époque.

### Radio/Télévision

**Radio-Québec**: du 24 décembre au 7 janvier, chaque jour à 18h.30, Radio-Québec présentera un **film pour enfants**. L'émission s'intitule *Ciné-création* et elle implique la participation en studio de jeunes de 8 à 12 ans. Consulter les horaires pour la liste des films.

**Néron et les Chrétiens**: tel est le sujet de l'émission "Aux yeux du présent" à Radio-Québec le lundi 26 décembre à 20h.30. Néron a-t-il eu raison de châtier les Chrétiens?

**Radio-Canada** présente le vendredi 30 décembre à 20h.30 à l'émission **Dossier** un tour complet du problème de l'**inflation**. Animée par Simon Durivage, l'émission entend aborder tous les aspects de ce problème avec une quinzaine d'invités.

L'émission **Portrait**, du réseau FM de Radio-Canada (100.7) présentera le mardi 27 décembre à 17h.

**Albert Einstein**, l'illustre physicien.

### Spectacle

**Le Centre d'Essai Conventum**, 1235 Sanguinet (843-3460) présente à l'occasion des Fêtes "L'événement 18-37", avec une série de spectacles de musique traditionnelle et de veillées qui se déroulent du 23 décembre au 7 janvier à 20h.30 et à 22h.30. On demande \$3. à l'entrée.

**23 décembre: Laurence Lepage et Vilbon**, violoneux.

**26 décembre: Place au public**. Pour \$1. seulement vous faites le spectacle. Amenez vos chansons et vos cuillères.

**27 décembre: Pierre Bédard** et le groupe **La Bardasse** avec un "calleur".

**28 décembre: Soirée dansante animée par les danseurs du Richelieu.**

**29 décembre: Sylvia Gauthier**, violoneuse et le groupe "La bottine souriante".

**2 janvier: Place au public** encore une fois.

**3 janvier: Duo Breton-Cyr et Yves Albert.**

**4 janvier: Soirée dansante avec Jacques Biron**, "calleur".

**5 janvier: Le Rêve du diable** et **Jean Salvaille**, chanteur, teneur de pieds et "calleur".

(l'organisateur de cette série d'événements).

**6 janvier: Jocelyn Bérubé** et ses musiciens et **Philippe Gagnon.**

**7 janvier: Louis "Pitou" Boudreau**, son violon et ses histoires.

### Théâtre

**A Asbestos**, le 28 décembre: **Jac-pot**, de Denis Chouinard, par le théâtre de la Dame de Coeur (dans le cadre de la Tournestrie).

**À Montréal**

**Au Conventum** (284-9352) du 19 décembre au 6 janvier: "Les événements de Noël", folklore traditionnel très traditionnel, de la joie et du défoulement musical... tout ça en famille.

**Au Théâtre d'aujourd'hui** (523-1211): "Les Faux Brillants", vaudeville québécois d'un ancien premier ministre, F-G. Marchand, revu et "corrigé" par J.C. Germain. À ne pas rater.

**Au Théâtre du Rideau Vert** (844-1793): "La veuve enragée" dernière pièce d'Antonine Maillet.

# On s'abonne?

Souscrire un abonnement est une forme précieuse de soutien à votre hebdomadaire

## Le JOUR

1435, rue de Bleury  
local 801  
Montréal  
Québec H3A 2H7

NOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

N.B.: Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas remboursables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au service du tirage en incluant \$1. par exemplaire.

Par courrier

NOUVEL ABONNEMENT

RENOUVELLEMENT

\$25.00 pour 26 semaines

\$50.00 pour 52 semaines

(une série de chèques post-datés est acceptée)

# Le JOUR

**Président du conseil d'administration**  
Bernard Carisse

**Rédacteur en chef**  
Evelyn Dumas

**Directeur administratif**  
Antonio Bertrand

**Rédaction**  
Michel C. Auger, Roch Côté,  
Jacques Larue-Langlois,  
Lucille Lecompte,  
Claude Lévesque

**Collaborateurs**  
Bernard Andrès, Colette  
Beauchamp, Réjean Beaudoin,  
Pierre Bourgault, Pierre  
Chaloult, Bruno Dostie, Louis  
Fournier, Pierre Fréchette, Lise  
Gauvin, Pierre Harvey,  
François Hébert, Jacques  
Hurtubise, Pierre  
Lamonde, Pierre Prévost, Yves  
Robillard, Patrick Straram le  
Bison ravi, Pierre  
Vadeboncoeur.

**Caricature**  
Guy Badeaux

**Conception de la page couverture**  
Michel Giroux, Jean Gladu.

**Maquette**  
Michel Forrest

**Publicité**  
Nationale:  
Normand Senay  
Locale:  
Lise Boulet, Yves Courville,  
Robert Pepin

**Service du tirage**  
Suzanne Martin

**Comptabilité**  
Ginette Couturier

**Secrétaire - réceptionniste**  
Francine Girard

Le Jour, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc. qui a son bureau principal au 1435 de la rue de Bleury à Montréal. Il est composé à l'atelier DSC Composition, 385 boul. Lebeau à Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 boul. Lebeau.

Distribution: Messageries Dynamiques, tél. 332-0680.

Abonnement: \$50 par année, \$25 pour 26 semaines. À l'étranger: \$60 par année, \$30 pour 26 semaines. Tarif de l'abonnement aérien fourni sur demande.

Courrier de la deuxième classe, permis no 3299

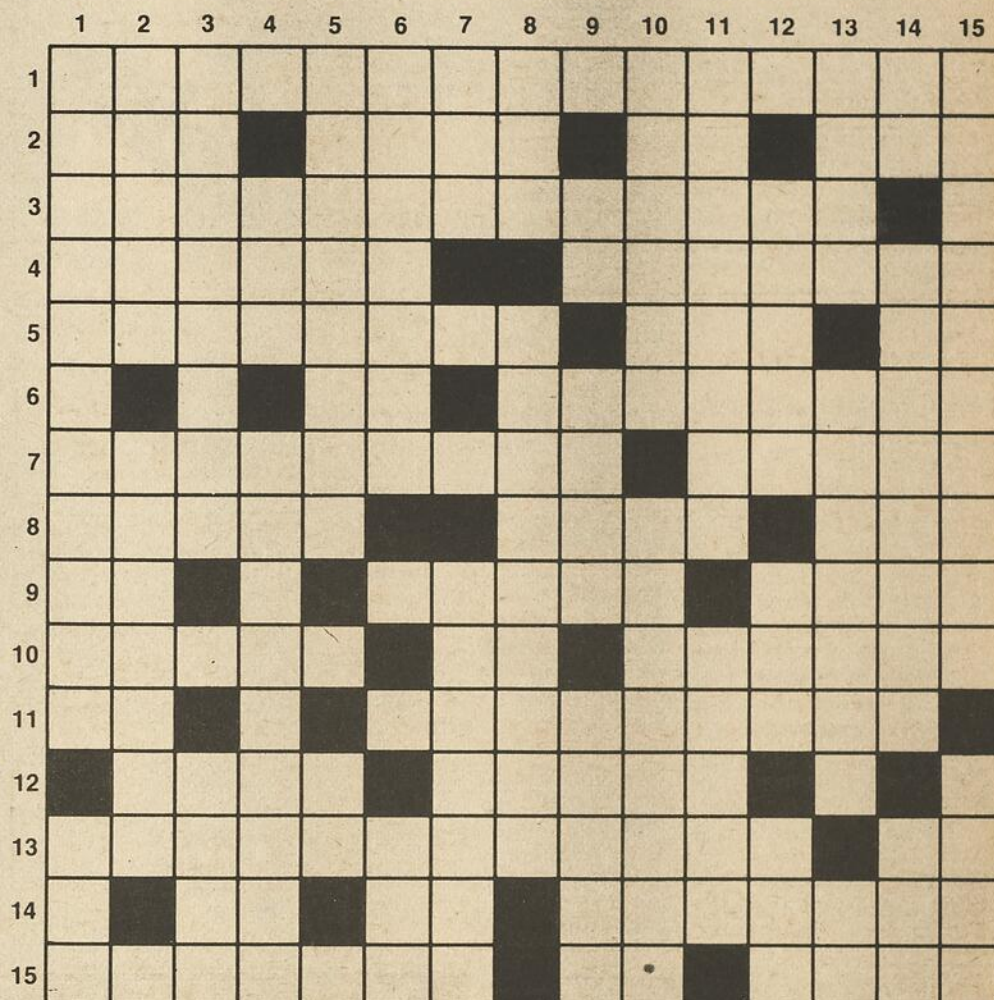
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

tél. 842-4821

# La grille libérée

par René Tellier

## No 47



### Horizontalement:

- 1—Y êtes-vous allés, cette année? (4 mots).
- 2—Roi d'Israël — Teinte jaune — Personnel — Rivière espagnole.
- 3—Je vous en souhaite de nombreuses, dimanche.
- 4—Sortit — Signaler.
- 5—Éprouvés quand on voit les choses de trop haut — Seigneur — Platine.
- 6—Jumelles — Conduirai.
- 7—Celle du son dépend des vibrations — Dans l'omble.
- 8—Épaississent la sauce — Êtres — ... et titane.
- 9—Note — Célébrité — Acide.
- 10—Méchants géants — Symbole — Arrêtés
- 11—Mot d'enfant — Suites de cartes.
- 12—Bramer — Bonne.
- 13—L'avez-vous dressé à la dernière minute? (4 mots) — Petit lac étranger.
- 14—Terminaison d'infinif — Personnel — Et puis après?
- 15—Ont leurs files le samedi soir — Désignent le pape — Paradis.

### Verticalement:

- 1—Où a-t-il eu lieu, cette année? (2 mots) — Étendue bien entourée.
- 2—Outil de cordonnier — Chûtes que vous pourrez visiter, même après...
- 3—Sera-t-elle forte pour le oui au référendum — Nom poétique d'un pays libre.
- 4—Vient d'avoir — Assombrit.
- 5—Causent de l'inquiétude — Consonnes jumelles.
- 6—Ouvrages de bûcherons — Lettre grecque.

- 7—Légumineuse — Vastes.
- 8—Quand on les lance, on a hâte qu'ils s'arrêtent — Convient très peu à la fête d'aujourd'hui.
- 9—Les deux premières — On l'écrit sur le bloc-notes — Faudra les emplir de oui, un jour.
- 10—Elle réussit parfois à intimider — Rendons plus rigide.
- 11—Penchas — Portées par Aliboron.
- 12—Oiseau utile — Sève — Il a narré ce qu'on fête le 25.
- 13—Pour ses habitants, c'est un jour comme un autre — Non accordés — Deux romains.
- 14—Jumelles — Étonneras — Ravi.
- 15—Traditionnelles au menu ce jour-là — Ce jour-là.  
(y a pas d'erreur, deux questions au no 15)

### Solution du No. 46

1	L	A	M	A	R	C	H	E	A	L	A	M	O	U	R
2	O	S	E	R	A	I	E	S	H	E	U	R	T	A	
3	S	I	T	E	S	I	P	E	R	S	O	P			
4	L	I	A	N	M	E	X	E	S	P	I				
5	G	E	S	T	E	S	I	C	A	R	E	I	N		
6	A	S	A	I	N	T	E	A	G	A	T	H	E		
7	S	T	A	R	I	I	R	O	S	A	O				
8	T	O	G	E	N	F	I	N	O	B	U	S			
9	O	L	E	N	R	O	O	S	E	V	E	L	T		
10	N	L	T	H	E	R									
11	M	E	L	E	S	A	B	H	O	R	R	E	R		
12	I	I	A	L	D	L	O	I	S	I	R	S			
13	R	E	A	L	I	S	A	T	E	U	R	O	A	E	
14	O	S	E	C	A	T	E	U	R	A	N	A			
15	N	U	S	E	C	E	S	S	I	O	N	S	U		

# Les cartes du Jour...

**BÉLANGER & BÉLANGER**  
AVOCATS  
5835, boul. Léger  
suite 300

**MONTREAL-NORD 323-9000**


Paul G. Untergerg.  
Pierre Richard Mainville  
AVOCATS  
**UNTERGERG, BOYER, MAINVILLE  
BONIR & ASS.**

1980 O. Sherbrooke Suite 700  
Montréal Tél: 934-0841

**DUFOUR & CÔTÉ**  
Avocats



23 est, rue RACINE  
Chicoutimi **549-8150**

  
Base de plein air / route rurale no 1, Bonsecours,  
comté Shefford, P.Q. JOE 1H0. Tél.: (514) 532-4633

5600 est, boul. Henri-Bourassa  
Mtl, H1G 2T3 - Tél.: 325-4466

**LAINÉ GRENIER QUEBEC ENR.**  
SPÉCIALITÉ: LAINE DU QUÉBEC  
laines canadiennes et importées


 

2301 est, Fleury Tél.: 388-9154

Serge Bourdua  
Chirurgien Orthopédiste  
Saint-Hyacinthe

**Huguette Viger**  
NOTAIRE

DERASPE,  
PAIEMENT, VIGER & VERVILLE  
509 EST. BOULEVARD CHAREST,  
QUÉBEC 2 IÈME G1K 3J2 TÈL. BUR.: 418-629-5701

 TÈL. 376-1280

**JACQUES POITRAS  
YVES POITRAS**  
COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS  
POITRAS, LARUE ET ASSOCIÉS INC.  
7190, BOUL. ST-MICHÈL  
(BUREAU 101) MONTRÉAL, QUÉ.  
H2A 2A5


Une Carte d'Affaire dans le Jour  
est un service rendu au lecteur  
qui recherche confiance et  
compétence

**LISE BOULET**  
**842-4821**

TÈL. 672-1371

*Dr. André Groulx*  
CHIROPATICIEN

138 VICTORIA  
GREENFIELD PARK

 BUR.: 322-9610  
RÉS.: 322-6873

**IMMEUBLES CHAMBORD**  
VENTE - ACHAT - ÉCHANGE

JEAN FRANCKE 11613 CLAUDE LEGAULT  
COURTIER MONTREAL-NORD, H1G 4R1  
LICENCIÉ PRÈS ÉGLISE STE-COLETTE

*Louise Champagne-Trudel*  
PSYCHOLOGUE

5972 DES ECORES TÈL.: 721-6108  
MONTRÉAL 331

**bouchard / viau / duhamel & cie**  
comptables agréés

guy bouchard, c.a.  
paul viau, c.a.  
paul duhamel, c.a.

59 rue st-jacques  
montréal

**(514) 284-1117**

**ARMAND R. BASTIEN & ASS.**  
Optométristes

**Dr A.R. Bastien, o.d.  
Dr Y.R. Bastien, o.d.**

VISION SOUS NORMALE  
VERRES DE CONTACT  
STRABISME  
DYSLEXIE

7670, Saint-Denis  
MONTRÉAL 274-6513

**TIMBRES-POSTES**  
ETATS-UNIS CANADA

Collectionnez comme les experts  
le font, sans accumulation inu-  
tile.  
Envoyez \$1.00 (remboursable au  
premier achat) pour recevoir nos  
listes illustrées et vous procurer  
seulement les timbres qui vous  
manquent.

**OMNIPHILA**  
(Dept. J.) C.P. 729  
Station OUTREMONT  
OUTREMONT H2V 4N9

**CHEZ ANDRE BUFFET ENR.**  
Traiteur

André Bédard, chef de cuisine  
Service de traiteur à domicile ou dans  
la salle de votre choix

500, boul. Laurier  
Ste-Madeleine Québec. Tél: (1) 795-3809

**BERNARD COHEN**  
Avocat

1015, Côte du Beaver Hall  
suite 424-425  
Montréal. **861-4687**

Astre 1976, 19.000 milles excellente  
condition, manuelle, pneus Michelin  
avec transfert de garantie de 3 1/2 ans  
ou 40.000 milles sur moteur, trans-  
mission, différentiel. Doit vendre  
cause départ. Très bon prix. 325-  
9757.

**TÊTE  
DAFFICHE  
INC.**

COIFFURE  
MANUCURE

HOMMES  
ET  
FEMMES

3465 côte-des-neiges  
(coin sherbrooke)  
10ième étage  
(514) 931-0108

**POUR VOS  
ANNONCES  
ET VOS  
PLANS-MEDIA**

Yves Courville  
Normand Senay  
Robert Pépin  
Lise Boulet

**LE JOUR**  
**842-4821**

le  
français,  
je le  
parle  
par




**LOUEZ UNE VOITURE  
HOHELAGA DRIVE YOURSELF**  
VOITURES NEUVES  
ET COMPACTES AMERICAINES  
**2122 MASSON**  
**524-6836**

**MATELAS**  
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte.  
Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds  
... etc ...

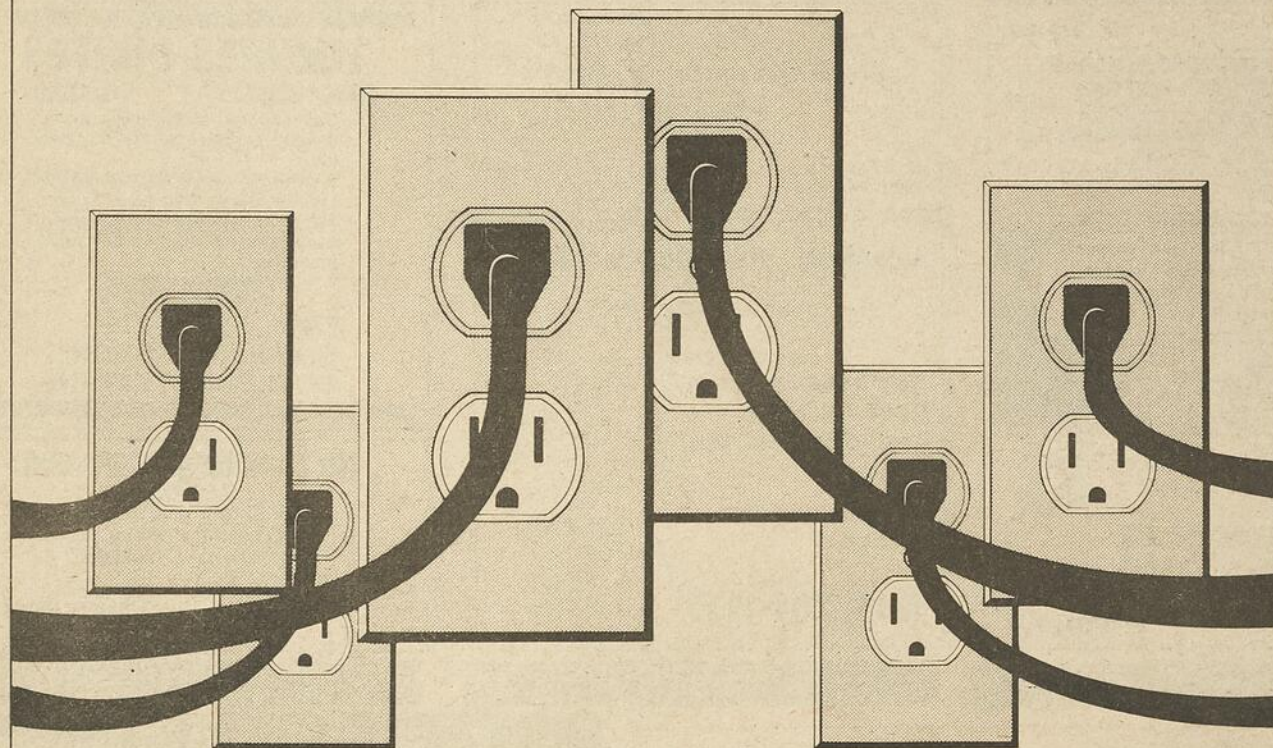
**MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS**  
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine,  
chambre, salon, antiquités, etc ...

207 Beaubien est, Montréal  
**276-9067**  
790 Atwater, Montréal  
**935-6716**

 **harmonia mundi**

l'alternatif \* montréal  
bertrand \* place ville-marie  
bertrand \* place bonaventure  
musique d'auteuil \* québec

Tous les Québécois n'utilisent pas tous leurs appareils électriques en même temps. Heureusement!



Si tous les appareils fonctionnaient en même temps, nos centrales seraient incapables de les alimenter. Heureusement, à cause de la diversité des habitudes et des besoins, la consommation de l'électricité s'étale dans la journée et il est possible de satisfaire la demande.

Il existe toutefois une période de l'année pendant laquelle la situation devient plus

critique; elle survient en hiver, habituellement entre 4h de l'après-midi et 7h du soir.

Pendant ces quelques heures, nous demandons à nos clients de limiter leur consommation à des usages essentiels. Certaines grandes entreprises acceptent déjà de réduire ou même de stopper leur production en fin d'après-midi.

Pour nos abonnés domestiques, il suffirait:

- De déplacer l'heure de la lessive, de la vaisselle, des bains et des douches;
- D'éviter d'utiliser le sèche-linge et de brancher le chauffe-moteur;
- D'abaisser le thermostat des appareils de chauffage d'appoint.

Hydro-Québec

IL RISTORANTE ITALIANO  
**PAESANO**

Sur Côte-des-Neiges  
au coeur de Montréal

*Vous souhaitez  
de Joyeuses  
Fêtes*

*Livraison gratuite  
après 17 heures*



5192 Côte-des-Neiges, 731-8221

LE PORTUGAL  
À MONTRÉAL

**Solmar**



**TABLE D'HÔTE**  
LE JOUR DE NOËL  
LE JOUR DE L'AN  
**DINER DE GALA**  
LE 31 DÉCEMBRE

3699<sup>e</sup> boul. Saint Laurent

Reservations: 844-7748-285 9151

天香酒家

**TEAN HONG CAFE**

Soupe Bean Cake à la Subgum

2 à 4 personnes

**\$2.75**

6 à 10 personnes

**\$5.25**

Poulet épicé en ragoût

**\$3.95**

Bifteck mongolien

**\$5.50**

10 ouest Lagachetière

861-7178

Les

**BALLETS RUSSES**

Institut de danse

Directeur Mikhail Berkut

**de Montreal**

● SESSION INTENSIVE — 26 DÉCEMBRE / 14 JANVIER

● BALLET CLASSIQUE

Technique russe

● DANSES SOCIALES INTERNATIONALES

dés janvier • aussi Lation-Cubain et Disco-Hustle avec Vicki et Franck Regan, champions du Canada et des E.U.

● MISE-EN-TRAIN EN GROUPES

l'avant-midi et à l'heure du lunch

● BALLET MODERNE — JAZZ — CLAQUETTES —

FLAMENCO — DANSES RUSSES, UKRAINIENNES, AFRO-ETHNIQUES

● ENFANTS OU ADULTES

● DÉBUTANTS OU PROFESSIONNELS

1231 ouest, Ste-Catherine

288-1677